LE BULLETIN DES







wtw





Une riche Assemblée Générale

Le samedi 2 décembre, à l'occasion de la dernière réunion d'Auteuil de l'année 2023, l'Association des Éleveurs et Propriétaires de Chevaux AQPS a organisé son assemblée générale annuelle. Un mois après la victoire d'Alliance Galop aux élections et quelques semaines avant l'élection de Guillaume de Saint-Seine à la tête de France Galop, l'Assemblée Générale a forcément été marquée par les élections et le futur. Retour sur ce rendez-vous d'importance!

Après l'approbation du procès-verbal, des comptes 2022 et du prévisionnel 2023, Antoine-Audoin Maggiar a signalé que le droit au stud book de 50 € restait inchangé. Un point a été fait sur l'évolution des aides aux régions de 2009 à 2022, la ratification d'un nouvel administrateur, Thibaut Juhen, le financement d'un poste « Alliance Galop » et celui du livre sur les AQPS et de ses frais exceptionnels.

Le mot Hervé d'Armaillé, président de l'Association des Éleveurs et Propriétaires de Chevaux AQPS



Hervé d'Armaillé

Après le point d'Antoine-Audoin Maggiar, Hervé d'Armaillé, président de notre Association, est intervenu en ces termes: « C'est toujours avec beaucoup de plaisir que nous nous retrouvons pour l'Assemblée Générale de notre Association AQPS. Je vous remercie d'avoir fait le déplacement jusqu'à Paris en bravant les éléments. Tous les quatre ans. c'est aussi l'occasion de revenir pour les élections à France Galop et de nous projeter

pour une nouvelle mandature. Le résultat des élections nous a été très favorable. Beaucoup d'entre vous ont travaillé pour que les listes d'Alliance Galop réussissent. Ce travail a été récompensé par l'élection de six de nos candidats au Comité de France Galop, soit un de plus qu'il y a quatre ans. Nous arrivons en tête chez les propriétaires avec notre tête de liste, Patrick Klein, et en deuxième position chez les éleveurs, menés par Anthony Baudouin. Nous avons aussi gardé la région Centre-Est grâce à l'élection de Michel Contignon. Ces élections régionales ont aussi été marquées par de

SOMMAIRE

Une riche Assemblée Générale	3
Actualités	
Alliance Galop sort renforcée des élections	6
Garry de la Brunie, le premier cheval distancé	••••••
pour nombre de coups de cravache dépassé	8
La grande épopée de l'AQPS enfin retracée	9
Catalogue numérique et calendrier 2024	9
La championne Épatante prend sa retraite	10
Marie Rohaut à la tête du FRBC depuis avril 2023	10
Régions	
Centre-Est	12
Ouest	16
Alliance Galop, la passion partagée	18
Focus	
Propriétaires, classement Obstacle	20
Propriétaires et éleveurs, les têtes de listes	20
Élevage	
Succès des Portes Ouvertes de Cercy	24
Ventes	
Les AQPS toujours très demandés	26
Rétrospective de l'année 2023	
Obstacle (France), Plat (France)	28
Étranger	
Début de saison 2023-2024	40
Classements 2023	
Chevaux et éleveurs, plat et obstacle dont étrangers	46



ASSOCIATION DES ÉLEVEURS ET PROPRIÉTAIRES DE CHEVAUX AQPS

COUVERTURE: HIPPODROME D'AUTEUIL. ® SCOOPDYGA

15 rue Théodule Ribot • 75017 Paris 07 88 88 39 67 • info@aqps.fr

www.aqps.fr

L'Association AQPS est initiatrice du Groupement **ALLIANCE GALOP**

Édité par l'Association des Éleveurs et Propriétaires de Chevaux AQPS Réalisation & impression : Keepcom | 06 84 60 27 37 Remerciements : Christopher Galmiche (JDG) | Marine Thevenet (Race Com')





▶ regrettables manœuvres. Il ne faudrait pas que la part d'ombre venue de cette tactique politicienne nuise au travail collectif à faire ces prochaines années. La deuxième phase approche: il faudra désigner une nouvelle équipe pour diriger le galop français. Permettez-moi de rendre hommage à Édouard de Rothschild pour tout le temps et l'énergie qu'il a consacrés aux courses françaises. Pour ma part, je me réjouis de voir son élevage continuer de réussir au plus haut niveau.

Parlons maintenant de notre avenir et de ce que nous en attendons. La réussite d'Alliance Galop doit convaincre le futur président de France Galop de nous prêter l'oreille et de veiller à ce que nos représentants participent aux débats et aux décisions. Ils ont été élus par des éleveurs et propriétaires impliqués. Il serait donc inconséquent de ne pas tenir compte de leurs votes et de négliger un suffrage significatif d'autant que le nombre de nos électeurs s'est maintenu alors que l'abstention a battu des records. Le premier sujet qui nous mobilise est celui du 2/3-1/3. Régulièrement, nous entendons des voix désireuses d'y mettre un terme. Les trois candidats à la présidence de France Galop nous ont assuré de ne pas remettre en cause cet équilibre important. Nous ne devons jamais baisser la garde.

Il est aussi question des primes à l'éleveur sur les chevaux exportés. Au-delà du fait qu'il soit naturel de récompenser ceux qui produisent des chevaux d'exception, on notera que les éleveurs n'ont que très rarement la possibilité d'influer sur la destination de leurs produits. Garder longtemps l'ensemble de sa production demande des moyens que peu d'entre nous pourrait se permettre. Pourquoi faudraitil pour autant pénaliser les éleveurs dont les chevaux se font applaudir avec le suffixe « FR » au meilleur niveau de l'obstacle européen ? Pourquoi n'est ce pas un problème pour le plat? Faut-il avoir honte d'exporter avec succès ? D'autant que ce budget est réinvesti en France. Il y a ensuite la question du programme. Si une course AQPS en plat ou sur les obstacles a le malheur d'être un peu creuse, c'est haro! Comme si les AQPS avaient le monopole des courses creuses. Nous avons travaillé sur ce sujet sans relâche depuis des années avec les services de France Galop dont nous apprécions le soutient. Nous avons accepté de supprimer, pour l'intérêt général, de nombreuses courses par le passé. Notre programme fonctionne dans la préservation et la sélection, avec des passerelles entre le plat et l'obstacle, comme en témoigne la réussite de deux récents vainqueurs du Prix Jacques de Vienne (Gr1 AQPS), Irish Point et July Flower. Si le chiffre d'affaires est crucial, le rôle d'un programme est

de révéler la sélection. Sur ce point, les AQPS n'ont rien à prouver. D'une manière générale, le calendrier de l'obstacle en France est pratiquement le même qu'à la création de France Galop, mis à part le changement de date du Grand Steeple et la création des 48h de l'obstacle. Depuis, pourtant, tout a changé. Les programmes de province sont devenus Premium. Le centre de gravité de l'entraînement s'est déplacé. L'environnement économique et le modèle de l'obstacle ont changé, tout comme le climat. A-t-on pris le recul nécessaire pour s'adapter à ce nouvel environnement ? Peut-être faut-il réfléchir à un calendrier qui répond à cette nouvelle donne et aussi au rôle qu'Auteuil occupera dans l'obstacle français. C'est un projet important : Auteuil n'est pas à la hauteur! Il doit entrer dans le XXIème siècle d'autant que la comparaison avec Paris-Longchamp n'est pas flatteuse. Nous avons tous une relation particulière avec ce site car il évoque pour nous des tas de souvenirs. Ce n'est pas une question d'équipement. C'est à nous d'organiser l'accueil, la restauration et le bien-être des visiteurs. France Galop travaille sur différentes options de transformations et de rénovations d'Auteuil avec un budget de plusieurs dizaines de millions d'euros. Nous ne pouvons que nous en féliciter. L'envie d'avancer est réelle mais il faut être bon sur la réalisation. De nombreuses manifestations organisées en région ont eu de bons échos. Enfin, Céline Gualde a retracé pour nous l'histoire des AQPS et nous lui en sommes redevables. Je tiens aussi à remercier les étalonniers pour leur soutien. »

Nelly de la Guillonnière, présidente d'AQPS Ouest

Nelly de la Guillonnière a enchaîné: « Dans l'Ouest, nous avons une centaine d'adhérents. Au sujet des élections, je voudrais remercier nos membres qui se sont impliqués tant au niveau régional qu'au niveau national. C'est parce que nous avons des ambassadeurs que nous avons gagné les élections. Je voudrais aussi avoir une pensée pour Gilles Chaignon qui a travaillé de nombreuses années avec nous. C'était un fidèle de nos réunions. Il apportait des idées et il ne faut pas l'oublier! Nous avons démarré 2023 avec le Salon des Étalons du Lion, qui a réuni 65 étalons dont dix trotteurs. Nous tenons à cette mixité dans notre région. Quatre cents repas ont été enregistrés. En 2024, il aura lieu le 13 janvier, avec des conférences précédemment. Notre Show AQPS Ouest 2023 a vu 65 chevaux présentés, beaucoup moins que certaines années... Nous avons essayé de réfléchir pourquoi. Nous ne savons pas très bien. La date du Show AQPS 2024 sera la suivante : le jeudi 29 août. Nous étions en collaboration avec l'Anjou Foal Show en



Nelly de la Guillonnière

2023 car ils avaient très peu de foals et je pense qu'ils ne vont pas renouveler leur expérience. »

Thibaut Juhen, président de l'Union des AQPS du Centre-Est

Thibaut Juhen a pris la suite de Nelly de la Guillonnière expliquant: « Notre organisation est au centre de trois concours: le Chaser Day de Parayle-Monial, le Cercy Tour et le Foal Show de Moulins. Pour ces évènements, la nouveauté est venue de la Nièvre puisque notre plus vieux concours. l'AQPS Sprinter Sacré Show de Decize a fait place au Cercy Tour, une vente amiable de foals et de 2 ans pour répondre à nos nouveaux besoins. Le concept proposé était d'avoir une matinée avec 100 % de chevaux à vendre puisqu'à Decize 70 % de chevaux étaient vendus, pas à vendre ou absents. Notre formule a donc changé puisque tous les chevaux étaient à vendre. L'événement était plus dense et condensé et la journée a bien marché. 80 % de chevaux ont changé de main ce jour-là! Donc bravo à Charles Magnien, Nicolas Cyprès et toute leur équipe! En 2024, cette manifestation sera reconduite. Félicitations à Saôneet-Loire Galop et Jean-Charles Pallot pour le Chaser Day. Plus de 100 chevaux ont été présentés



Thibaut Juhen





et la formule est approuvée avec beaucoup de transactions. Les 48h de l'AQPS permettent de faire tourner les acheteurs dans les élevages, avant et pendant le concours.

Nos éleveurs peuvent placer leurs produits avant la mi-juin. Galop Allier a organisé son deuxième Foal Show. L'événement monte en puissance. De plus en plus de chevaux bien nés étaient présents. Les étrangers avaient fait le déplacement. Une vingtaine de poulains ont changé de main. Les organisateurs et les pré-entraîneurs ont fait leur travail. Mais le point noir est qu'il n'y avait que trois entraîneurs sur le site pour voir 40 chevaux clés en main. C'est plutôt décevant. Malgré ce bémol, le Foal Show est un succès. Bravo à Clotilde de Barmon et toute son équipe. Le Centre-Est, c'est aussi l'Est porté par Grand Est Course, Claude-Yves Pelsy, Michel Contignon et Pascal Deshayes. Ils ont réussi à mettre en place une action, que nous n'avons pas réussi à mettre en place chez nous, à savoir une action de soutien pour mettre en valeur la génétique. Ils ont obtenu 20 000 € de la région pour mettre en valeur les pouliches via les frais d'entraînement et de préentraînement. France Galop a un rôle à jouer dans l'aide aux régions et cela doit dépasser les enjeux ou le nombre de partants, même s'il ne faut pas l'ianorer. Le Centre-Est est une région extrêmement importante avec beaucoup de richesses. Si on veut être propriétaire, il faut des courses à côté de chez soi. Notre région est importante en matière d'obstacle, en ce qui concerne l'élevage, et j'espère que France Galop saura en tenir compte. »

Le C.A valide l'entrée de deux nouveaux administrateurs

Le Conseil d'Administration de l'Association a validé l'entrée de Camille Peltier, qui a remplacé Étienne Leenders, et de Maxime Peltier. L'ensemble des administrateurs a été renouvelé pour un nouveau mandat de six ans.

Docteur Sonia Wittreck, vétérinaire responsable des départements contrôles et livrets chez France Galop

Sonia Wittreck a précisé: « Le livre généalogique enregistré était une demande de l'Europe. Il comporte quatre parties, la première, une présentation générale, la deuxième, l'organisation et les statistiques de la race AQPS, la troisième partie, l'ancien règlement avec les règles de la reproduction, comment on les enregistre et le domaine sanitaire...»

Pierre Laperdrix, responsable du Département Calendrier & Programme

Pierre Laperdrix a réalisé un long exposé, très intéressant, en fin d'assemblée : « Les effectifs

d'AQPS sont dans une grande stabilité puisque nous sommes toujours autour de 2000 chevaux déclarés à l'entraînement au 1er novembre de chaque année. Ce que l'on peut noter néanmoins est qu'au 1er novembre, il y avait nettement moins de 2 ans rentrés à l'entraînement que l'année précédente. Est-ce que c'est un motif d'inquiétude ou pas ? Est-ce qu'il y a eu un décalage d'entrer des chevaux à l'entraînement? Peut-être [Hervé d'Armaillé a précisé que les centres de pré-entraînement étaient pleins, N.D.L.R.]. Il faut suivre cet indicateur pour savoir où l'on va se retrouver avec les 3 ans à l'entraînement pour voir si nous ne sommes pas sur une baisse structurelle. En ce qui concerne les partants, nous sommes sur des indicateurs plutôt bons par rapport à 2023. Ils seront similaires à 2022, voire en augmentation. Pour l'obstacle, les indicateurs sont plus dégradés en termes de courses creuses par rapport à 2019.

Mais si on compare 2023 par rapport à 2022, la moyenne est en légère hausse. La proportion des courses creuses est aussi en amélioration. Les courses creuses en Premium pénalisent les enjeux et en PMH nous amène à la question de savoir si elles ont un intérêt vital. En plat chez les AQPS, il y a 78 courses creuses et parmi elles, il y en a 20 en Corse. Il en reste donc 58. Il v en a 20 de 3 ans et le reste concerne les chevaux d'âge. Si on prend la moyenne de courses, on est à peu près à 31 % de courses creuses chez les chevaux d'âge. Pour les 3 ans, il y en a six qui étaient des Groupes et 35 % des épreuves creuses pour 3 ans se courraient en juillet. On a donc le sujet des courses d'été et de la saisonnalité évoquée par Hervé d'Armaillé. Si l'on s'intéresse aux courses creuses en obstacle, on en compte 56. On s'apercoit que huit des neuf cross au programme AQPS (88 %) sont des courses creuses et que 42 steeples (sur 87, soit 48 % des steeples) réunissent aussi moins de sept partants.

Les courses de haies pour AQPS sont peu nombreuses et il n'y en a pas qui sont des courses creuses. Forcément si l'on concentre les offres de courses au même moment, nous avons un programme qui n'est pas équilibré tout au long de l'année. Nous le voyons dans toutes les disciplines. Ensuite, il se pose la question de mettre des réunions où elles seront plus porteuses? Comment accompagner les hippodromes pour qu'ils se défassent de dates traditionnelles pour faire des dates de courses qui serviront le programme. En allant plus dans le détail, c'est surtout durant l'été que l'on retrouve ces courses creuses. Alors que les effectifs de chevaux de 3 ans AQPS étaient supérieurs en 2023 aux années précé-



Pierre Laperdrix

dentes, la moyenne de partants dans les Groupes AQPS en plat a largement baissé (- 3 partants par course). Deux courses ont été promues : le Prix Richard de Gennes (sans changer de date) et le Prix du Tremblay, qui a été amené début octobre afin de ne pas concurrencer les Prix de l'Avenir et des Guilledines. Chez les chevaux d'âge, la moyenne de partants dans les courses de Groupe s'est nettement améliorée, passant de 8,3 à 10,6. Passé de Saint-Cloud à Fontainebleau afin de se courir le même jour que le Prix Jacques de Vienne, le Prix Chloris, avec 9 partants en 2023, n'est plus une course creuse. Nous avons aussi changé une course comme le Prix Adrien Besnouin en épreuve de haies et cela a eu un effet positif sur les partants et donc sur les enjeux avec 200 000 € en plus. »

Bilan positif pour Arqana

Thomas Leffray, pour Arqana, a fait un bilan positif des ventes de sauteurs cette année, même si la demande se concentre sur les mêmes profils. Le marché est prospère avec entre 80 et 90 % de chevaux vendus.

En toute fin d'assemblée, Patrick Klein, Guillaume de Saint-Seine et Louis de Bourgoing ont chacun pris la parole pour évoquer les élections et en ce qui concerne les deux derniers nommés, sur ce qu'il comptait faire. Ayant été finalement élu, il est intéressant de ressortir ce que Guillaume de Saint-Seine a déclaré: « Je ne souhaite pas faire de grands chamboulements mais sur la partie « programme », je veux agir par touche dans un cadre plus large et viser un programme national. À ce sujet, il faudra travailler avec les sociétés régionales. Je suis convaincu que les efforts communs peuvent permettre de mieux relancer la discipline de l'obstacle pour bien défendre le 2/3-1/3. »



Alliance Galop sort renforcée des élections

Le 31 octobre, les urnes ont rendu leur verdict pour les élections 2023 à France Galop. Soutenu par l'Association AQPS, Alliance Galop a réalisé sept points de plus qu'en 2019, obtenant 27,52 % des votes chez les propriétaires. La liste emmenée par Patrick Klein a gagné un siège (3 en 2023, contre 2 il y a quatre ans). Alliance Galop est donc la première force chez les propriétaires. Du côté des éleveurs, Alliance Galop a rassemblé 31,94 % des suffrages et permet à l'Association de conserver ses trois sièges. La liste était dirigée par une nouvelle tête, Anthony Baudouin.

Un taux de participation en baisse

Le taux de participation au vote au niveau national est égal à 33,56 % (contre 41,43 % en 2019), et le taux de participation au niveau régional arrive à 36,53 % (45,92 % en 2019), avec un total de 7 926 suffrages exprimés (9 326 suffrages en 2019). La baisse est donc très nette!

Guillaume de Saint-Seine est élu Président de France Galop

Le 12 décembre, à ParisLongchamp, au premier tour de l'élection à la présidence de France Galop, Guillaume de SaintSeine a terminé en tête avec 25 voix, contre 17 pour Jacques Détré et 14 pour Louis de Bourgoing.

Au second tour, le dernier nommé s'est retiré au profit de Jacques Détré. C'est finalement Guillaume de Saint-Seine qui a été élu dès le deuxième tour avec 29 voix, contre 25 pour Jacques Détré.

Guillaume de Saint-Seine a ensuite proposé ses deux vice-présidents: Frédéric Landon pour l'obstacle et Arnaud de Seyssel pour le plat. En ce qui concerne les neuf administrateurs, il s'agit des



membres délégués Hervé d'Armaillé et Charles-Hubert de Chaudenay, de Philippe Germond et Francis Teboul (propriétaires), d'Anthony Baudouin et Nicolas de Chambure (éleveurs), de Nicolas Clément (entraîneur), de Philippe Bouchara (Président du Conseil régional du galop), nommé aussi vice-président en charge des régions, et de Pauline Chehboub (Présidente de Comité régional du galop).

Il faut noter aussi que Patrick Klein siégera au Conseil d'administration puisqu'il a été nommé conseiller spécial du président. Le Comité a élu Guillaume de Saint-Seine et Kamel Chehboub pour être représentants de France Galop au Conseil d'administration du PMU. Ce dernier venait d'intégrer le Comité en tant que président du Conseil régional Sud-









Guillaume de Saint-Seine entouré de Arnaud de Seyssel (à gauche) et Frédéric Landon (à droite)

Est. Au cours de la première réunion du comité, qui a fait suite à l'élection de Guillaume de Saint-Seine, la composition du Conseil juridictionnel a été validée pour 2023-2027. Antoine-Audoin Maggiar a conservé son poste de président. Hervé d'Armaillé, Christine du Breil, Robert Fournier-Sarlovèze, Louis Giscard d'Estaing, Gérald Hovelacque, Koen Huybers, Nicolas Landon, Dominique Le Baron Dutacq, Pierre-Yves Lefèvre, Amaury de Lencquesaing, Patrick Sabarots et Arnaud de Seyssel ont été nommés commissaires.

Les réactions de Guillaume de Saint-Seine et de Frédéric Landon

Guillaume de Saint-Seine, président de France Galop

« Je suis ravi que le Comité de France Galop ait soutenu ma candidature, qui portait en elle cette alliance entre la tradition et la modernité. Les courses, et surtout le Galop, disposent d'une structure extrêmement solide. Mais il faut désormais les faire entrer dans le XXIème siècle. En soutenant la création d'une commission des régions, en soutenant l'idée d'une commission « jeunes », en soutenant le fait que nous, France Galop, soyons insérés dans le circuit économique à travers la R.S.E., et en soutenant – ce qui était clair depuis le début – que je serais un candidat qui conserverait ses activités et serait un ambassadeur des courses, c'est un grand vote de confiance qui m'a été accordé. Il me responsabilise beaucoup et j'en ai conscience.

Mes premiers actes seront de travailler en cette fin d'année sur les aspects budgétaires pour proposer des lignes d'actions à moyen terme afin de parier sur la stabilité, a minima, des encouragements, voire sur leur croissance, tout en



arbitrant entre stabilité et investissements nécessaires, tant humains que de structure. Lors de la présentation du budget [qui a suivi les élections, N.D.L.R.], nous avons compris que nous disposions d'une trésorerie nette de l'ordre de 100 millions. Dès lors, comment pouvons-nous investir à la fois dans l'infrastructure – je pense à Auteuil –, dans les équipes de France Galop qui ont besoin d'être renforcées – je pense là au marketing et aux relations avec les propriétaires – et en même temps pouvoir projeter quelque chose sur les niveaux des allocations? Ce sera tout l'enjeu. »

Frédéric Landon, vice-président et président du Conseil de l'obstacle

« Je suis très content de la confiance que m'ont donnée Guillaume de Saint-Seine et le Comité. S'il y a beaucoup de choses à faire, beaucoup ont déjà été réalisées par Jacques Détré, avec qui je compte continuer à travailler afin qu'il me puisse me conseiller sur ce chantier majeur qu'est Auteuil. »



Garry de la Brunie, le premier cheval distancé pour nombre de coups de cravache dépassé

L'anglo-arabe Garry de la Brunie (Feel Like Dancing) est devenu, le samedi 18 novembre 2023 à Auteuil, le premier cheval à être distancé en raison d'un nombre de coups de cravache excessif.

Le cheval de José-Robert Vidal a passé
Le poteau en tête dans le Steeple-Chase
National des Anglos, une tête devant
Gianicolo (Balko)... Mais la sirène a rapidement sonné. Tout le monde se demandait
pourquoi une enquête était ouverte au rond
de présentation. Réponse: depuis le 1er septembre 2023, le code des courses établit
qu'un cheval ayant reçu durant le parcours
neuf coups de cravache ou plus devait être
distancé, quel que soit son classement. Les
commissaires ont compté neuf sollicitations
au cours du parcours et Garry de la Brunie
a donc été distancé.

Patrick Sabarots, commissaire ce jour-là, a expliqué sur Equidia: « La réglementation a été mise en application à compter du 1^{er} septembre. À partir de neuf sollicitations, le cheval est distancé et le jockey sanctionné. Que ce soit en terrain pénible ou non, la règle est la même. On ne peut pas différencier selon l'état du terrain ou le comportement du cheval. »

Hector de Lageneste, l'un des entraîneurs du cheval, a réagi dans Jour de Galop: « C'est le règlement, mais je suis très déçu pour les éleveurs et le propriétaire du cheval, qui a su se montrer patient avec un cheval pas épargné par les ennuis de santé. Aujourd'hui, c'était sa course, et il n'aura peut-être jamais l'occasion de la gagner de nouveau. C'est un cheval très fainéant, et Johnny Charron soufflait plus que lui en rentrant. Dans un monde idéal, il faudrait que le jugement puisse tenir compte des situations, mais personne ne voudra faire intervenir l'appréciation humaine dans ce genre de décisions. Ce qui me gêne le plus, c'est qu'on punisse un éleveur, un propriétaire,

les parieurs... Dans le feu de l'action, on peut comprendre qu'un jockey dont le cheval refait mètre par mètre ne compte pas les coups donnés. » Rappelons qu'en Grande-Bretagne, le distancement intervient à partir de quatre coups au-delà de la limite autorisée qui est de six coups en plat et sept en obstacle. Une distinction est donc faite entre les deux disciplines. De plus, le distancement n'intervient pas « à chaud », mais après étude du Whip Review Committee, quelques jours plus tard.







La grande épopée

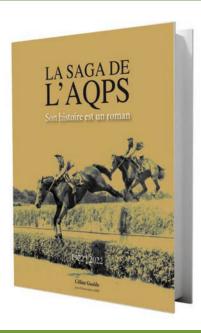
de l'AQPS enfin retracée

L'Association AQPS a mandaté Céline Gualde pour retracer l'histoire de la race AQPS au travers du temps. Le résultat est l'ouvrage de référence La Saga de l'AQPS-Son histoire est un roman. De son utilité comme cheval de guerre à sa transition comme cheval de course, grâce notamment aux Haras Nationaux, de l'histoire des premières lignées à celles des grands élevages du Centre-Est, de l'Ouest

ou de Normandie, de la création de l'Association AQPS aux premiers grands succès à Paris : rien ne manque dans l'ouvrage de Céline Gualde, avec en prime de nombreuses photos.

Un livre à se procurer au plus vite et que vous pouvez acheter au tarif de 30 €.

Plus d'infos : info@aqps.fr.



Le Catalogue numérique,

ayez le reflex!

Un moteur de recherche référençant plus de 800 poulinières, et leurs produits, parmi les différents élevages français géolocalisés, les résultats de courses et de ventes actualisés en temps réels.

Un outil de choix à retrouver sur le site www.aqps.fr qui a fait peau neuve au début de l'année 2023!



Calendrier

2024

PORTES OUVERTES, SALONS, A.G., FESTIVALS, SHOW, VENTES...

6 janvier	Portes Ouvertes Haras de Cercy
13 janvier	Salon des étalons du Lion
26 janvier	Assemblée Générale de l'Union du Centre-Est – Moulins
13 & 14 février	Ventes Arqana
12 au 15 mars	Festival de Cheltenham
11 au 13 avril	Festival d'Aintree
30 avril au 4 mai	Festival de Punchestown
18 & 19 mai	Week-end du Grand Steeple-Chase de Paris
19 juin	Cercy Tour - Haras de Cercy-la-Tour (après-midi)
20 juin	Chaser Day – Paray-le-Monial
2 au 4 juillet	Ventes Arqana
27 juillet	Show Lumet – Bécon-les-Granits
29 août	Show AQPS de l'Ouest – Le Lion d'Angers
14 septembre	AQPS Foal Show - Moulins
6 octobre	Prix de l'Arc de Triomphe
21 au 26 octobre	Ventes Arqana
5 novembre	Ventes Osarus - Le Lion d'Angers
15 au 21 novembre	Ventes Argana
7 au 10 décembre	Ventes Arqana



La championne Épatante prend sa retraite

l'issue de sa quatrième place dans le AMares Champion Hurdle (Gr1) à Punchestown, le 29 avril 2023, la championne Épatante (No Risk at All) a tiré sa révérence. Son entourage a annoncé la nouvelle en septembre 2023, après quelques mois de réflexion, dévoilant également qu'elle était pleine de Walk in the Park (Montjeu). Son mentor Nicky Henderson a déclaré au Racing Post : « Épatante a été brillante sur les claies et elle nous a permis de vivre un grand jour lorsqu'elle a gagné le Champion Hurdle (Gr1). C'était l'un de nos meilleurs souvenirs avec elle. » Épatante a couru 24 fois, remportant la moitié de ses courses (douze) pour près d'un million de livres de gains. Sur ses douze succès, six ont eu lieu au plus haut niveau dans le Champion Hurdle, l'Aintree Hurdle, le Christmas Hurdle (deux fois) et le Fighting Fifth Hurdle (deux fois) (Grs1). Avant d'être entraînée



par Nicky Henderson pour John Patrick McManus, Épatante avait commencé sa carrière

chez Armand Lefeuvre, enlevant notamment le Prix Jacques de Vienne (Gr1 AQPS). ■

Focus sur Marie Rohaut

à la tête du FRBC depuis avril 2023

Au printemps 2023, Marie Rohaut a été nommée Responsable du Développement Propriétaires chez France Galop (FRBC), à 29 ans. Fille de l'entraîneur palois François Rohaut et passionnée par l'univers



hippique, Marie Rohaut crée très tôt avec quatre amis l'association « Aux courses les jeunes ». Animée par « une vocation d'entreprendre pour le bien commun », elle souhaitait ainsi rendre accessible au plus grand nombre l'univers des courses hippiques. Diplômée d'un master en entrepreneuriat et commercial international, Marie Rohaut est fascinée par le Japon. Cette passion l'amènera à y passer deux séjours pour encadrer la fameuse Select Sale avec la famille Yoshida. Elle multipliera ensuite les expériences professionnelles dans de belles structures de courses hippiques en Australie, en Irlande et en Angleterre.

En 2019, elle a rejoint le prestigieux programme Godolphin Flying Start. Cette formation qui compte seulement douze élèves par promotion prépare des jeunes provenant de tous pays aux différentes opportunités de carrière dans l'industrie des courses. Lors de ce cursus, Marie Rohaut a ainsi pu collaborer avec les plus grands entraîneurs étrangers comme Sir Mark Prescott ou encore John Hawkes. En 2021, Marie est de retour en France, chez l'entraîneur Jean-Claude Rouget à Deauville, pendant deux ans, comme stagiaire entraîneur.

En rejoignant France Galop début avril à la tête de l'équipe Développement Propriétaires, Marie Rohaut a un objectif clair : « Je désire avant tout mettre mon expérience et mes connaissances du terrain au profit de France Galop. Après avoir voyagé à travers le monde, je reste persuadée que la France est l'un des meilleurs modèles des courses hippiques, et que nous devons en porter haut les couleurs. C'est aussi le rôle de la jeune génération! » À Marie désormais de développer ses connaissances et ses atouts au service de l'obstacle!







Racing Post Bloodstock est le leader încontournable en matière d'actualité élevage et de résultats des ventes grâce à l'expertise de l'équipe du Racing Post. Retrouvez les statistiques des étalons constamment mises à jour, les ventes à venir, ainsi que les analyses approfondies du marché. En 2022, Racing Post Bloodstock a enregistré plus de 1,2 million d'utilisateurs, totalisant près de 6 millions de pages vues.



ANZ Bloodstock News est le leader sur le marché de l'élevage et des courses en Océanie. Présente en Australie et en Nouvelle-Zélande depuis 2006, notre équipe comprend l'importance d'assurer la meilleure visibilité à votre marque.





L'Union des AQPS du Centre-Est fait rayonner le label AQPS

L'Union des AQPS du Centre-Est, grâce à ses 3 Associations départementales, va faire rayonner le label AQPS par l'organisation de 3 manifestations principales.

Par Thibaut Juhen, Président de l'Union des AQPS du Centre-Est

48h de l'AQPS et de l'Obstacle du Centre-Est

Cercy Tour, mercredi 19 Juin 2024 à Cercy-la-Tour, Association des AQPS de la Nièvre

Chaser Day

Jeudi 20 Juin 2024 à Paray-le-Monial, Saône et Loire Galop

Moulins Foal & 2 ans Show

Samedi 14 Septembre à Moulins, Galop Allier

C'est une offre complémentaire et concertée qui est mise à disposition des éleveurs et des acheteurs à savoir: le Cercy Tour: une présentation vente de foals et 2 ans 100 % à vendre.

Suite à la première édition qui a reçu un bel accueil, la manifestation sera reconduite toujours sur un format d'une demi-journée: cette fois-ci en deuxième partie d'après-midi pour conclure par une soirée conviviale sur le site. Les professionnels pourront ainsi vaquer à leurs obligations le matin et être présents dans le Centre-Est en milieu d'aprèsmidi. Les organisateurs espèrent rassembler environ 50 produits (foals & 2 ans) de qualité 100 % à vendre.

Le Chaser Day: un concours modèle et allures de foals, yearlings et 2 ans

La formule est éprouvée et approuvée depuis plus de 10 ans. Grâce à une organisation rondement menée, ce sont plus de 100 chevaux qui seront vraisemblablement présentés: foals, yearlings et 2 ans. À l'instar du Cercy Tour, beaucoup de transactions sont réalisées mais c'est aussi l'occasion d'observer une plus large production, celle des jeunes étalons de l'interrégion. Avec des emplois du temps de plus en plus en plus chargés, les profes-

sionnels et acheteurs n'auront à se mobiliser uniquement sur une journée et demie sur site.

Le Moulins Foal & 2 ans Show

Une présentation vente de foals (possiblement âgés) et une présentation de poulains et pouliches de 2 ans.

En 2 volets, cette manifestation permet le matin de mettre en relation éleveurs et acheteurs sur des foals soit tardifs soit moins fleuris aux printemps. Environ 50 foals sont présentés et la qualité des pedigrees de ces derniers s'améliore d'année et en année. L'après-midi, ce sont 40 poulains et pouliches de 2 ans qui sont présentés au canter sur la piste après avoir été pré-entraînés dans la région. Nous croyons au concept: avoir la possibilité de voir 40 chevaux en mouvement représente une bonne opportunité pour se positionner en connaissance de cause sur un cheval à 3 mois de départ à l'entraînement! Espérons que cette année les acheteurs et entraîneurs français se mobilisent autant que leurs confrères anglo-saxons. Sur



les 3 manifestations, nous pensons pouvoir présenter 250 chevaux et on ne peut que saluer l'excellent travail bénévole de nos Associations départementales qui représentent la base, la force et la légitimité de notre Association nationale.

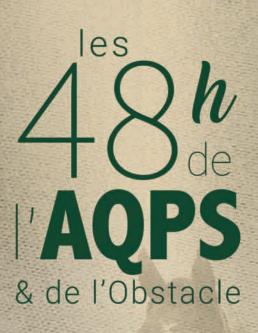
Le catalogue numérique : des nouveaux pedigrees attendus 100 % à 100 % à jour : une première « mondiale » !

Complémentaire aux manifestations, le catalogue numérique AQPS, géré par les 2 Associations régionales et qui recense la production annuelle de quelque 650 juments AQPS, est un outil très largement utilisé avec des gros pics de fréquentation au printemps notamment. Grâce à la double exposition sur France Sire, la race AQPS et ses éleveurs, petits et grands, est sans doute une des races les plus exposées de France.

En ce début d'année, la révolution vient des pedigrees. France Sire et DNA ont développé un nouveau type de pedigree : version étendue. C'est-à-dire qu'il ne développe plus sur une page unique (comme exigé lorsqu'on parle de catalogue papier) mais sur plusieurs pages selon la richesse de la famille. Immense différence par rapport à aujourd'hui, l'intégralité des pedigrees est mise à jour, non pas une fois par an, mais en moyenne toutes les semaines. Grâce au catalogue numérique, les AQPS sont les seuls à proposer cela. Nous pouvons en être fiers. Je vous invite à vous rendre sur AQPS.fr pour découvrir ce nouveau type de pedigrees et de prendre connaissance du pedigree étendu du champion « Il est Français ».

Il convient ici de remercier nos partenaires de la première heure : Dynavena, haras du Lion, Cheval Liberté et Horse Rail. ■







2024

Paray-le-Monial

À partir de 16h

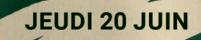
MERCREDI 19 JUIN



VENTE AMIABLE FOALS & 2 ANS

DE CERCY

À partir de 9h





CONCOURS MODÈLE & ALLURES FOALS, YEARLINGS, 2 ANS



Un événement sponsorisé par :









L'AQPS Foal Show du Centre-Est 2023 confirme sa montée en puissance

L'hippodrome de Moulins a accueilli pour la troisième année consécutive l'AQPS Foal Show du Centre-Est, le samedi 9 septembre 2023.

'événement a très bien fonctionné même si un bémol est à noter : l'absence d'entraîneurs pour voir notamment les canters des 2 ans. Clotilde de Barmon, présidente de Galop Allier, est revenue sur cette journée dans les colonnes de JDG: « Le matin, une quarantaine de foals venu de 30 élevages différents ont été présentés sous forme de show sur un ring. Ce n'est pas un concours mais vraiment une présentation. Dès le matin, nous avons eu de nombreux acheteurs étrangers et français : 270 personnes étaient présentes au déjeuner, ce qui est plus que l'année dernière. Il y avait également plus d'acheteurs et des ventes ont d'ailleurs eu lieu. Le show est un événement commercial, avec l'idée de faire venir les vendeurs et les acheteurs au même endroit. En trois éditions, nous avons amélioré la qualité du catalogue et nous commençons à être présents dans le calendrier. C'est ce que nous cherchons. Nous voulons que ce show soit une bonne alternative pour les éleveurs qui n'auront pas vendu leur poulain plus tôt.

Il ne faut pas oublier que le but de Galop Allier est de répondre aux attentes de nos adhérents. Pour organiser cet événement, nous sommes une équipe d'une petite dizaine de personnes très dynamiques et motivées. Après le déjeuner, nous avions une présentation de 37 chevaux de 2 ans élevés par 28 éleveurs différents montés, qui ont pu évoluer sur la piste d'entraînement. C'est seulement la deuxième édition avec ce créneau. Les origines et la qualité des poulains évoluent encore et tous se sont très bien présentés. Onze pré-entraîneurs étaient présents. L'après-midi, nous avions espoir que de



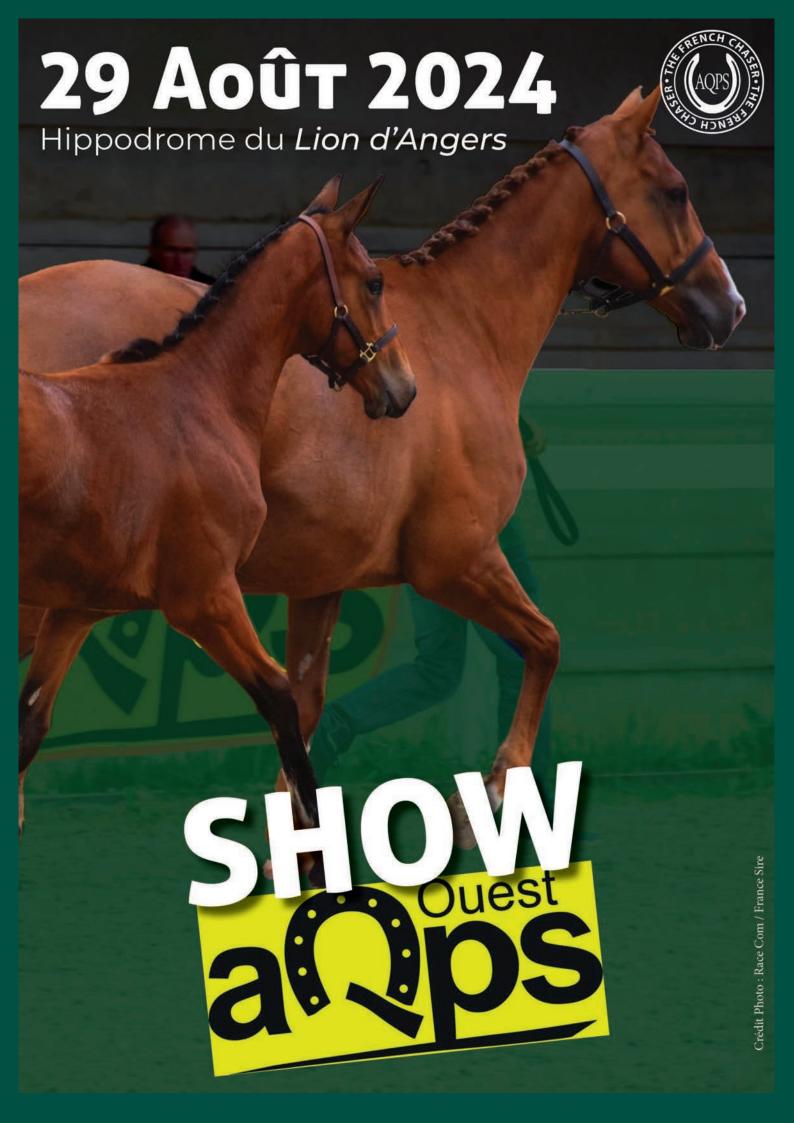
nombreux entraîneurs se déplacent mais nous avons été finalement déçus par leur absence.

Tous les lots ont été filmés et chaque canter est visible sur le site de France Sire. Ce sont des poulains clés en main. Les éleveurs jouent vraiment le jeu pour que les entraîneurs puissent les utiliser rapidement. Notre ambition est que les poulains de nos adhérents puissent être montrés à leur juste valeur. »









De très bons chevaux au Show AQPS Ouest 2023

Le Show AQPS Ouest et l'Anjou Foal Show ont eu lieu cette année à la même date, le jeudi 24 août, sur l'hippodrome du Lion d'Angers. Les deux événements ont permis aux éleveurs de réaliser beaucoup de commerce. Les achats de foals restent l'apanage des étrangers alors que les Français se concentrent sur les 2 ans. Même si nos éleveurs souhaitent de plus en plus vendre à des Français. Une excellente nouvelle, qui est vitale, pour nos courses d'obstacles.

Carton des « Banbou » chez les 2 ans

Évelyne et Noël Banchereau ont réalisé un carton plein chez les 2 ans. Bien connu notamment grâce à Imagine Banbou (Coastal Path), lauréate de plusieurs Groupes AQPS, le couple mayennais est à l'origine du Champion Suprême du Show AQPS Ouest (Prix JDG), le numéro 64, **Louis Banbou** (No Risk at All), également lauréat de la finale des 2 ans mâles et du Championnat des 2 ans-Prix Argana. Louis Banbou est l'oncle d'Imagine Banbou et de Fréro Banbou (Apsis), deuxième de Gr3 sur le steeple anglais. Un peu plus tôt dans l'après-midi, Évelyne et Noël Banchereau ont brillé avec le numéro 49, Louisa Banbou (Silverwave), une sœur d'Imagine Banbou, laquelle a remporté le Championnat des 2 ans femelles-Prix Dynavena.

Les « Bruyères » toujours au rendez-vous

Florence Thomas de Gigou et son mari Guillaume (Élevage des Bruyères), ont souvent remporté des sections voire le championnat final avec leurs foals lors du Show AQPS Ouest.

Dans cette catégorie, le couple installé dans les Côtes-d'Armor s'est distingué puisqu'il a présenté le numéro 41, **Nemes des Bruyères** (Kapgarde), un poulain très signé par son père, avec du cadre. Il a enlevé le Prix Dynavena Yearling puis la finale des foals. Il est issu de la famille de **Gamin d'Oudairies**, **Draborgie** ou encore **Sir des Champs** et **Sous les Cieux**. **Ally des Bruyères** (Until Sundown), la mère de Nemes des Bruyères, est de nouveau pleine de **Kapgarde**. Le lot 7 a ouvert le concours. Cette femelle nièce d'**Acapella**

Bourgeois, fille de Chanducoq, a remporté la première section. Présentée par Anthony Goudal, elle a enlevé le Prix Dynavena Foal, section 1. Le Prix Dynavena Élevage a été gagné par le numéro 18, Nedji du Brem (Born to Sea), présenté par le haras du Brem et provenant de la souche de Ganapathi (Samum), deuxième du Cheltenham Chase (Gr2) et du Moscow Flyer Novice Hurdle (Gr2).

Le lot 24, **Niagara Sapi**, également fille de Born to Sea, a enlevé le Prix Dynavena Croissance, la section 3. Présentée par Jean-Pierre Cordonnier, venu de la Somme, c'est une nièce **de Vent Sombre** (Network), vainqueur du Grand Steeple-Chase d'Enghien (Gr2) et du Grand Prix de Pau (Gr3). ■



Jean-Noël Banchereau entouré de Louis Banbou (No Risk At All) et Louisa Banbou (Silverwave)







Nemes des Bruyères (Kapgarde), Champion des Foals

LES RÉSULTATS COMPLETS DU SHOW AQPS OUEST

PRIX DYNAVENA FOAL - SECTION 1 - JEUNES FOALS FEMELLES

- 7 Chanducog & Bella Bourgeoise A. Goudal
- 6 Anodin & Acacia M. Borgne
- 5 Goliath du Berlais & Diem Bourgeoise J.-P. & A. Raoult

PRIX DYNAVENA ÉLEVAGE - SECTION 2 - JEUNES FOALS MÂLES

- 18 Nedji du Brem (Born to Sea & Festinette) Haras du Brem
- 19 Nino de Montave (Anodin & Sigit d'Acadour) A. Bonichon
- 23 **New Stone** (Gary du Chenet & Holling Stone) V. Bernard

PRIX DYNAVENA CROISSANCE - SECTION 3 - FOALS FEMELLES ÂGÉES

- 24 Niagara Sapi (Born to Sea & Crème Cassis) J.-P. Cordonnier
- 33 Chanducoq & Dragibus de Vaige C. Turbiau
- 31 Technician & Free Day Haras du Brem

PRIX DYNAVENA YEARLING - SECTION 4 - FOALS MÂLES ÂGÉS

- 41 **Nemes des Bruyères** (Kapgarde & Ally des Bruyères) Élevage des Bruyères
- 42 Narcos'K (Chanducoq & Jeune Parque) Haras des K
- 34 Born to Sea & Highland Parc Haras du Brem

MEILLEUR COUPLE-PRIX ASSELCO

17 Moïses Has & Galaxice - M. Busteau

PETITE FINALE DES FOALS

42 Narcos'K (Chanducoq & Jeune Parque) - Haras des K

FINALE DES FOALS

41 **Nemes des Bruyère**s (Kapgarde & Ally des Bruyères) Élevage des Bruyères

SECTION 5 - FINALE DES 2 ANS FEMELLES

- 49 Louisa Banbou (Silverwave & Vestale Banbou) E. Banchereau
- 47 Laggy Star (Doha Dream & Taguy Star) T. Vigneron
- 53 Lauréate (Tunis & Quaiou) P.-O. Robert

SECTION 6 - FINALE DES 2 ANS MÂLES

- 64 Louis Banbou (No Risk at All & Lady Banbou) E. Banchereau
- 63 Laritou (Magneticjim & Saisine) B. Landon
- 66 Long Jump (Planteur & Calune) B. Fleury

CHAMPION SUPRÊME DES 2 ANS - PRIX ARQANA

64 Louis Banbou (No Risk at All & Lady Banbou) - E. Banchereau

CHAMPION SUPRÊME - PRIX JDG

64 Louis Banbou (No Risk at All & Lady Banbou) - E. Banchereau



Alliance Galop, la passion partagée

Le JDG au lendemain des élections titrait « succès d'Alliance Galop » et certains disent que l'on en parle que lors des années électorales. Qu'en est-il?

Par Nelly de la Guillonnière, Présidente des AQPS de l'Ouest



Les succès d'Alliance Galop est tout sauf un coup électoral. C'est en premier lieu celui d'hommes et de femmes, professionnels ou amateurs, qui vivent tous les jours pour leur métier ou leur passion. Ils se réunissent pour mettre leur expérience au service des courses d'obstacle et unissent leurs idées sous l'étiquette d'Alliance Galop.

Qui sont les acteurs d'Alliance Galop?

Ils sont propriétaires engagés, ils savent le prix d'un cheval à l'entraînement avant d'aller vers la première course et grâce à eux, les partants sont nombreux. Les courses ont fondamentalement besoin de ces petits ou plus grands propriétaires, c'est la clé de notre avenir. Ils sont éleveurs et il faut être vraiment passionné pour l'être aujourd'hui.

Il suffisait d'aller au Salon des Étalons en ce début janvier ou suivre la route des étalons le week-end suivant pour les rencontrer et les écouter rêver du croisement idéal. Ils attendront 11 mois la naissance et distribueront quelque 2 000 repas, vaccineront, assureront le financement du débourrage, du pré-entraînement et tant de tâches souvent ingrates avant d'aller aux courses. Quelle passion pour atteindre le rêve de quelques instants sur le gazon d'un hippodrome. Ils sont aussi professionnels ou bénévoles, membres de sociétés de courses qui organisent tant de réunions partout en France avec l'envie d'émerveiller turfistes et spectateurs, assurer l'absence d'erreur et qui reçoivent trop peu de remerciements lorsque tout se passe bien.

Notre origine, les AQPS, notre vocation: réunir les passionnés

Au départ d'Alliance Galop, on retrouve beaucoup d'éleveurs d'AQPS et c'est significatif. Ils sont est très bien implanté dans ces courses régionales et nationales et constituent un tissu uni de passionnés en prise directe avec leur terroir. Certes, ils sont parfois critiqués en vendant à l'étranger mais c'est important pour la trésorerie de ces petits éleveurs qui ont du succès avec des élèves élégants, au bon pedigree - ce qui nécessite d'investir dans des saillies qui deviennent très chères - aux bons aplombs et combien faut-il en faire naître avant d'avoir le top-modèle?

Avec un peu plus de 900 naissances par an, la finalité des AQPS est l'obstacle lequel est remis en cause par un certain pan de l'opinion publique qui ne connaît



Nelly de La Guillonnière

rien des courses. Ce n'est pas une question propre à l'obstacle, c'est un sujet qui concerne toutes les courses, au galop et au trot et plus largement toute la filière hippique.

Alliance Galop, une alliance populaire

Dans ce sens, Alliance Galop a largement dépassé le monde des AQPS et réunit de très nombreux acteurs qui partagent les mêmes préoccupations, les mêmes interrogations dans le contexte actuel compliqué mais aussi les mêmes passions, la même volonté de s'investir pour le rayonnement des courses et l'ouverture vers des publics nouveaux qui aimeront découvrir cet incroyable monde de rêve et d'enthousiasme que les courses hippiques offrent à tous. Il suffit de voir la foule, ce public de connaisseurs, de passionnés ou de curieux qui se presse vers les hippodromes de Craon, Le Lion d'Angers ou Pau lors des grandes réunions. Alliance Galop s'appuie sur une base populaire et s'ouvre vers des larges publics. N'est-ce pas une clé d'avenir? Éleveurs, professionnels, propriétaires, partagez votre passion!



NA HAS

NOM DE D'LA

Saint des Saints x Chegei Has 1m70 – 2018 (FR)

2 800 € HT PV

Lost World x Newness 1m68 - 2006 (FR)

2 200 € HT PV



Fils de Saint des Saints Black Type sur le Steeple 82 Juments saillies en 2023 pour sa première saison de monte! Propre frère de Nickname Demi-frère de No Risk At All Père de gagnants de Groupes en France et à l'étranger

Haras de Toury - Station de Monte 1, le Soleil, 58300 Cossaye 03.86.50.47.78 - harasdetoury.com

FOCUS PROPRIÉTAIRES ET ÉLEVEURS -

CLASSEMENT DES PROPRIÉTAIRES D'AQPS EN OBSTACLE 2023

				AQPS UNIQUEMENT				
PROPRIÉTAIRES	NBRE CHX	DONT AQPS	% AQPS	PARTANTS	VICT.	PLC.	ALLOCATIONS VICT.	
HARAS DE SAINT-VOIR	73	38	38 %	187	32	106	499185€	
E. CLAYEUX	83	60	72 %	233	36	129	261 892 €	
FAMILLE PAPOT	64	12	19 %	35	10	20	145 626 €	
P. JOUBERT	49	23	47 %	94	24	63	189 561 €	
ECURIE L. MACLENNAN	22	11	50 %	48	11	28	169203€	
J. DETRE	47	21	45 %	89	19	55	134943 €	
C. HERPIN	78	43	55 %	139	14	53	136922€	
P. & C. PELTIER	52	24	46 %	75	7	47	35 217 €	
P. DETRE	49	18	37 %	74	19	43	120 541 €	
E. GRALL	70	30	49 %	91	8	54	76 329 €	

Le classement ci-dessus est réalisé à partir de l'extraction du palmarès propriétaire 2023 du site France Galop puis d'un tri manuel par effectif. Il n'est sinon pas disponible informatiquement pour les seuls AQPS. Nous espérons qu'aucun oubli ou erreur n'ont été faits. Chiffres au 31/12/2023 - Avant redistribution des 15 millions d'euros d'allocation.

La grande année du Haras de Saint-Voir

Le Haras de Saint-Voir a réussi l'exploit d'être sacré à la fois tête de liste des propriétaires et des éleveurs en obstacle en 2023. Pour parachever sa très grande année, Nicolas de Lageneste a aussi décroché le titre de numéro 1 chez les propriétaires d'AQPS avec trente-deux succès







AQPS UNIQUEMENT							
	ALLOCATIONS. PLC. ALLOC. (V+P) AQPS		ALLOC. (V+P) TOUS CHX % ALLOC. AQPS		MEILLEURS PERFORMEURS AQPS		
	445 503 €	944 688 €	2242613€	42 %	IL EST FRANÇAIS, KARAKTA, ILLIKO DES PLANS, GLORICE		
					, , , , ,		
	275 299 €	537 191 €	588 211 €	91 %	INGA KAM, JARDIN D'ARTHEL, JEDUSOR		
	254862€	400 588 €	1 998 266 €	20 %	HERMES BAIE, KANDY PARK, JEU DE THAIX		
	185753€	375 314 €	783628€	48 %	JAVANAISE, GLORICE, HARRY CONTI		
	104165€	273 368 €	362 551 €	75 %	KINGLAND, JAVA, HERMITAGE, INEDIT DE CIERGUES		
	161 834 €	296777€	891 867 €	33 %	JULENALAND, KARA DIAMOND, JAPON		
	118657€	255 579 €	410374€	62 %	GASBY DES PLANCHES, HALCO DE SARTI, CESAR DE PRETOT		
	208510€	243727 €	671 206 €	36 %	GRAND ONCLE, CALNUTZ, INTERDIT DE JEU		
	112223€	232764€	553846€	42 %	KARRE D'AS, JULENALAND, KARA DIAMON		
	110 208 €	186 537 €	330 371 €	56 %	JASMIN DE CORTON, JETSEE, IRON SACRE		

et 944688 € de gains accumulés. Il a conservé ainsi son titre dans cette catégorie. Ses meilleurs représentants ont été **II est Français** (Karaktar), lauréat du Prix Fondeur (L) puis du Kauto Star Novices' Chase (Gr1) à Kempton, **Karakta** (Karaktar), gagnante du Prix Général de Saint-Didier (Gr3) ou encore **Illiko des Plans**

(Cokoriko), troisième du Prix Romati (Gr3). Dans le classement, on retrouve beaucoup d'entraîneurs, preuve de notre manque de propriétaires... Emmanuel Clayeux est deuxième avec trente-six victoires et 537 191 € de gains. L'entraîneur de Vaumas a obtenu 91 % de ses gains en tant que propriétaires ▶









L'esprit French Chaser

La mission de l'Association AQPS est la promotion et la défense de la race AQPS; mais adhérer à l'Association des Éleveurs et Propriétaires de chevaux AQPS, c'est avant tout vouloir partager un état d'esprit. Celui de la passion des courses d'obstacle et du « Bred to Jump » (élever pour sauter). La discipline de l'obstacle fait partie de l'ADN des AQPS, c'est sa raison d'être, son histoire, celle de la création de la race et de sa renommée.

Une Association d'éleveurs et de propriétaires

L'Association AQPS défend les intérêts des éleveurs et des propriétaires, finance les Associations AQPS régionales, organisatrices des concours et éditeurs des catalogues d'élevage. Un programme AQPS, qu'il faut lui aussi défendre, permet à vos chevaux de débuter et progresser avant de s'illustrer au meilleur niveau. Des aides indirectes sont également versées pour les participations aux concours AQPS. La gestion du Stud-Book et des commissions se fait en partenariat avec France Galop et l'I.F.C.E. Des représentants sont présents dans les principales régions de courses d'obstacle et d'élevage. En outre, l'abonnement à Jour de Galop vous est offert avec votre adhésion, comme l'Assurance Responsabilité Civile Propriétaire.

Une cotisation plafonnée et un tarif jeune

Une cotisation avec un prélèvement plafonné sur les gains, et uniquement sur les AQPS. Notre cotisation annuelle a été maintenue au même montant depuis 8 ans, à 50 € de partie fixe, ou 30 € pour les moins de 30 ans et une partie variable, prélevée sur les gains de chevaux AQPS uniquement, plafonnée à 400 € (4 % sur les gains des Éleveurs et Propriétaires, en plat et en obstacle). Le total de votre participation ne peut donc excéder 450 € par an.

harasdetoury.com



- FOCUS PROPRIÉTAIRES ET ÉLEVEURS :

prâce à des AQPS tels qu'Inga Kam (Kamsin), lauréate du Prix Sytaj (Gr3) ou encore Jardin d'Arthel (Cokoriko), placé de Groupe. La Famille Papot a complété le podium avec 400 588 € de gains obtenus grâce au champion Hermès Baie (Crillon), absent au second semestre, ou encore aux prometteurs Jeu de Thaix (Authorized) et Kandy Park (Waldpark). On retrouve ensuite plusieurs habitués du top 10 des propriétaires AQPS, comme les Détré, père et fils, Philippe et Camille Peltier, Patrick Joubert et Christophe Herpin.

À noter la belle percée de Lynne Maclennan, qui a décroché 75 % de ses gains totaux grâce à des AQPS. 50 % de son effectif en 2023 était composé d'AQPS et parmi ces derniers, ayant défendu sa casaque, il y a le 4 ans de classe **Kingland** (Cokoriko), troisième du Prix Cambacérès (Gr1) et **Java** (Pastorius), lauréate de Listed sur les haies d'Auteuil .





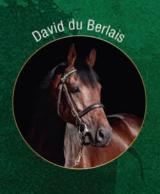


HARAS DE CENCY

Le cœur de l'Obstacle français bat au cœur de la Nièvre...

























Étalons 2024

Philippe THIRIET Mob: +33 (0)6 72 99 80 75 haras-cercy.com

Succès des Portes Ouvertes de Cercy...

Les traditionnelles Portes Ouvertes au Haras de Cercy ont eu lieu le premier samedi de janvier, le 6 pour être précis, avec notamment la très attendue Parade des étalons.

hilippe Thiriet, Directeur du Haras, a confié dans les colonnes de Jour de Galop: « Il y a de plus en plus de monde d'année en année. Cette année, de nombreux professionnels étaient présents, comme Guillaume de Saint-Seine, le nouveau président de France Galop, Pierre Pilarski ou le Haras d'Étreham. Environ 500 personnes nous ont rendu visite. C'est l'événement du début d'année en ce qui concerne l'étalonnage. Nous avons notamment dédié une présentation à Cokoriko (Robin des Champs), arrivé tête de liste des étalons d'obstacle. Les étalons ont été très appréciés, nous avons eu beaucoup de retours et de réservations, en particulier pour Cokoriko, Karaktar (High Chaparral), **Tunis** (Estejo) et **Ivanhowe** (Soldier Hollow). Nous sommes très satisfaits. »

... et du Salon des Étalons du Lion!

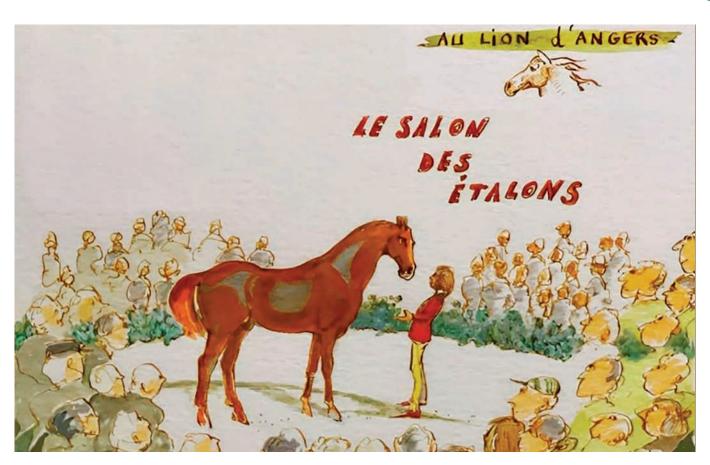
Une semaine après Cercy, le Salon des Étalons du Lion s'est tenu le samedi 13 janvier, sur l'hippodrome du Lion d'Angers. Pierric Rouxel, président de l'Asselco, l'un des organisateurs du Salon, a dit à Jour de Galop: « Nous sommes ravis. Nous ne savons jamais en avance comment les choses vont se dérouler et tout s'est bien passé. Nous avons eu beaucoup de monde, le pointage à 14 h 30 dépassait les 1500 personnes. Au plus fort de l'après-midi,

nous devions être à 1 700 ou 1 800. C'est génial! Les repas sont un bon indicateur et nous en avons distribué environ 750. C'est un très bon chiffre et c'est important pour l'organisation du salon. Mais surtout, le plus important est que les étalonniers et les exposants soient ravis de leur journée et je crois que cela est le cas à 99 %. Nous avons des étalons qui viennent d'un peu partout désormais, pas que de l'Ouest, et cela nous ouvre à des visiteurs de différentes régions.







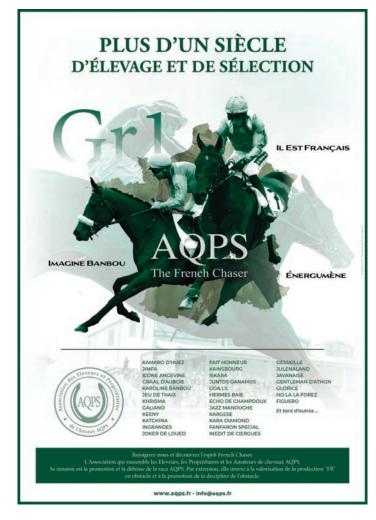


Nous avons même eu David Futter de Yorton Farm qui était là avec sa femme, tout comme des Italiens, lesquels étaient même présents vendredi soir pour les conférences. Nous avons vu des visiteurs belges, allemands, il y avait vraiment du monde d'un peu partout. Je pense que le salon est bien installé comme rendez-vous et comme événement régional, parfaitement situé en début de saison. Nous sentons que les gens sont ravis de se rencontrer, tout le monde est content de se voir, se souhaite la bonne année. Cela fait partie de la bonne ambiance que l'on trouve sur le Salon. Il y a un vrai esprit Salon des étalons du Lion d'Angers. »

On termine par la Route des Étalons, toujours aussi populaire

ROUTE DES ETAL NS

La Route des Étalons, édition 2024, a eu lieu les 20 et 21 janvier en Normandie et dans l'Ouest de la France. Les visiteurs ont été nombreux à admirer le parc étalon français qui retrouve de belles couleurs au fil des saisons. Les premiers retours de cette manifestation ont été très positifs. ■





Les AQPS toujours très demandés

Nous vous proposons un focus sur les AQPS qui se sont le mieux vendus lors des ventes françaises et britanniques. Une nouvelle fois, la demande a été forte pour les bons profils, à savoir ceux ayant couru voire gagner en plat et/ou en obstacle. Point positif, quelques chevaux sont restés à l'entraînement en France et les enjeux en obstacle en ont bien besoin!



ARQANA VENTES D'ÉTÉ 2023

Jamaico fait afficher 310 000 €

Lauréat du Prix Al Capone II, le 17 juin 2023 à Auteuil, **Jamaico** (Cokoriko) a fait impression sous les couleurs de Lord Daresbury et l'entraînement d'Emmanuel Clayeux. De plus, avec son cadre imposant, cet élève de Jacques Cyprès et Sarl Winning Bloodstock Agency (Nièvre) avait tout pour plaire aux Britanniques. Issue de la famille de **Matignon** (Gunboat Diplomacy), il a réalisé le top price de la vente d'été Arqana en ce qui concerne les chevaux d'obstacle, étant vendu 310 000 € à Horse Racing Advisory (Hubert Barbe) pour défendre les couleurs de Caroline Tisdall. Au cours de la même vente, **Kado de**

Joie (Magneticjim) a été acquis 105 000 € par TJ Bloodstock, après une troisième place en plat pour Alain Couétil. Cet élève de Jacqueline Bernadon (Allier) a rejoint a rejoint l'Angleterre et l'entraînement de Nicky Henderson. Il a débuté dans son pays d'accueil par une deuxième place sur les claies. Il provient de la souche de Vindhy (Yelpana), soit la bonne souche développée par les Couétil.

SHOW LUMET-ARQANA 2023

56 000 € pour la nièce des champions Questarabad et Crystal Beach

Nièce des deux champions **Questarabad** (Astarabad) et **Crystal Beach** (Network), tous deux lauréats de Groupe à Auteuil, **Lakadame** (Great Pretender) avait l'un des plus beaux pedigrees du catalogue du Show Lumet-Arqana 2023. Cette élève de Richard Corveller et Bertrand Le Métayer (Mayenne) avait réalisé un très bon galop et elle a été achetée 56 000 € par Trotting Bloodstock

(Florent Fonteyne). Elle a depuis été déclarée à l'entraînement chez Jérôme Delaunay pour une association entre Arnaud-Alain Ameline, l'Écurie Equus Racing et AGV Karwin Stud. Toujours au Show Lumet, **Lazone Môme** (Kapgarde), élevée par la famille Deschère (Maineet-Loire), comme son nom l'indique, a été acquise 41 000 € par Marine Pineda pour David Cottin et les couleurs de Thierry Storme. Elle provient de la souche du lauréat du Grand National (Gr3), **Mon Môme** (Passing Sale).

VENTE DE L'ARC 2023

Kiss Will rejoint l'Irlande pour 280 000 €

Deuxième pour ses débuts dans un bumper à Fontainebleau, pour François Nicolle et la casaque de Jean-Luc Henry, **Kiss Will** (Tunis) a été acheté par Pierre Boulard et Harold Kirk pour rejoindre les boxes de Willie Mullins. La vente de l'Arc, plutôt dédié aux chevaux de plat haut de gamme, a souvent réussi au trio Mullins-Boulard-Kirk. Élevé par Michel Rivaillon (Nièvre), Kiss Will est un neveu des lauréats de Groupe **Unioniste** (Dom Alco) et **My Will** (Saint Preuil).

VENTE D'AUTOMNE 2023

John-Patrick McManus s'offre Kainsbourg pour 355 000 €

On ne sait pas si John-Patrick McManus connaît Gainsbourg le chanteur, mais il est fan du cheval nommé **Kainsbourg** (Doctor Dino). Cet élève des époux Devin et de François Nicolle (Sarthe), fils de la bonne **Ex Fandes Sixties** (Poliglote), deuxième du Prix Hopper (Gr3) et troisième des Prix André Michel et de Maisons-Laffitte (Grs3), est resté





invaincu en deux sorties permettant à son mentor, François Nicolle, de décrocher son premier Groupe en plat dans le Prix de l'Avenir (Gr3 AQPS). Dans la foulée, il est passé à la vente d'automne Arqana, étant vendu à John-Patrick McManus via Horse Racing Advisory pour 355 000 €!

Ex-pensionnaire d'Alain Couétil et représentant de Thierry Pigeon, Kel Histoire (Masked Marvel) a gagné brillamment en débutant à Saint-Brieuc. À la vente d'automne, Pierre Boulard et Harold Kirk l'ont acheté 200 000 € pour Willie Mullins. Élevé par Karine Perreau et Louis Colson (Nièvre), c'est un fils de Drôle d'Histoire (Lucarno), gagnante du Prix Achille-Fould (L) et il provient de la souche de Kario de Sormain (Gunboat Diplomacy), lauréate de Groupe sur le steeple d'Auteuil. 200 000 €, c'est également la somme pour laquelle le même trio Boulard-Mullins-Kirk a acheté Kirsca de Thaix (Cokoriko), lauréate en débutant en plat au Mans pour Erwan Grall et les couleurs de l'Écurie B.A.G. Cette élève de Michel Bourgneuf (Nièvre) est une sœur de Fraca de Thaix (Enrique), gagnant du Prix Finot (L).

Très actif durant la vente d'automne, Pierre Boulard, de nouveau avec son acolyte Harold Kirk pour Willie Mullins, a signé le bon pour acquérir Kappa Jy Pyke (Masked Marvel), vainqueur en débutant en plat à Paray-le-Monial pour Davide Satalia et la casaque de Tabula Rasa. Ils ont acquis pour 140 000 € cet élève d'Éric Becq, neveu de Vol de Brion (Day Flight), vainqueur du Prix Saint-Sauveur (L) et sur le podium des Prix du Président de la République et Montgomery (Grs3). Highflyer Bloodstock est monté jusqu'à 120 000 € pour s'offrir **Julius des Pictons** (Cokoriko), après sa victoire en plat à Pornichet et ses deux podiums sur les haies de Nantes et de Fontainebleau sous l'entraînement Mescam et la casaque de son éleveur, la Scea Marais des Pictons (Vendée).

Guy Petit a acquis le 2 ans Lascar du Mathan (Doctor Dino), un élève de Jean-Marie Baradeau, neveu d'Extrême Nouba (Zambezi Sun) et du prometteur Kabral du Mathan (Pastorius), pour 100 000 €. Il est à l'entraînement chez Noël George et Amanda Zetterholm sous les couleurs du gentlemanrider David Maxwell.

Dans la partie élevage de la vente d'automne, il faut retenir la vente de **Hors Série** (Authorized), pleine de **No Risk at All** (My Risk), pour 87 000 €. C'est Just Three Women qui



a acquis cette sœur de **Gardez la Monnaie** (Fame and Glory), gagnante du Grand Steeple-Chase de Dieppe (L) et nièce de **Tir au But** (Trempolino) et de **Haut les Cœurs** (Saddler Maker), tous deux lauréats de Groupe.



AUCTAV-VENTE OBSTACLE 2023

L'Écurie du Haras d'Érable s'offre Lagerlof pour 30 000 €

Pour cette première vacation dédiée à l'obstacle d'Auctav, BG Racing Service a acquis Lagerlof (Born to Sea), un 2 ans fils de Goosebump (Alianthus), troisième du Prix Wild Monarch (L). Il est désormais âgé de 3 ans et il défend les couleurs de l'Écurie du Haras d'Érable pour l'entraînement d'Armel le Clerc. Il a été élevé par Mickaël Valverde (Charente-Maritime).



TATTERSALLS IRELAND DERBY SALE 2023

200 000 € pour le frère de Juntos Ganamos

Frère du champion **Juntos Ganamo**s (Martaline), lauréat du Prix Ferdinand Dufaure (Gr1) 2023, le 3 ans **Karonacho** (Saint des

Saints) a été acquis 200 000 € par Olly et Aiden Murphy lors de la Derby Sale 2023. Il a été élevé au Haras du Lieu des Champs pour la famille Bryant.

Lors de la même vente, Gordon Elliott s'est offert une fille de **Masked Marvel** (Montjeu), de la famille du lauréat de Gr1 en steeple **Ball d'ARC** (Network), pour 105 000 €. C'est une élève de la famille Terrière (Charente-Maritime).

NOVEMBER NATIONAL HUNT SALE 2023

Un foal d'Hawai Tree vendu 85 000 € lan Ferguson a acquis un fils de Nathaniel (Galileo) et de l'élève d'Éric et Maryse Aubré Hawai Tree (Joshua Tree), gagnante du Prix Vatelys (L) pour 85 000 €.



TATTERSALLS CHELTENHAM DECEMBER SALE 2023

Just a Rose acquis 175 000 £ par Tom Malone et Paul Nicholls

Lauréate lors de ses débuts en point-topoint, **Just a Rose** (Saint des Saints) a été vendue dans la foulée à Tom Malone et Paul Nicholls. Cette élève des époux Faulks, née dans le Calvados, est une fille de **Daring Rose** (Al Namix), deuxième du Prix Christian de Tredern (Gr3). ■



LA GRANDE RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2023

Des AQPS de haut vol d'Auteuil à Fontainebleau

Les AQPS ont réalisé encore de très belles valeurs sur les obstacles, que ce soit les 3 et 4 ans ou les chevaux d'âge. Mais cela, c'est rentré dans les mœurs ! En plat, le programme AQPS a joué pleinement son rôle, mettant en valeur des 4 ans et plus talentueux comme Imagine Banbou ou encore Jeu de Thaix, lequel a filé vers Auteuil avec réussite. Chez les 3 ans, là encore, nous avons vu des éléments pétris de classe comme Kamaro d'Huez ou encore Khrisma.



Juntos Ganamos, l'AQPS le plus riche en obstacle en 2023

Avec 362 250 € de gains amassés en 2023, le 4 ans **Juntos Ganamos** (Martaline) est l'AQPS le plus riche de la dernière saison. Vainqueur au printemps du Prix Ferdinand Dufaure (Gr1), il a joué de malchance dans le Prix Maurice Gillois (Gr1) en faisant tomber **Felix de Giles** au petit open-ditch après avoir gagné le Prix Orcada (Gr3). À l'automne 2023, il a défendu les couleurs d'Alain Jathière

qui en a acquis 30 % et partage donc la co-propriétaire du cheval avec Gérard Augustin-Normand, Margaux Cottin, Michaël Rizieri, Thomas Sivadier et Stéphanie Nigge. Né dans le Calvados, au haras du Lieu des Champs, Juntos Ganamos a été élevé par Magalen Bryant. C'est un petit-fils de **Licara d'Airy** (Oblat), gagnante de cinq courses en steeple et en haies à Pau et à Auteuil et troisième dans le Prix Edmond Barrachin et le Prix La Perichole (Grs3), entre autres.

Juntos Ganamos

Jazz Manouche offre un premier Groupe à Lucie Pontoir

En passant le poteau en tête dans le Prix Morgex (Gr3), **Jazz Manouche** (Nom de D'La) a apporté un premier succès de Groupe à son entraîneur Lucie Pontoir. Ce représentant de Jean-Louis et Alexandrine Berger avait remporté le Prix René Couétil dans un bon style puis il a grimpé de plusieurs étages en se classant troisième du Prix Ferdinand Dufaure (Gr1). Il a été élevé en Saône-et-Loire par Jean-Louis et Alexandrine Berger et Cesare Gallorini Berger.

Parmi les bons 4 ans en steeple, il y a eu également **Jardin d'Arthel** (Cokoriko), dont nous avons parlé au printemps et qui a étoffé son palmarès d'une troisième place dans le Prix Orcada (Gr3) pour les couleurs d'Andrée Cyprès et l'entraînement d'Emmanuel Clayeux.

Quatre fois placé lors de ses quatre premières sorties, en affrontant toujours de meilleurs chevaux, **Julenaland** (Doctor Dino) a ouvert son palmarès avec autorité dans le Prix Questarabad (Gr3). À l'automne, il s'est imposé sur le steeple







de Compiègne. Ce protégé de François Nicolle défend les intérêts de Patrice et Jacques Détré, de Jérémie Filliette, de l'Écurie Team Spirit et de son mentor. Et il a grandi chez Thierry Cyprès qui l'a co-élevé avec l'ex-entraîneur de plat, Yan Durepaire. Mère de **Julenaland**, **Vatu Vara** (Voix du Nord), s'est imposée sur les haies d'Enghien à 4 ans. Vatu Vara est la sœur de **Terre Neuve** (Alberto Giacometti), gagnante du Prix Christian de Tredern (Listed à l'époque) et mère du bon **Hano de Loi** (Jeu St Eloi).

Toujours dans cette promotion des steeple-chasers de 4 ans, dominés par les AQPS, **Jost** (Buck's Boum) a fait un bel automne. Le poulain de François Seigneur, Edward Walsh, Olivier Rauscent et Thierry Cyprès a terminé troisième des Prix Maurice Gillois (Gr1) et Morgex (Gr3). Nous avons déjà eu l'occasion de développer le pedigree de ce protégé de Mickaël Seror il y a un an.

L'ascension de July Flower

Lauréate du Prix Jacques de Vienne (Gr1 AQPS) 2022, **July Flowe**r (Pastorius) est revenue en France après un court séjour en Irlande où cela s'est mal passé. Son nouveau propriétaire, Caolan Woods, a décidé de la remettre chez Mickaël Seror et bien lui en a pris. July Flower a brillamment remporté les Prix Pierre et Bernard Cyprès et Petit Fontaine. Puis elle a conclu deuxième du Prix Renaud du Vivier (Gr1). Elle a été élevée par Hubert Monier, Patrick Lisi et Jean-Pierre Babilotte et c'est une nièce des chevaux de Groupe, **Enjeu d'Arthel** (Saddler Maker) et **Jardin d'Arthel** (Cokoriko).

Troisième du Renaud du Vivier, derrière July Flower, **Japon** (Vision d'État) avait gagné précédemment le Prix Cadoudal pour l'entraînement Nicolle et les couleurs d'Alain Jathière, associé à la famille Détré. Né chez Thierry Cyprès, dans la Nièvre, Japon est le frère d'**Ha La Land** (Poliglote), gagnante du Haras d'Etreham Prix d'Iéna (L).

Jeu de Thaix, l'inapprochable!

Vainqueur du Prix de Craon (Gr1 AQPS), **Jeu de Thaix** (Authorized) a enchaîné sur les obstacles. Il a été acheté en partie par la famille Papot suite à son succès



à ParisLongchamp. Puis il a enlevé de bout en bout, sans se laisser approcher par ses rivaux, ses deux premières sorties à Auteuil, dans les Prix Adrien Besnouin et Oeneas. Comme son nom l'indique, il a été élevé par Michel Bourgneuf. C'est un fils de la bonne **Victoire de Thaix** (Voix du Nord).

Autre bonne 4 ans, élevée par Michel Bourgneuf, **Jonca de Thaix** (Cokoriko) s'est placée de Groupe au printemps.

De quoi faire la Java!

Java (Pastorius) est une bonne petite pouliche. La représentante de Lynne Maclennan, Thierry Cyprès et Paul-Étienne Carrillon a gagné le Prix de Marsan (L) au premier semestre et elle a fait sien le Prix Haras du Reuilly sur le steeple d'Auteuil à l'automne. Nous avons déjà développé le pedigree de cette élève de Thierry Cyprès dans notre précédente parution. ▶





RÉTROSPECTIVE 2023

Deux « Classiques »

de l'automne pour Jewel de Kerza

Jewel de Kerza (Legolas) a fait fort cet automne en s'imposant dans les Prix Louis Champion à Compiègne et Nupsala à Auteuil. La jument de la famille Prigent et de Gabriel Leenders a donc enlevé deux épreuves classiques du calendrier AQPS en obstacle. Native des Côtes d'Armor, où la famille Prigent l'a élevé avec André Le Solliec, Jewel de Kerza est une nièce de Qorlay (Grand Trésor), lauréat du Grand Cross de Dieppe.

Pour Erwan Grall, **Jasmine de Corton** (Coastal Path) a enlevé le Prix Santo Pietro (L) sur les haies d'Auteuil. Elle appartient à son éleveur, Dominique Guyon, et à son entraîneur Erwan Grall. Né en Côte d'Or, c'est la sœur du lauréat de Gr1 sur le steeple anglais, **Black Corton** (Laverock).

Pour Daniela Mele, l'allant **Jordans** (Coastal Path) a gagné le Prix Patrick Lec sur les haies d'Auteuil de huit longueurs. Il a été élevé par Hervé d'Armaillé dans la Nièvre et c'est un petit-fils de la bonne **Ma'am** (Garde Royale), gagnante du Prix Samaritain.

En s'imposant dans le Prix Fezensac, Jango d'Airy (It's Gino) a créé une belle surprise, faisant briller la casaque anglaise de David Maughan, associé à la Scea de la Vallée de l'Orne, Hugo Merienne, James Finch, Samuel Sutton, Laura Gomez Miguel et Maria Elena Miguel Lorca. Comme son nom l'indique, Jango d'Airy a été élevé dans la Meuse par Claude-Yves Pelsy. C'est un neveu de Quaska d'Airy (Cachet Noir), gagnante du Prix Sytaj (Gr3).

Jedusor et Jolimay pour Lord Daresbury

Lord Daresbury a brillé régulièrement avec ses AQPS cet automne. Il est devenu l'un des copropriétaires de **Jedusor** (Cokoriko),



avec Andrée Cyprès, Emmanuel Clayeux et Laurent Couétil, suite à ses nombreuses places sur les haies d'Auteuil. Dès ses débuts en steeple, le pensionnaire d'Emmanuel Clayeux a gagné le Prix Jean Noiret. Élève de Jacques Cyprès et Laurent Couétil (Nièvre), c'est le frère de la bonne **Grangee** (Great Pretender).

Toujours pour Lord Daresbury, mais sous l'entraînement de Louisa Carberry, **Jolimay** (Cokoriko) a gagné avec autorité le Prix Coq Gaulois. Également élevé par le tandem Cyprès-Couétil, c'est le neveu

de **Quizas Jolie** (Video Rock), gagnante du Prix Christian de Tredern (Gr3).

Juan du Lemo, le Poulidor

Le beau bai-brun, **Juan du Lemo** (Voiladenuo), a signé de grandes performances en 2023, même s'il n'a pas gagné. Le pensionnaire de Marie Solignac, qui défend la casaque d'Émilie Collerais, a pris trois places à Auteuil et il a conclu deuxième du Prix Dominique Sartini (L). Né dans le Morbihan, chez Maurice le Floch, c'est un fils de la régulière **Melody du Lemo** (Lesotho).





MENDOCINO

Fils du légendaire Adlerflug

Taille 1.66m - 3 800 €

Vainqueur du Grand Prix de Baden Baden Gr.1

devant Torquator Tasso (Arc 2021)

& Sammarco (Derby Allemand 2022)

Dauphin d'**Alpinista** (*Arc 2022*) dans le **Grand Prix de Munich Gr.1**



CASTLE DU BERLAIS
HUNTER'S LIGHT
LAVELLO
MENDOCINO

François THOMAS fthomas@harasdulion.com +336 17 025 536 ECTOT

GARY DU CHÊNET

ON EST BIEN



Josubie en balade

Pour les couleurs d'Hugo et Pierre Pilarski, **Josubie** (Pastorius) a remporté brillamment le Prix Elisa sous l'entraînement Macaire/Lageneste. Née dans l'Orne et élevée par François-Marie Cottin, elle provient de la souche de **Rubi Ball** (Network) et de l'étalon **Useful** (Vorias).

5 ANS ET PLUS

Goa Lil, le courageux

Goa Lil (Samum) n'a fait que progresser depuis son arrivée en France. Il a d'abord enlevé le Prix de Besançon (L) à l'automne 2022. Et cette année, en allant devant et sans être contrarié aux avantpostes, le cheval de Noël George et Amanda Zetterholm a enlevé brillamment le Prix Léon Rambaud (Gr2). Pour sa réapparition à l'automne, il a enlevé le Prix de Compiègne (Gr3), terminant l'épreuve boiteux. Son courage force le respect et il va profiter d'un long break



pour se remettre en forme. Il a été élevé par Jimmy Detouillon, dans le Doubs et provient de la souche de **Nokara** (Video Rock), lauréat des Prix Fondeur et Xavier de Chevigny.

Inga Kam, une jument tout terrain



Invaincue en deux sorties en cross, **Inga Kam** (Kamsin) a prouvé qu'elle pouvait aussi briller à haut niveau à Auteuil. La jument d'Andrée Cyprès, Emmanuel Clayeux et Laurent Couétil a gagné le Prix Sytaj (Gr3). Native de la Nièvre forcément, élevée par Jacques Cyprès et Laurent Couétil, c'est une fille de la

championne **Vinga** (Voix du Nord), gagnante de l'Anjou-Loire Challenge (L) et du Grand Cross de Craon (L) 2016.

Glorice, toujours aussi performant

Cet automne, Glorice (Network) est revenu au plus haut niveau. Après une troisième place dans le Grand Steeple-Chase de Compiègne (Gr2), le cheval de Franck Deliberos. Patrick Joubert et du Haras de Saint-Voir a enlevé le Prix Général Donnio (L) sur le steeple d'Auteuil. Élevé par Franck, Marie et Victor Deliberos, dans l'Allier, Glorice provient de la famille d'Isidore Ranson (Agent Bleu), vainqueur des Prix Jim Crow et Jacques de Vienne (Gr1 AQPS) et troisième du Prix de Craon (Gr1 AQPS) et de la Grande Course de Haies de Printemps (Gr3), et de Maîtresse de Maison (Video Rock), lauréate des Prix Jasmin II et Saida avant de produire Tir au But (Trempolino), vainqueur du Grand Steeple-Chase d'Enghien (Gr2) et du Prix Léon Olry-Roederer (Gr2). En remontant plus loin dans son papier, on retrouve le nom d'Arénice (Brezzo), vaingueur du Grand Steeple-Chase de Paris (Gr1) 1996.



Écho de Champdoux, le métronome

Très bon AQPS d'âge, Écho de Champdoux (Saddler Maker) a terminé à la deuxième place dans le Prix Montgomery (Gr3) comme en 2022. Ce pensionnaire de Philippe et Camille Peltier, qui défend les couleurs Cassier, a également conclu quatrième du Prix La Haye



La Hêtraie

Brochure en ligne ... cliquez!

2024

hetraie.com

KAPGARDE

n° 2 des étalons stationnés en Fr * 15.000 € ht PV

BATHYRHON

n° 5 des étalons stationnés en Fr* 6.000 € ht PV

GREAT PRETENDER

n°7 des étalons stationnés en Fr* 8.000 € ht PV

NIRVANA DU BERLAIS

Gagnant du Cambacérès Gr1 par 14 longueurs ! Premiers 3 ans en 2024 6.500 € ht PV

ROMAN CANDLE

Fils du top étalon LE HAVRE Souche maternelle de CHICHICASTENANGO Premiers 3 ans en 2024 2.800 € ht PV

HEADMAN

Fils du top étalon KINGMAN Famille maternelle ultra-classique de ENABLE Premiers 2 ans en 2024 3.000 € ht PV

MARE AUSTRALIS

Fils de AUSTRALIA et famille maternelle de MALINAS Gagnant du Ganay Gr1 Premiers foals en 2024 4.500 € ht PV





Jousselin (Gr1). Élevé par Marie-Hélène Cassier dans la Nièvre, Écho de Champdoux est le frère du gagnant de Groupe en steeple en Irlande, Favori de Champdou (Saddler Maker).

Autre métronome de la maison Peltier, qui a eu le même programme qu'Echo de Champdoux, **Grand Oncle** (Saddler Maker) a terminé troisième des Prix Montgomery et La Haye Jousselin sous les couleurs d'Isabelle Peltier. Il a été élevé par le vicomte Yves de Soultrait (Nièvre) et c'est le neveu de **Monoalco** (Dom Alco), vainqueur du Grand Prix d'Automne (Gr1) et des Prix La Barka, Léon Rambaud (Grs2) et Hypothèse (Gr3), mais aussi deux fois troisième de la Grande Course de Haies d'Auteuil (Gr1), sous la casaque et l'entraînement de Philippe Peltier.

Il est Français, aussi à l'honneur en France

Nous avons fait l'ouverture de notre section internationale avec le champion II est Français (Karaktar), suite à sa victoire de Gr1 à Kempton. Mais il faut aussi rappeler qu'il a gagné les Prix Fondeur (L) et Meli Melo l'automne dernier sur le steeple d'Auteuil.

La progression d'Irish Vocation

Irish Vocation (Voiladenuo) est probablement l'un des AQPS qui a le plus progressé cette saison. Troisième du Prix Bango (Gr3 AQPS) en début de saison, le cheval de Yannick Fouin s'est vraiment mis à l'obstacle à l'automne. Vainqueur en solitaire des Prix Grandlieu et Hunorisk sur les haies d'Auteuil, il a fini troisième du Prix Léon Olry-Roederer (Gr2). Élevé par le haras du Taillis (Orne), Irish Vocation est un petit-fils de la black type en plat, **Take Liberties** (Warning).

Indian de Gascogne ouvre la marque en steeple

La belle grise Indian de Gascogne (Martaline) a décroché sa première victoire en steeple dans le Prix Thuya à Auteuil pour une association composée de BDI Racing Team, du Haras de Saint-Voir, de Come de Maupeou d'Ableiges et de Patrick Joubert, et l'entraînement d'Hugo Merienne. Élevée dans les Landes par l'Écurie Cadets de Gascogne et Raoul Masterson, Indian de Gascogne est une nièce de Chirico Vallis (Poliglote), troisième de Gr3 en steeple et de **Fidelio** Vallis (Saint des Saints), placé de Listed en steeple et sur les claies. C'est la souche de Jerico Vallis (Murmure), vainqueur des Prix Georges Courtois (Gr2), Murat (Gr2) et Robert de Clermont-Tonnerre (Gr3).







A CHARLES OF THE PARTY OF THE P

L'automne presque parfait de Grandioso

Vainqueur du Prix Bulan sur le steeple de Compiègne, puis du Prix Cacao sur celui d'Auteuil, Grandioso (Samum) a fini troisième du Prix Georges Courtois (Gr2) pour clore son automne. Il appartient à Hans-Jorg Haltiner et est entraîné par Daniela Mele. Sous la houlette de son propriétaire-entraîneur, Christophe Herpin, Gasby des Planches (Maresca Sorrento) a gagné quatre courses en 2023, dont le Grand Cross de Moulins et il a conclu excellent deuxième du Grand Cross de Compiègne (L). Il a grandi dans la Manche, où il a été élevé par l'Earl Pestour, Anne-Laure Boisson et Delphine Pestour. C'est le fils de Rosée des Planches (Le Balafré) et le petit-fils de Vite Les Planches (Pot d'Or), deux très bonnes juments de cross.

Le protégé des anglais Oliver Greenall et Josh Guerriero, **Gesskille** (Network), déjà lauréat du Prix Xavier de Chevigny (L) 2022, a remporté le Prix Richard et Robert Hennessy (L) à l'automne 2023 à Auteuil. Élevé par J. Cyprès et P. Rabineau, le cheval du Nevers Racing Partnership a ensuite gagné une préparatoire au Grand National (Gr3) avant de s'accidenter fatalement à Cheltenham.



Kara Diamond, la meilleure pouliche

Kara Diamond (Diamond Green) est la meilleure pouliche, et même la meilleure 3 ans AQPS, tous sexes confondus. Pour sa rentrée en fin de printemps, dans le Prix Bois Rouaud, la représentante de Jacques Détré, de l'Écurie Team Spirit, de l'Écurie des Mottes, de François Nicolle et de Patrice Détré a gagné en roue libre, sans sollicitations, confirmant l'estime de son entourage. À l'automne, elle a enlevé le Prix de Chambly (Gr3) puis elle s'est classée troisième du Haras d'Etreham Prix



Bournosienne-Prix Magalen Bryant (Gr2). C'est dans le Maine-et-Loire qu'elle a grandi, aux bons soins de Patrick Moulin et Arnaud Poirier. Cette protégée de François Nicolle est une fille de **Bloane** (Dano Mast), qui n'a couru qu'en plat, gagnant le Prix des Guilledines (Gr3 AQPS).

Karakta apporte un premier Groupe à Étienne d'Andigné

Étienne d'Andigné a fait du beau travail avec **Karakta** (Karaktar). Il a façonné cette élève et représentante du Haras de Saint-Voir, qui a gagné coup sur coup les Prix



Speranza-Prix Paulette Rolland et Général de Saint-Didier (Gr3), offrant un premier Groupe à son mentor et son jockey Valentin Morin. Née dans l'Allier, **Karakta** est la nièce de **Rendons Grâce** (Video Rock) et d'**Homme du Jour** (Video Rock).







Karré d'As s'affirme en steeple

Gagnante du Prix d'Essai des Pouliches, Karré d'As (Balko) s'est transformée en une belle pouliche à l'automne, prenant de la force. Passée en steeple, elle a pris trois deuxièmes places de manière consécutive, dont une dans le Prix Congress (Gr2) pour Patrice Détré et Lydie Cottin. Elle a grandi aux bons soins de Lydie Cottin, associée à la famille Bryant, dans le Maine-et-Loire. C'est une nièce du champion de cross, **Uroquois** (Passing Sale).

Kingland, un poulain d'avenir

Pour Lynne Maclennan, Thierry Cyprès, Paul-Etienne Carrillon et Renaud Lavillenie, et l'entraînement Nicolle, **Kingland** (Cokoriko) a fait impression en s'imposant dans le Prix Finot (L). Il a confirmé ensuite en se classant quatrième du Prix Georges de Talhouët-Roy (Gr2) et troisième du Prix Cambacérès (Gr1). Élève de Thierry Cyprès, il n'est autre que le frère du champion **Figuero** (Yeats).

Également entraîné par François Nicolle, le 3 ans **Kentucky Wood** (Balko) a ouvert son palmarès dans le Prix Lusignan, puis il a enlevé le Prix Chalet (L) sous les couleurs de Franck Deliberos, associé au Haras de Saint-Voir. Né dans la Nièvre, il a été élevé par Bertwood Stables et Nicolas de Lageneste. C'est le frère d'**Imac Wood** (Karaktar), vainqueur sur le steeple anglais.



LES PRINCIPALES COURSES AQPS DE 2023 EN OBSTACLE

DATE	COURSE (PRIX DE PLUS DE 30 000 €)	HIPPODROME	DISC.	DIST.	ÂGE	ALLOC.
07/03	Prix Rivoli	Compiègne	S	3 450	4 & 5 ans	59 000€
	Prix Baroud III	Course supprimée				
07/03	Prix Fernand Roy	Compiègne	S	4 100	6 ans +	59 000 €
11/03	Prix de l'Yonne	Auteuil	Н	3 500	4 ans	53 000 €
11/03	Prix Samaritain	Auteuil	Н	3 500	4 & 5 ans	55 000 €
26/03	Prix Mitsouko III	Auteuil	S	3 600	4 ans	59 000 €
06/04	Prix de Préchac	Compiègne	S	3 900	5 ans	64 000 €
08/04	Prix Oteuil SF	Auteuil	Н	3 500	4 ans	53 000 €
23/04	Prix René Couétil	Auteuil	S	3 500	4 ans	59 000 €
23/04	Prix André Boingnères	Auteuil	S	4 400	5 ans	59 000 €
10/05	Prix Radio Paris	Compiègne	S	3 450	4 & 5 ans	59 000 €
13/05	Prix Jasmin II	Auteuil	S	4 400	5 ans	59 000 €
20/05	Prix Djarvis	Auteuil	S	3 500	4 ans	59 000 €
03/06	Prix Ginetta II	Auteuil	S	3 500	4 & 5 ans	59 000 €
17/06	Prix Xavier de Chevigny	Auteuil	S	4 400	5 & 6 ans	95 000 €
17/06	Prix Al Capone II	Auteuil	S	3 500	4 ans	59 000 €
05/09	Prix Jean Noiret	Auteuil	S	3 600	4 ans	59 000 €
08/09	Prix Laniste	Compiègne	S	3 900	5 ans+	57 000 €
12/09	Prix Pierre & Bernard Cyprès	Auteuil	Н	3 600	4 & 5 ans	55 000 €
19/09	Prix Patrick Lec	Auteuil	Н	3 600	4 ans	55 000 €
03/10	Prix Isopani	Auteuil	Н	3 600	3 ans	54 000 €
03/10	Prix Fezensac	Auteuil	S	3 500	4 ans	59 000 €
16/10	Prix Louis Champion	Compiègne	S	3 900	4 & 5 ans	59 000 €
20/10	Prix Adrien Besnouin	Auteuil	Н	3 600	4 & 5 ans	55 000€
24/10	Prix Ferdinand Riant	Auteuil	S	4 400	5 ans+	59 000 €
03/11	Prix Elisa	Auteuil	S	3 500	4 & 5 ans	59 000 €
11/11	Prix Coq Gaulois	Auteuil	S	4 400	4 ans	59 000 €
18/11	Prix Thuya	Auteuil	S	4 400	5 ans+	59 000 €
02/12	Prix Nupsala	Auteuil	S	4 400	4 ans	62 000 €





Kandy Park, du talent à revendre

Après un probant début de carrière en plat, **Kandy Park** (Waldpark) a enchaîné en gagnant les Prix Isopani et Robert de Lipowski à Auteuil. Puis le poulain de la famille Papot et de Daniela Mele a perdu son invincibilité en obstacle dans le Prix Chalet. Il a été élevé dans la Manche par Guy Cherel et il n'est autre que le neveu de **Damalisque** (Linda's Lad), gagnant du Prix Achille-Fould (L).

Autre poulain AQPS défendant des couleurs historiques, **Kit Raffles** (Saint des Saints) a gagné pour ses débuts en haies à Senonnes, puis sur le steeple de Compiègne sous les couleurs de Simon Munir, associé à Isaac Souede. Il a conclu son année par une deuxième place dans le Prix Vatelys (L). Né au haras du Lieu des Champs (Calvados), son co-éleveur avec Anna Bromley et la succession David



Powell, Kit Raffles est le propre frère du lauréat de Gr1 **Fusil Raffles**. Estimé par Gabriel Leenders, **Kador de Ciergues** (Masterstroke) a remporté le Prix Mid Dancer pour Equotair, Chauvigny Global Équine, l'Écurie Brillantissime et l'Écurie Nosat. C'est un élève de Jean-Louis Devillard (Saône-et-Loire), neveu du champion Lord Carmont (Goldneyev) et des très bons Toutancarmont (Al Namix) et Amirande (Astarabad). Poulain très régulier et dur, Krakan (Estejo) a gagné le Prix de Craon sur les haies de Compiègne en laissant une belle impression pour Hugo et Pierre Pilarski, associés à José Louis Da Silva, Paul-Étienne Carrillon, Renaud Lavillenie et Thierry Cyprès. Élevé par Jean-Nicolas Tige dans l'Allier, il provient d'une souche Cyprès. ▶

Kassel Allen, meilleur 4 ans en steeple à Cagnes

À l'heure où nous écrivons ces lignes, **Kassel Allen** (Castle du Berlais) est le meilleur steeple-chaser de 4 ans du meeting cagnois. Le poulain du GAEC Allen et d'Hugo Merienne a enlevé facilement le Prix André Masséna-Grande Course de Haies des 4 ans (L). Né dans l'Allier où Bruno Vagne l'a élevé, c'est le neveu du bon **Gelino Bello** (Saint des Saints).

GAGNANT	SIRE	ÉLEVEUR	PROPRIÉTAIRE	ENTRAÎNEUR
Jetronic	Reliable Man	E. Bec de la Motte & J. Bruneau de la Salle	Promanco Ltd	P. Quinton
Harmonie d'Ainay	Masterstroke	S. Milaveau	Élevage d'Ainay & G. Leenders	Gab. Leenders
Jachar	Cokoriko	JM. Callier	R. Kelvin Hughes	N. George & A. Zetterholm
Joke	Whitecliffsofdover	Mme C. Leenders & Mme F. Couteaudier	O. & A. Seite & E. & G. Leenders	E. & G. Leenders
Joker de Mai	Balko	Familles Touzaint & Girard	JP. Monclin/F. Fonteyne/Écurie Equus	J. Delaunay
	Cokoriko	Familles Cherpi & Couétil	Haras de Saint-Voir	N. de Lageneste
Jericoacoara	Free Port Lux	Mme M. Juhen-Cyprès/T. Juhen/C. Dufour	Mme P. Papot/D. Satalia	D. Satalia
Jazz Manouche	Nom de D'La	JL. Berger/C. Gallorini Berger/Mlle A. Berger	JL. & Mlle A. Berger	L. Pontoir
I Can Do It Sir	Jukebox Jury	E. Clayeux/P. Joubert/P. Couderc	Écurie P. Joubert/E. Clayeux/Écurie Couderc	E. Clayeux
Itiepy	Karaktar	Famille Contignon	M. Contignon & Mlle AS. Pacault	Mlle AS. Pacault
Inédit de Ciergues	Tiger Groom	JL. Devillard	Écurie Madame L. Maclennan & Haras de Saint-Voir	A. Chaillé-Chaillé
	Pastorius	E. Clayeux/P. Joubert/P. Couderc	P. Joubert/P. Couderc/E. Clayeux	E. Clayeux
Jupe Sacrée	Cokoriko	JF. Magnien	Écurie Magnien/Écurie Delaunay	J. Delaunay
Inédit de Ciergues	Tiger Groom	JL. Devillard	Écurie Madame L. Maclennan & Haras de Saint-Voir	A. Chaillé-Chaillé
	Cokoriko	J. Cyprès & Winning Bloodstock Agency	Lord Daresbury/Écurie Mme J. Cyprès	E. Clayeux
Jedusor	Cokoriko	J. Cyprès & L. Couétil	Lord Daresbury/Écurie Mme J. Cyprès/E. Clayeux/L. Couétil	E. Clayeux
	Network	Famille Deliberos	F. Deliberos/Écurie P. Joubert/Haras de Saint-Voir	F. Nicolle
July Flower	Pastorius	H. Monier/P. Lisi/JP. Babilotte	C. Woods	M. Seror
	Coastal Path	H. d'Armaillé	Ikarusracing	MIIe D. Mele
Kandy Park	Waldpark	G. Cherel	Mme P. Papot/Mlle D. Mele	MIIe D. Mele
Jango d'Airy	It's Gino	CY. Pelsy	D. Maughan/Scea de la Vallée de l'Orne/H. Merienne/ J. Finch/S. Sutton/L. Gomez Miguel/ME. Miguel Lorca	H. Merienne
Jewel de Kerza	Legolas	Earl de Kerza/A. Le Solliec/C. Prigent/B. Prigent		Gab. Leenders
	Authorized	M. Bourgneuf	Famille Papot/Mlle D. Mele	Mile D. Mele
Gallox	Samum	P. Joubert/E. Clayeux/P. Couderc	Tabula Rasa	D. Satalia
Josubie	Pastorius	FM. Cottin	Écurie H. & P. Pilarski/Tilbury Bloodstock	H. de Lageneste & G. Macaire
Jolimay	Cokoriko	J. Cyprès & L. Couétil	Lord Daresbury/Écurie Madame J. Cyprès/L. Couétil	Mme L. Carberry
Indian de Gascogne		Écurie Cadets de Gascogne/R. Masterson	BDI Racing Team/Haras de Saint-Voir/	
			Come de Maupéou d'Ableiges/Écurie P. Joubert	H. Merienne
Jewel de Kerza	Legolas	Earl de Kerza/A. Le Solliec/C. Prigent/B. Prigent	1 0	Gab. Leenders





4 ANS ET PLUS

Jeu de Thaix s'offrel'Arc des AQPS avant l'obstacle

Avant son achat par la famille Papot, **Jeu de Thaix** (Authorized) a remporté de toute une classe le Prix de Craon (Gr1 AQPS) sous la casaque de son entraîneur Daniela Mele. Nous avons déjà développé son pedigree plus haut dans l'article. Deuxième du Prix de Craon (Gr1 AQPS) 2022, **Icone Angevine** (Ballingarry) s'est imposée sûrement pour sa rentrée dans le Prix Henri et Maurice de Lageneste à Vichy. La protégée de Bruno Audouin, défendant les intérêts de l'Écurie Fleury et Pierre Laboue, a ensuite enchaîné par un succès

dans le Prix de l'Union des AQPS du Centre-Est (Gr3 AQPS) à Vichy et une troisième place dans le Prix de Craon, puis dans le Prix Glorieuse (Gr2 AQPS). Co-élevée par Laure et Catherine Fleury, dans le Maine-et-Loire, c'est une sœur de **Fines Aile**s (Doctor Dino), deuxième du Grand Steeple-Chase de Loire-Atlantique (L).

Imagine Banbou, une vraie championne

Imagine Banbou (Coastal Path) a été la meilleure jument AQPS en plat et celle qui a été la plus constante, courant cinq fois pour trois succès en 2023, dont les Prix Bango (Gr3 AQPS), d'Estruval (Gr3 AQPS) et Chloris (Gr2 AQPS) en 2023. Elle a également terminé deuxième du Prix de Craon et du Prix Glorieuse. Cette

élève d'Évelyne Banchereau (Mayenne) n'est autre que la nièce de **Fréro Banbou** (Apsis), vedette des handicaps, en steeple, outre-Manche, et troisième notamment du Grand Annual Challenge Cup Handicap Steeple Chase (Gr3) de Cheltenham.

Nous évoquions le Prix Glorieuse duquel Imagine Banbou a conclu deuxième. C'est **Jimfa** (Magneticjim) qui a enlevé ce Gr2 AQPS, avant de conclure deuxième de la pensionnaire de Sébastien Zuliani dans le Chloris. Appartenant à Thierry Pigeon, et entraînée par Alain Couétil, Jimfa a été élevée par Couétil Élevage (Manche). C'est une fille de **Shifa** (Lost World), qui a gagné le Prix Altesse V.



Kamaro d'Huez, leader incontestable

Kamaro d'Huez (Montmartre) a gagné dès sa deuxième sortie, dans un style plaisant, aux Sables-d'Olonne. Puis ce poulain entier a offert un premier Groupe à son mentor Élisabeth Allaire en remportant le Prix de l'Isle-Briand (Gr3 AQPS). Il ne s'est pas arrêté là puisqu'il a aussi enlevé le Prix du Bourbonnais (Gr2) et le Prix Jacques de Vienne (Gr1 AQPS). Incontestablement, il est le



LES PRINCIPALES COURSES AQPS DE 2023 EN PLAT

DATE	COURSE (PRIX DE PLUS DE 20 000 €)	HIPPODROME	DISC.	DIST.	ÂGE	ALLOC.
28/03	Saint-Cloud	Prix Bango (Gr3 AQPS)		2 500	4 & 5 ans	35 000 €
26/04	Saint-Cloud	Prix d'Estruval (Gr3 AQPS)		2 500	4 ans & 5 ans	35 000 €
19/07	Prix de l'Union des AQPS du Centre Est (Gr3 AQPS)	Vichy	Р	2 400	4 & 5 ans	35 000 €
28/07	Prix de l'Isle-Briand (Gr3 AQPS)	Lion-d'Angers	Р	2 400	3 ans	37 000 €
23/08	Prix Antoine de Vazelhes-Critérium du Centre (Gr3 AQPS)	Vichy	Р	2 400	3 ans	37 000 €
03/09	Prix Richard de Gennes (Gr3 AQPS)	Craon	Р	2 400	3 ans	37 000 €
07/09	Prix de Craon-Grand Prix des AQPS (Gr1 AQPS)	ParisLongchamp	Р	2 400	4 & 5 ans	70 000€
17/09	Prix Yves d'Armaillé (Gr3 AQPS)	Moulins	Р	2 400	3 ans	37 000 €
22/09	Prix du Bourbonnais (Gr2 AQPS)	Saint-Cloud	P	2 500	3 ans	51 000 €
08/10	Prix du Tremblay (Gr3 AQPS)	Lyon-Parilly	Р	2 400	3 ans	37 000€
30/10	Prix Glorieuse (Gr2 AQPS)	Saint-Cloud	Р	2 500	4 & 5 ans	51 000 €
01/11	Prix des Guilledines (Gr3 AQPS)	Durtal	Р	2 900	3 ans	37 000 €
01/11	Prix de l'Avenir (Gr3 AQPS)	Nantes	Р	2 400	3 ans	37 000 €
16/11	Finale du Challenge AQPS-Prix de la Sensive	Pornichet	Р	2 400	4 ans	27 500 €
25/11	Prix Chloris (Gr2 AQPS)	Fontainebleau	Р	2 500	4 & 5 ans	51 000€
25/11	Prix Jacques de Vienne (Gr1 AQPS)	Fontainebleau	Р	2 500	3 ans	70 000 €





numéro 1 des AQPS de 3 ans en plat. Il défend les couleurs de son entraîneur, Élisabeth Allaire, associée à Pascal Canu, co-éleveur du poulain avec Jean-Pierre Canu (Calvados). Kamaro d'Huez est un fils de **Cime d'Huez** (Le Balafré), gagnante par deux fois sur le steeple du Pertre.

Khrisma, meilleure pouliche

Avant sa vente à l'étranger, **Khrisma** (Pastorius) a remporté les Prix Yves d'Armaillé (Gr3 AQPS) et du Tremblay (Gr3 AQPS) avant de se classer troisième du Prix Jacques de Vienne (Gr1 AQPS) pour les couleurs d'Édouard Beroud et l'entraînement d'Emmanuel Clayeux. Élevée par

l'élevage du Colombier et le haras de Saint-Voir, dans la Loire, Khrisma est une nièce de **Borice** (Network), lauréat de six courses en haies et en steeple, dont le très bien doté Galway Plate (handicap) sur les fences irlandais, mais aussi deuxième du Prix Montgomery et troisième du Prix du Président de la République (Grs3).

Le premier Prix Richard de Gennes couru sous la formule Gr3 AQPS a été remporté par **Keeny** (Magneticjim) pour Alain Couétil et Thierry Pigeon, avant qu'elle ne termine troisième du Prix des Guilledines (Gr3 AQPS). Élevée par Couétil Élevage (Manche), elle est la sœur d'**Elvira** (Poliglote), gagnante en plat contre les purs et placée dans de nombreux Groupes AQPS.

Katchina (Tigron) a aligné trois succès, s'imposant notamment dans le Prix Antoine de Vazelhes-Critérium du Centre (Gr3 AQPS) pour l'entraînement de Laurent Postic et les couleurs de Gilles Leca, associé à Véronique Marie. Élevé par Valérie Vatel et Manon Candas, dans le Cher, Katchina est la sœur de Graal d'Aubois (Tigron), deuxième du Prix Bango (Gr3 AQPS).

La casague et l'élevage d'Évelyne Banchereau a performé avec les chevaux d'âge, Imagine Banbou et avec les 3 ans, grâce notamment à la sœur de cette dernière, **Karoline Banbou** (No Risk at All), gagnante du Prix des Guilledines (Gr3 AQPS), deuxième des Prix Jacques de Vienne (Gr1 AQPS), du Bourbonnais (Gr2 AQPS) et Richard de Gennes (Gr3 AQPS). Avant sa vente, **Kainsbourg** (Doctor Dino) est resté invaincu, en deux sorties, en s'imposant dans le Prix de l'Avenir (Gr3 AQPS), offrant un premier Groupe en plat à son mentor François Nicolle. Élevé dans la Sarthe, par Antonia et Henri-François Devin et François Nicolle, Kainsbourg est un fils de la bonne Ex Fan des Sixties (Poliglote).



GAGNANT	SIRE	ÉLEVEUR	PROPRIÉTAIRE	ENTRAÎNEUR
Imagine Banbou	Coastal Path	Mme E. Banchereau	Mme E. Banchereau	S. Zuliani
Imagine Banbou	Coastal Path	Mme E. Banchereau	Mme E. Banchereau	S. Zuliani
Icône Angevine	Ballingarry	Mlle L. & Mme C. Fleury	Écurie R. Fleury & P. Laboue	E. Grall
Kamaro d'Huez	Montmartre	JP. Canu & P. Canu	E. Allaire/JP. Canu & P. Canu	E. Allaire
Katchina	Tigron	Mme V. Vatel & Mme M. Candas	G. Leca/Mlle V. Marie	L. Postic
Keeny	Magneticjim	Couétil Élevage	T. Pigeon	A. Couétil
Jeu de Thaix	Authorized	M. Bourgneuf	Famille Papot/Mlle D. Mele	Mlle D. Mele
Khrisma	Pastorius	Élevage du Colombier/Haras de Saint-Voir	E. Beroud	E. Clayeux
Kamaro d'Huez	Montmartre	JP. Canu & P. Canu	E. Allaire/JP. Canu & P. Canu	E. Allaire
Khrisma	Pastorius	Élevage du Colombier/Haras de Saint-Voir	E. Beroud	E. Clayeux
Jimfa	Magneticjim	Couétil Élevage	T. Pigeon	A. Couétil
Karoline Banbou	No Risk at All	Mme E. Banchereau	Mme E. Banchereau	S. Zuliani
Kainsbourg	Doctor Dino	Mme H. Devin/F. Nicolle/HF. Devin	Mme H. Devin	F. Nicolle
Jeannette	It's Gino	T. Cyprès	A. de Lanfranchi	A. Fouassier
Imagine Banbou	Coastal Path	Mme E. Banchereau	Mme E. Banchereau	S. Zuliani
Kamaro d'Huez	Montmartre	JP. Canu & P. Canu	E. Allaire/JP. Canu & P. Canu	E. Allaire



SAISON 2023-2024 OUTRE-MANCHE

Un début de saison sur les chapeaux de roues

Les French breds ont démarré pied au plancher la saison d'obstacle anglo-irlandaise. Et parmi eux, les AQPS ont pris leur part. Nous vous proposons un focus sur les principales victoires AQPS en Angleterre et en Irlande. Focus que nous arrêtons au 9 janvier, avant le Dublin Racing Festival et les festivals de Cheltenham, du Grand National et de Punchestown que nous traiterons lors de notre prochaine parution.

Il est Français et... exceptionnel!

Forcément, nous commençons cette rubrique internationale (même s'il pourrait aussi avoir les honneurs de la rubrique française!) par le champion AQPS II est Français (Karaktar). Il a été le digne successeur des Nupsala, The Fellow, First Gold ou encore Algan en s'imposant le 26 décembre dans un Gr1 en Angleterre, le Kauto Star Novices' Chase, avec des chronos exceptionnels, qui, en théorie, lui aurait permis de gagner le King George VI Chase (Gr1) face aux chevaux

expérimentés. Il a réalisé une promenade de santé, l'emportant de bout en bout. Les Anglais sont tombés amoureux de lui, et il pourrait bien le revoir l'hiver prochain, cette fois dans le King George VI 2024.

Co-entraîneur de l'élève du champion de Richard Kelvin Hughes et de Nicolas de Lageneste, Noël George a eu ces mots : « *Je* suis ravi qu'll est Français ait pu venir à Kempton et montrer à tout le monde à quel point il est bon! C'est formidable pour les courses françaises de venir ici et de prouver que nous pouvons être compétitifs au plus haut niveau. Le cheval a une vitesse de croisière incroyable. J'avais regardé beaucoup de replays de l'épreuve. Et la vitesse à laquelle ll est Français peut courir à Auteuil en terrain lourd est plus forte que la vitesse à laquelle ils vont dans ce Gr1. Le gros point fort des chevaux français, c'est leur qualité de saut. La façon avec laquelle il prend des longueurs à ses adversaires est phénoménale. Cette saison, le rêve serait de remporter le Grand Steeple-Chase de Paris (Gr1) car









Nicolas de Lageneste, qui en possède la moitié, a tout fait pour qu'il reste entraîné en France pour enlever ce Grand Steeple. Ce sera notre prochain objectif. Le Grand Steeple puis le King George VI Chase (Gr1) 2024, c'est ce à quoi nous pensons. Nous pouvons rêver qu'il soit une superstar. Une superstar que nous avons réussi à garder à l'entraînement en France. Richard Kelvin-Hughes a investi beaucoup d'argent sur Il est Français. Son rêve est de remporter la Cheltenham Gold Cup (Gr1). Si nous pouvons gagner le Grand Steeple et la Gold Cup, ce serait incroyable. »

Pour l'anecdote, au retour de piste d'Il est Français, Amanda Zetterholm a donné un drapeau bleu-blanc-rouge à James Reveley, qui l'a mis sur ses épaules à son retour aux balances.

La « folie II est Français »

Quelques heures après la victoire d'Il est Français, sur Twitter, les fans anglais et irlandais ont témoigné de leur admiration envers notre champion. À la question : « Quelle performance avez-vous préférée en ce 26 décembre ? » Beaucoup ont répondu : « Il est Français ». Le cheval a même eu son GIF, sa vidéo animée, sur son désormais fameux bond au dernier fence avant le tournant final, qui était une vraie publicité pour l'obstacle. Des journalistes aux sportsmen, tout le monde a été impressionné par II est Français de l'autre côté de la Manche.

Élevé par le haras de Saint-Voir (Allier), Il Est Français est le frère d'**Un Beau Matin** (Sagamix), gagnant du Prix Rohan (L) et plusieurs fois placé de Groupe sur les claies en Irlande, et de **Général nous Voilà** (Presenting), lauréat du Prix Patrick Lec. Il Est Français est le neveu d'**Hard Rock** (Vidéo Rock), vain-







• queur du Prix Edmond Barrachin (Gr3), de Programmée (Kahyasi), mère de Dame de Compagnie (Lucarno), gagnante de Gr3 sur les claies de Cheltenham, de Sortie de Secours (Trempolino), lauréate des Prix Christian de Tredern (Listed à l'époque) et Dominique Sartini (L), mère de Général en Chef (Martaline), gagnant du Prix William Head (L) et quatrième du Grand Steeple-Chase de Paris (Gr1), et d'Un Jour ou l'Autre (Trempolino), vainqueur du Prix Le Gualès de Mézaubran (L) à Auteuil.

Irish Point s'affirme au plus haut niveau

Comme II est Français (Karaktar), **Irish Point** (Joshua Tree) est passé par le programme de courses plates AQPS. D'ailleurs, il avait battu le champion élevé par Nicolas de Lageneste dans le Prix Jacques de Vienne (Gr1 AQPS). Lauréat de Gr1 sur les claies à Aintree en avril 2023, il a enlevé ses deux premières sorties de la saison 2023/2024, un Gr3 sur les claies de Down Royal puis le Christmas Hurdle (Gr1) à Leopardstown. Le cheval de Brian Acheson (Robcour) est ainsi devenu

l'un des favoris de la Stayer's Hurdle (Gr1) de Cheltenham. Pour rappel, il a été élevé par Nicolas Landon, Geoffroy de Carcaradec, Geoffroy de Quatrebarbes et la succession Xavier de Quatrebarbes (Maine-et-Loire). C'est un petit-fils de **Donatella II** (Brezzo), qui a remporté trois courses en plat, à 4 ans, dont le Prix Glorieuse (Gr2 AQPS).

Éditeur du Gite, toujours au zénith

Éditeur du Gite (Saddex) a réussi le doublé dans le Desert Orchid Handicap Chase (Gr2), le 27 décembre à Kempton. Il a parfaitement sauté, menant à un rythme sélectif et s'est imposé nettement. Mentor d'Editeur du Gite, Gary Moore a déclaré : « Il va courir le Game Spirit Chase (Gr2) à Newbury, sur une piste à main gauche sur laquelle il est meilleur. Ensuite, il sera engagé dans le Champion Chase (Gr1). Ce sera probablement sa dernière occasion de gagner cette épreuve. »

Élevé en Mayenne par Daniel Gérault, Éditeur du Gite est passé deux fois sur le ring d'Argana. Lors de la vente d'été 2017, il a été racheté 40 000 €. Puis à l'occasion de la vente du Grand Steeple 2018, il a été acquis 125 000 € par NBB Racing. C'est le frère d'**A Merveille** (Network), gagnante du Prix Pierre Cyprès.

Elixir de Nutz a conservé de beaux restes

À 10 ans, **Elixir de Nutz** (Al Namix) est encore très performant. Il a gagné la Haldon Gold Cup (Gr2), un très gros handicap sur le steeple de Newbury et a conclu troisième du Desert Orchid Handicap Chase (Gr2). Il a été élevé par Tangi Saliou et Jocelyne Ventrou, dans le Maine-et-Loire. C'est le frère de **Calnutz** (Balko), lauréat de deux Grand Steeples de Nantes (L) et d'un Grand Steeple de Bordeaux (L).

Jango Baie brille sous la pluie d'Aintree

Jango Baie (Tiger Groom) a remporté le Formby Novices' Hurdle (Gr1). Après avoir patienté derrière le groupe de tête, il a progressé à l'entrée de la ligne droite, évitant une chute à l'avant-dernière claie. Il s'est retrouvé à la lutte mais il a réussi à l'em-





porter nettement. Jango Baie est ainsi resté invaincu en deux sorties officielles sur les claies. Son entourage pense qu'il va encore progresser et pouvoir viser d'autres Grs1. Comme son nom l'indique, Jango Baie a été élevé non loin du Mont-Saint-Michel par André-Jean Belloir, l'Écurie des Vives Terres et P.-A. Ouvry. Il est passé deux fois sur le ring de Tattersalls Ireland. Il a d'abord été acheté 30 000 € par Matt Gahan puis, à l'issue d'une deuxième place en point-to-point, il a été acquis 170 000 £ par J.P. McGrath Bloodstock. C'est le neveu de **Rhodes Island** (Crillon), troisième du Prix Rigoletto (L).

Homme Public triomphe à Cheltenham

Profitant de la chute de **JPR One** (Court Cave) au dernier fence, **Homme Public** (Cokoriko) s'est imposé dans l'Arkle Trial Novices' Chase (Gr2) à Cheltenham. Ce pensionnaire des francophiles Oliver Greenall et Josh Guerriero a franchi un palier sur le steeple. Il a grandi

chez Jacques et Andrée Cyprès (Nièvre). Homme Public est un fils d'**Uddy** (Voix du Nord), qui a enlevé sept courses en plat et en haies, dont le Prix du Cher (L), et s'est classée quatrième du Prix La Barka (Gr2).

Hauturière décroche son premier Groupe

Bonne jument sur les claies, gagnante de Listed et placée de Groupe dans la spécialité, **Hauturière** (No Risk at All) est en train de devenir une bonne femelle en steeple. Elle l'a prouvé en s'offrant un premier Groupe dans le Dawn Run Mares Novice Chase (Gr2). Hauturière a été élevée dans la Manche par Guy Cherel. Elle est la nièce du champion **Usual Suspects** (Goldneyev), triple lauréat de Groupe, vainqueur du Prix Alain du Breil (Gr1) et troisième du Prix Cambacérès (Gr1).

Favori de Champdou apprend vite son métier de steeple-chaser

Grand cheval, taillé pour le steeple, Favori

de Champdou (Saddler Maker) a ouvert son palmarès, pour sa deuxième sortie dans la spécialité, dans le Florida Pearl Novice Chase (Gr2). Natif de la Nièvre, il a été élevé par Marie-Hélène Cassier et il est passé trois fois en vente. Il a été vendu 34 000 £ en tant que store de 3 ans. Deuxième d'un point-to-point, il n'a ensuite pas trouvé preneur pour 120 000 £. Trois fois placé de point-to-point, il n'a coûté « que » 60 000 € à 4 ans chez Goffs en mai 2019. Il est ensuite passé sous les couleurs de Gigginstown House Stud avec la réussite qu'on lui connaît. C'est le propre frère d'**Écho de Champdoux**, vainqueur du Prix Hardatit (L), deux fois deuxième du Prix Montgomery (Gr3) et deuxième de la Grande Course de Haies de Printemps (Gr3) et quatrième du Prix La Haye Jousselin (Gr1).

Imagine, l'invaincu en steeple

Imagine (Montmartre) est resté invaincu en deux sorties sur les fences à l'issue du Crad-▶





dockstown Novice Chase (Gr2) à Punchestown le 26 novembre. Le sauteur de Caldwell Construction a parfaitement sauté et après le dernier obstacle, le pensionnaire de Gordon Elliott s'est assuré l'avantage pour l'emporter d'une demi-longueur.

Né dans la Manche, Imagine a été élevé par Xavier Leredde et Daniel Desforges. Imagine est passé à 3 ans (en tant que store) à la Goffs Landrover sale. Joey Logan a signé le bon à 60 000 €. C'est le neveu du champion Lord Carmont (Goldneyev), vainqueur des Prix Murat, Montgomery et Héros XII (Grs3), mais aussi deuxième du Grand Steeple 2007 et deux fois troisième du Prix La Haye Jousselin (Gr1), d'Amirande (Astarabad), vainqueur du Grand Steeple du Lion (L), du Prix Lutteur III (L) et deuxième du Prix Robert de Clermont-Tonnerre (Gr3), et du champion de cross Toutancarmont (Al Namix), gagnant de l'Anjou-Loire Challenge et à l'arrivée du Grand Cross de Pau (Ls), mais aussi troisième du Prix Edmond Barrachin (Gr3).

Chambard s'impose sur les obstacles du Grand National

Déjà vainqueur du Fulke Walwyn Kim Muir Challenge Cup Amateur Jockeys' Handicap Chase durant le Festival de Cheltenham 2022, **Chambard** (Gris de Gris) a prouvé sa polyvalence en s'imposant dans le Becher Handicap Chase (Gr3) à Aintree sur les obstacles du Grand National (Gr3) avec sa fidèle Lucy Turner en selle. Il pourrait maintenant préparer le Grand National (Gr3) en avril. Chambard a été élevé dans la Nièvre par Emmanuel Roussel, Andrée Cyprès et le comte Antoine-Audoin Maggiar.

Jeriko du Reponet et une floppée de jeunes prometteurs

À Newbury, le 30 décembre, **Jeriko du Reponet** (Chœur du Nord) est resté invaincu en trois sorties sur les claies en s'imposant brillamment. Il s'annonce comme le grand favori du Supreme Novices' Hurdle (Gr1) de Cheltenham pour la casaque de John-Patrick McManus. Cet élève de Daniel Jannet (Ain) provient de la souche de la bonne **Saphira Mans** (Fragrant Mix).

Le 27 décembre à Limerick, le Mares Maiden Hurdle a été enlevé par **Judicieuse Allen** (Great Pretender), une élève de Bruno et Damien Vagne (Allier). Cette fille de la bonne **Concerto d'Allen** (Coastal Path) avait été achetée suite à sa deuxième place à Pau l'hiver dernier pour Gabriel Leenders. Pour ses premiers pas pour Willie Mullins, elle a fait un truc. À l'entrée de la ligne droite, elle paraissait devoir finir cinquième, mais elle est revenue de nulle part, comblant de nombreuses longueurs sur le plat pour l'emporter plaisamment. Judicieuse Allen pourrait être une vraie chance tricolore pour le Dawn Run Mares' Novices' Hurdle (Gr2) à Cheltenham. Achetée 230 000 € par Pierre Boulard et Harold Kirk pour Willie Mullins chez Iwantthewinner, suite à ses premiers pas victorieux en plat à Saint-Brieuc, Jade de Grugy (Doctor Dino) a commencé sa carrière irlandaise par un brillant succès acquis par quinze longueurs, le 28 décembre à Leopardstown, dans un maiden hurdle sur 4,000 m. L'élève de La Grugerie (Maine-et-Loire) est la nièce du champion Sire de **Grugy** (My Risk), vainqueur du Queen Mother Champion Chase (Gr1).

Enfin, autre « J » talentueuse, **Joyeuse** (No Risk at AII) a débuté victorieusement en Angleterre, pour Nicky Henderson et les couleurs McManus, sur les claies de Taunton, le 8 janvier. Elle avait été vendue suite à sa victoire en plat à Paray-le-Monial, le 15 octobre 2022. Joyeuse a été élevée par François-Xavier Lefeuvre et Madame Alain de Chitray. Elle n'est autre que la nièce de la championne **Épatante** (No Risk at AII)! ■

RACING POST

LES AQPS DANS LES GROUPES À L'ÉTRANGER EN 2023 (dans les 3 premiers)

DATE	HIPPODROME	PRIX	CHEVAUX	PLACE	ÉLEVEURS
08/01	Naas	Lawlor's Of Naas Novice Hurdle (Gr1)	Irish Point	2 ^{ème}	N. Landon/G.de Carcaradec/G.de Quatrebarbes
15/01	Punchestown	Skybet Moscow Flyer Novice Hurdle (Gr2)	Impaire et Passe	1 ^{er}	Haras de Peyre & Mme Pascale Papon
22/01	Thurles	Horse & Jockey Hotel Chase (Gr2)	Fakir d'Oudairies	1 ^{er}	Michel de Gigou
28/01	Cheltenham	Albert Bartlett Clarence House Chase (Gr1)	Énergumène	3 ^{ème}	Christophe Dubourg
28/01	Fairyhouse	Awardsandgifts.le Solerina Mares Novice Hurdle (Gr3)	Halka du Tabert	3 ^{ème}	Martine Girard & Alain Pajot
28/01	Cheltenham	Albert Bartlett Clarence House Chase (Gr1)	Éditeur du Gite	1er	Daniel Gerault
28/01	Doncaster	Sky Bet Yorkshire Rose Mares' Hurdle (Gr2)	Epatante	1 ère	François-Xavier & Anne Doulce Lefeuvre
29/01	Naas	Naas Racecourse Business Club Limestone Lad Hurdle (Gr3)	Cash Back	2 ^{ème}	Anne Baudrelle & Jean-Marc Baudrelle
04/02	Leopardstown	Nathaniel Lacy & Prtnrs Solicitors «50k Cheltenham Bonus For Stable Staff» Novice Hurdle (Gr1)	Good Land	1er	Jean-Charles Haimet
05/02	Leopardstown	Ladbrokes Novice Chase (Gr1)	Gaillard du Mesnil	3 ^{ème}	SCEA Écurie Cerdeval
05/02	Leopardstown	Ladbrokes Dublin Chase (Gr1)	Gentleman de Mee	1 ^{er}	A.M. Pommerai, A. Pommerai & A.C. Pommerai
05/02	Leopardstown	Tattersalls Ireland Novice Hurdle (Gr1)	II Etait Temps	1 er	E. Clayeux & Écurie Couderc
11/02	Newbury	Betfair Exchange Game Spirit Chase (Gr2)	Elixir de Nutz	2 ^{ème}	Tangi Saliou & Mme Jocelyne Ventrou





▶ LES AQPS DANS LES GROUPES À L'ÉTRANGER EN 2023 (dans les 3 premiers)

DATE	HIPPODROME	PRIX	CHEVAUX	PLACE	ÉLEVEURS
18/02	Ascot	Betfair Ascot Chase (Gr1)	Fakir d'Oudairies	3ème	Michel de Gigou
25/02	Fairyhouse	Norman Colfer Winning Fair Juvenile Hurdle (Gr3)	Jourdefete	3 ^{ème}	E. Clayeux & Écurie Couderc
04/03	Navan	Ps Supplies Doors & Floors Flyingbolt Novice Chase (Gr3)	Ha d'Or	2 ^{ème}	Mrs Nathalie Viel & Mr Alain Vandenhove
12/03	Limerick	Irish Wire Products Irish Ebf Shannon Spray Mares Novice Hurdle (Gr3)	Hauturière	2 ^{ème}	Guy Cherel
12/03	Naas	Bar One Racing "Guaranteed Overnight Prices" Kingsfurze Novice Hurdle (Gr3)	Irish Point	1 ^{er}	N.Landon/G.de Carcaradec/G.de Quatrebarbes
14/03	Cheltenham	Wellchild National Hunt Challenge Cup Amateur Jockeys' Novices' Chase (Gr2)	Gaillard du Mesnil	1 ^{er}	SCEA Écurie Cerdeval
15/03	Cheltenham	Ballymore Novices' Hurdle (Gr1) (Registered As The Baring Bingham)	Impaire et Passe	1er	Haras de Peyre & Mme Pascale Papon
15/03	Cheltenham	Betway Queen Mother Champion Chase (Gr1)	Énergumène	1 ^{er}	Christophe Dubourg
16/03	Cheltenham	Jack de Bromhead Mares' Novices' Hurdle (Gr2) (The Dawn Run Mares' Novices' Hurdle)	Halka du Tabert	3 ^{ème}	Martine Girard & Alain Pajot
16/03	Cheltenham	Ryanair Chase (Registered As The Festival Trophy) (Gr1)	Envoi Allen	1 ^{er}	Bruno Vagne
17/03	Cheltenham	Mrs Paddy Power Mares' Chase (Registered As The Liberthine Mares' Chase) (Gr2)	Allégorie de Vassy	2 ^{ème}	N. Ferrand, A. Brakha & J.M. Porzier
26/03	Limerick	Way To Paris @ Coolagown Stud Hugh Mcmahon Memorial Novice Chase (Gr3)	Grandero Bello	2 ^{ème}	Rémi Boucret & Arnaud Charrie
09/04	Fairyhouse	Cafe En Seine Novice Hurdle (Gr2)	Hercule du Seuil	1 ^{er}	Mme Catherine Boudot
14/04	Aintree	Marsh Chase (Registered As The Melling Chase) (Gr1)	Fakir d'Oudairies	2 ^{ème}	Michel de Gigou
14/04	Aintree	Winners Wear Cavani Sefton Novices' Hurdle (Gr1)	Iroko	3ème	Jacques Cyprès
15/04	Aintree	Eft Systems Maghull Novices' Chase (Gr1)	Fusain	3 ^{ème}	C. de Barmon/J.M. Prost/Mme A.C. André
15/04	Aintree	Turners Mersey Novices' Hurdle (Gr1)	Hermes Allen	3 ^{ème}	Bruno Vagne
15/04	Aintree	Weatherbys Nhstallions.Co.Uk Standard Open National Hunt Flat Race (Gr2)	Hasthing	3ème	Guillaume Gosselin & P.E. Guillou
15/04	Aintree	Turners Mersey Novices' Hurdle (Gr1)	Irish Point	1er	N. Landon/G.de Carcaradec/G.de Quatrebarbe
25/04	Punchestown	Kpmg Champion Novice Hurdle (Gr1)	II Etait Temps	2 ^{ème}	E. Clayeux & Écurie Couderc
25/04	Punchestown	William Hill Champion Chase (Gr1)	Énergumène	1er	Christophe Dubourg
28/04	Punchestown	Hanlon Concrete Irish Ebf Glencarraig Lady Francis Flood Mares Chase (Gr2)	Allégorie de Vassy	3ème	N. Ferrand, A. Brakha & J.M. Porzier
28/04	Punchestown	Alanna Homes Champion Novice Hurdle (Gr1)	Impaire et Passe	1er	Haras de Peyre & Mme Pascale Papon
29/04	Sandown	Bet365 Oaksey Chase (Gr2) (For The Menorah Challenge Trophy)	Fantastic Lady	3ème	Evan Hanbury
06/07	Tipperary	Kevin Mcmanus Bookmaker Grimes Hurdle (Gr3)	Cash Back	3ème	Anne Baudrelle & Jean-Marc Baudrelle
06/07	Tipperary	Kevin Mcmanus Bookmaker Grimes Hurdle (Gr3)	Fils d'Oudairies	1er	Michel de Gigou
03/08	Galway	Guinness Open Gate Brewery Novice Chase (Gr3)	Hercule du Seuil	1er	Mme Catherine Boudot
25/09	Roscommon	Ballymore Group Irish Ebf Kilbegnet Novice Chase (Gr3)	Hercule du Seuil	1er	Mme Catherine Boudot
30/09	Gowran Park	Pwc Champion Chase (Gr2)	Envoi Allen	3ème	Bruno Vagne
01/10		Horse & Jockey Hotel Hurdle (Gr3)	Fils d'Oudairies	1er	Michel de Gigou
	Punchestown	Irish Daily Star - Best For Racing Coverage Chase (Gr3)	Delta Work	3ème	C. Magnien & J. Magnien
11/10	Punchestown	Betvictor Proud Sponsors Of Irish Racing Novice Chase (Gr3)	Hercule du Seuil	1er	Mme Catherine Boudot
10/11	Down Royal	Bottlegreen Hurdle (Gr3)	Irish Point	1er	Nicolas Landon
11/11				2ème	
	Down Royal Chaltanham	Ladbrokes Champion Chase (Gr1) See Currer Allow Adde Challenge Treeby Triel Nevigeed Chase (Gr2)	Envoi Allen		Bruno Vagne
17/11	Cheltenham	Sss Super Alloys Arkle Challenge Trophy Trial Novices' Chase (Gr2)	Homme Public	1er	Jacques Cyprès
25/11	Haydock	Betfair Racing Podcasts Newton Novices' Hurdle (Gr2)	I Love My Baie	3ème	André-Jean Belloir
25/11	Punchestown	Unibet Morgiana Hurdle (Gr1)	Fils d'Oudairies	3ème	Michel de Gigou
25/11	Punchestown	Liam & Valerie Brennan Florida Pearl Novice Chase (Gr2)	Favori de Champdou	1er	Mme Marie-Hélène Cassier
26/11	Punchestown	Betvictor Craddockstown Novice Chase (Gr2)	Imagine	1 ^{er}	Xavier Leredde & Daniel Desforges
01/12	Newbury	Coral John Francome Novices' Chase (Gr2) (Anciennement "The Berkshire")	Hermes Allen	1 ^{er}	Bruno Vagne
03/12	Fairyhouse	Bar One Racing Hatton's Grace Hurdle (Gr1)	Impaire et Passe	2ème	Haras de Peyre & Mme Pascale Papon
09/12	Sandown	Betfair Tingle Creek Chase (Gr1)	Haddex des Obeaux	3ème	Mme Marie Devilder & Thibault Devilder
26/12	Leopardstown	Mercedes-Benz South Dublin Juvenile Hurdle (Gr2)	Kargese	2 ^{ème}	T. Cyprès
26/12	Kempton	Ladbrokes Kauto Star Novices' Chase (In Memory Of Nigel Clark) (Gr1)	Hermes Allen	2ème	Bruno Vagne
26/12	Aintree	William Hill Formby Novices' Hurdle (Gr1) (Anciennement The Tolworth Hurdle)	Jango Baie	1 ^{er}	A.J. Belloir/Ec.des Terres Vives/P.A. Ouvry
26/12	Kempton	Ladbrokes Kauto Star Novices' Chase (In Memory Of Nigel Clark) (Gr1)	II Est Français	1 ^{er}	Haras de Saint-Voir
27/12	Leopardstown	Paddy's Rewards Club Chase (Gr1)	Gentleman de Mee	2 ^{ème}	A.M. Pommerai, A. Pommerai & A.C. Pommerai
27/12	Limerick	Mcmahons Builders Providers Irish Ebf Dawn Run Mares Novice Chase (Gr2)	Hauturière	1 ère	Guy Cherel
28/12	Limerick	Guinness Faugheen Novice Chase (Gr1)	II Etait Temps	2 ^{ème}	E. Clayeux & Écurie Couderc
28/12	Leopardstown	Jack de Bromhead Christmas Hurdle (Gr1)	Irish Point	1er	N.Landon/G.de Carcaradec/G.de Quatrebarbes
29/12	Leopardstown	Matheson Hurdle (Gr1)	Impaire et Passe	2 ^{ème}	Haras de Peyre & Mme Pascale Papon



ALMARÈS

LES AQPS DANS LES GROUPES EN OBSTACLE EN 2023 (dans les cinq premiers)

DATE	HIPPODROME	PRIX	CATÉ.	DISC	CHEVAL	ARRIV.	SIRE	MÈRE
03-05	Auteuil	Prix Juigné	Gr. 3	Н	II Est Français	01	Karaktar	Millesimée
03-05	Auteuil	Prix Juigné	Gr. 3	Н	Hermes Baie	03	Crillon	Ludmika
03-05	Auteuil	Prix Juigné	Gr. 3	Н	Goa Lil	04	Samum	Unekaina
03-11	Auteuil	Prix Duč d'Anjou	Gr. 3	S	Juntos Ganamos	01	Martaline	Usted Me Cara
03-19	Auteuil	Gsc Masters - Prix Troytown	Gr. 3	S	Figuero	03	Yeats	Annaland
03-26	Auteuil	Prix Hypothèse	Gr. 3	Н	Hermes Baie	02	Crillon	Ludmika
03-26	Auteuil	Prix Hypothèse	Gr. 3	Н	Goa Lil	04	Samum	Unekaina
03-26	Auteuil	Prix Hypothèse	Gr. 3	Н	Il Est Français	05	Karaktar	Millesimée
04-02	Auteuil	Prix du Président de la République	Gr. 3	S	Fanfaron Spécial	02	Gentlewave	Ultra Spéciale
04-02	Auteui	Prix du Président de la République	Gr. 3	Š	Echo de Champdoux	03	Saddler Maker	Pamella
04-02	Auteuil	Prix du Président de la République	Gr. 3	Š	Ecoute en Tête	04	Ballingarry	Raise
04-02	Auteuil	Prix Fleuret	Gr. 3	S	Juntos Ganamos	01	Martaline	Usted Me Cara
04-02	Auteuil	Prix Fleuret	Gr. 3	Š	Jost	05	Buck's Boum	Djerba
04-23	Auteuil	Prix Léon Rambaud	Gr. 2	H	Goa Lil	01	Samum	Unekaina
04-23	Auteuil	Prix Léon Rambaud	Gr. 2	H	Folsom Prison	03	No Risk At All	Think About
04-23	Auteuil	Prix Léon Rambaud	Gr. 2	H	Hermes Baie	04	Crillon	Ludmika
04-29	Auteuil	Gsc Masters - Prix Ingre	Gr. 3	S	Franco de Port	03	Coastal Path	Ruth
04-29	Auteui	Prix Amadou	Gr. 2	H	Jonca de Thaix	03	Cokoriko	Talca de Thaix
05-10	Compiègne	Prix Romati	Gr. 3	S	Illiko des Plans	03	Cokoriko	Alicante de La See
05-10	Compiègne	Prix Romati	Gr. 3	Š	Donne Le Change	05	Saddler Maker	Tampabella
05-10	Auteuil	Prix Sagan	Gr. 3	H	Kargese	01	Jeu St Eloi	Rive Gauche
	Auteuil		Gr. 3	H	Kalaboumboum Dab	03		Chakalaboumboum
05-20 05-20	Auteuil	Prix Sagan	Gr. 1	H	Hermes Baie	03	Battle Of Marengo Crillon	
		Racing TV Grande Course de H. d'Auteuil						Ludmika
05-21	Auteuil	Prix Ferdinand Dufaure	Gr. 1	S S	Juntos Ganamos	01	Martaline	Usted Me Cara
05-21	Auteuil	Prix Ferdinand Dufaure	Gr. 1		Jazz Manouche	03	Nom de D'La	Tinapalo
05-21	Auteuil	Prix Ferdinand Dufaure	Gr. 1	S	Jardin d'Arthel	05	Cokoriko	Olga D'arthel
06-10	Auteuil	Prix des Drags	Gr. 2	S	Ho La La Forez	04	Saddler Maker	Pourkoipa du Forez
06-10	Auteuil	Prix Questarabad	Gr. 3	Н	Julenaland	01	Doctor Dino	Vatu Vara
06-10	Auteuil	Prix Questarabad	Gr. 3	Н	Jumper Sacré	03	Triple Threat	Belle et Sacrée
06-17	Auteuil	Prix Christian de Tredern	Gr. 3	Н	Javanaise	01	Free Port Lux	Candaline
06-27	Auteuil	Prix La Périchole	Gr. 3	S	Jazz Manouche	03	Nom De D'la	Tinapalo
09-23	Auteuil	Prix de Compiègne	Gr. 3	Н	Goa Lil	01	Samum	Unekaina
09-23	Auteuil	Prix The Fellow - Marquise de Moratalla	Gr. 3	S	Jazz Manouche	04	Nom de D'La	Tinapalo
09-26	Compiègne	Prix de La Gascogne	Gr. 3	S	Inédit de Ciergues	05	Tiger Groom	Think About
09-27	Auteuil	Prix de Chambly	Gr. 3	Н	Kara Diamond	01	Diamond Green	Bloane
10-08	Auteuil	Prix de Maisons-Laffitte	Gr. 3	Н	Japon	04	Vision d'Etat	Avacapa
10-14	Auteuil	Prix Georges de Talhouet-Roy	Gr. 2	Н	Kingland	04	Cokoriko	Annaland
10-14	Auteuil	Prix Héros XII	Gr. 3	S	Ho La La Forez	03	Saddler Maker	Pourkoipa du Forez
10-14	Auteuil	Prix Orcada	Gr. 3	S	Juntos Ganamos	01	Martaline	Usted Me Cara
10-14	Auteuil	Prix Orcada	Gr. 3	S	Jardin d'Arthel	03	Cokoriko	Olga d'Arthel
10-14	Auteuil	Prix Orcada	Gr. 3	Š	Jazz Manouche	04	Nom de D'La	Tinapalo
10-20	Auteuil	Prix Montgomery (Handicap)	Gr. 3	Š	Echo de Champdoux	02	Saddler Maker	Pamella
10-20	Auteuil	Prix Montgomery (Handicap)	Gr. 3	Š	Grand Oncle	03	Saddler Maker	Princesse Lington
10-28	Compiègne	Prix Paradis Beachcomber Golf Resort & Spa	Gr. 2	S	Glorice	03	Network	Vixice
11-03	Auteuil	Prix Pierre de Lassus	Gr. 3	H	Jachar	04	Cokoriko	Creatina
11-03	Auteuil	Prix Pierre de Lassus	Gr. 3	H	Jericoacoara	05	Free Port Lux	Autre Mer
11-03	Auteuil	Haras d'Etreham - Prix Magalen Bryant (Prix Bournosienne)	Gr. 2	H	Kara Diamond	03	Diamond Green	Bloane
11-11	Auteuil	Haras d'Etreham - Prix Magalen Bryant (Prix Bournosienne)	Gr. 2	H	Kaline des Boullat	05	Jeu St Eloi	Reine de Mai
11-11	Auteuil	Prix Congress	Gr. 2	S	Karre d'As	02	Balko	Bonne Passe
				H		02		
11-12	Auteuil	Prix Cambacérès - Grande Course de H. des 3 ans	Gr. 1		Kingland Crand Onele		Cokoriko Coddlar Makar	Annaland
11-12	Auteuil	Prix La Haye Jousselin	Gr. 1	S	Grand Oncle	03	Saddler Maker	Princesse Lington
11-12	Auteuil	Prix La Haye Jousselin	Gr. 1	S	Echo de Champdoux	04	Saddler Maker	Pamella
11-12	Auteuil	Prix Maurice Gillois - Grand S. des 4 ans	Gr. 1	Š	Jost	03	Buck's Boum	Djerba
11-18	Auteuil	Prix Sytaj	Gr. 3	S	Inga Kam	01	Kamsin	Vinga
11-26	Auteuil	Prix Renaud du Vivier (Grande Course de H des 4 ans)	Gr. 1	H	July Flower	02	Pastorius	Aurelle d'Arthel
11-26	Auteuil	Prix Renaud du Vivier (Grande Course de H des 4 ans)	Gr. 1	H	Japon	03	Vision d'Etat	Avacapa
11-30	Compiègne	Prix Général de Saint-Didier	Gr. 3	Н	Karakta	01	Karaktar	Legitime
12-02	Auteuil	Prix André Michel	Gr. 3	H	Idée Neuve	05	Diamond Boy	Solidee
12-02	Auteuil	Prix Georges Courtois	Gr. 2	S	Grandioso	03	Samum	Quaresca
12-02	Auteuil	Prix Léon Olry Roederer	Gr. 2	Н	Irish Vocation	03	Voiladenuo	Nadessa
12-02								
12-02	Auteuil	Prix Morgex	Gr. 3	S	Jazz Manouche	01	Nom de D'La	Tinapalo

PLAT 2023 - CLASSEMENT DES ÉLEVEURS D'AQPS EN PLAT

RANG	ÉLEVEUR	CHEVAUX	NBRE PART.	NBRE VIC.	NBRE PLACES	PRIMES VIC.	PRIMES PL.	PRIMES (V+P)
1	COUETIL ELEVAGE SC	13	48	7	25	13523€	14252€	27774€
2	MME EVELYNE BANCHEREAU	3	12	5	7	13815€	11416€	25 231 €
3	MR HERVE D'ARMAILLE	9	24	6	11	9360€	4438€	13798€
4	MR MICHEL BOURGNEUF	8	12	5	3	11 048 €	1093€	12140€
5	M.L. BLOODSTOCK LTD	5	16	5	10	6 030 €	5975€	12005€
6	MR THIERRY CYPRES	8	26	7	15	6368€	4281€	10649€
7	HARAS DE SAINT-VOIR	15	35	6	14	6008€	4291€	10 299 €
8	MR JACQUES CYPRES	17	33	4	20	3 431 €	5946€	9377€
9	MR PASCAL CANU	1	6	4	2	7808€	329€	8136€
10	MR JEAN-PIERRE CANU	1	6	4	2	7808€	329€	8136€
11	MME KARINE PERREAU	8	19	4	10	3908€	2361€	6 269 €
12	MME VALERIE VATEL	2	6	5	1	5445€	74€	5519€
13	E.A.R.L. HARAS DU TAILLIS	2	11	2	7	2520€	2983€	5 503 €
14	MR GUY CHEREL	6	10	3	7	3173€	2302€	5474€
15	MLLE LAURE FLEURY	2	7	2	4	2813€	1913€	4726€
16	MR PAUL GALERNE	1	5	2	3	2520€	2196€	4716€
17	MME CATHERINE FLEURY	2	7	2	4	2813€	1888€	4701€
18	ECURIE CERDEVAL	2	5	2	2	2970€	1 665 €	4635€
19	N.H. BLOODSTOCK LTD	1	5	2	3	3555€	868€	4 423 €
20	MR REMY JUVIN	1	5	1	2	2160€	2002€	4162€
21	MR MICHEL CONTIGNON	5	20	1	13	756 €	3357€	4113€
22	MME FLORENCE COUTEAUDIER	6	14	1	8	945€	3037€	3982€
23	EARL PATRICK JOUBERT	8	18	4	8	2070€	1802€	3872€
24	MME EMILIE LAFEU	2	8	2	4	2295€	1 555 €	3850€
25	HARAS DE LA ROUSSELIERE SCEA	10	19	1	9	945€	2816€	3761 €
26	MLLE NATHALIE PAYSAN	1	4	0	4	0€	3703€	3703€







OBSTACLE 2023 - CLASSEMENT DES ÉLEVEURS D'AQPS EN OBSTACLE

2 HARAS DE SANIT-VOIR 3 MI, JACUUES CYPRES 3 109 1 1 66 29566 € 1230426 4 SUCC MME HARACHER BRYNNT 6 20 4 1 1 6 2 2 1 6 2 8 8 8 109 € 6 0 718 € 4 SUCC MME HARACHER BRYNNT 6 20 4 1 1 2 1 6 2 8 8 8 10 109 € 6 0 178 € 5 MIR ALDINE-JEAN SELLOR 7 S.A.R.L. HARAS, DE MIRANDE 14 5 5 4 4 1 10 123 € 2075 € 30 905 € 7 S.A.R.L. HARAS, DE MIRANDE 14 5 5 4 4 1 10 123 € 2075 € 30 905 € 7 S.A.R.L. HARAS, DE MIRANDE 14 5 5 4 4 1 10 123 € 2075 € 30 905 € 7 S.A.R.L. HARAS, DE MIRANDE 14 5 5 4 4 1 10 123 € 2075 € € 30 905 € 7 S.A.R.L. HARAS, DE MIRANDE 14 5 5 4 4 1 10 123 € 2075 € € 30 905 € 9 MR J.E.A.L. LOUIS DEVILLARD 16 6 28 8 3 18 14 1431 € 1 2910 € 27 229 € 17 15 83 € 27 15 8	RANG	ÉLEVEUR	CHEVAUX	NBRE PART.	NBRE VIC.	NBRE PLACES	PREMIUMS VIC.	PRIMES PL.	PRIMES (V+P)
3 MR JACQUES CYPRES 33 109 11 66 29660 € 31069 € 607716 € 507716	1	MR THIERRY CYPRES	41	145	21	95	64 497 €	84 925 €	149 422 €
SUCC MME MAGNEN BRYANT 6	2	HARAS DE SAINT-VOIR	34	154	21	89	63 978 €	59 066 €	123 043 €
COMPTE GUILLAUME DE BRONDEAU 4 22 6 12 18284 1898 23334 33377 6	3	MR JACQUES CYPRES	33	109	11	66	29650€	31 069 €	60718€
MR ANDRE-JEAN BELLOIR	4	SUCC MME MAGALEN BRYANT	6	20	4	12	42 466 €	14105€	56 571 €
7 S.A.R.L. HARAS DE MIRANDE 14 58 4 41 10123 e 20785 e 30908 e 9 M.M. RARINE PERREALD 13 57 8 27 1583 e 12018 e 2981 e 2982 e 2081 e 2981 e 1992 e 2081 e 2082 e 2082 e 2082 e 2081 e 2082 e 2081 e 2082 e 2082 e	5	COMTE GUILLAUME DE BRONDEAU	4	22	6	12	18 284 €	14993€	33 277 €
8 MME KARINE PERREAU 9 MR JAU-JOUIS DEVILLARD 6 28 3 18 14319 € 12910 € 27.229 € 10 MR HOLPEL BOURRINEUF 11 42 5 24 15378 € 10982 € 22.8361 € 11 MR PATRICK, JOUBERT 9 3 38 4 1 12 12 4 12 4 12 5 12 4 12 4 12 4 12	6				-				
9 MR JEAN-LOUIS DEVILLARD 6 28 3 18 14319€ 12910 € 27229€ 11 MR PATRICK JOUBERT 9 31 10 18 14745 € 11224 € 25986 € 11 MR PATRICK JOUBERT 9 31 10 18 14745 € 11224 € 25986 € 12 MINE MARKE BOUDDT 1 9 38 4 22 9000 € 16 1866 € 25786 € 14 EARL PATRICK JOUBERT 15 4 9 9 32 13779 € 11976 € 25766 € 16 MR PATRICK JOUBERT 16 4 9 9 32 13779 € 11976 € 25766 € 17 ECURE COMBERT 17 ECURE COMBERT 18 14 48 6 25 9411 € 14650 € 24471 € 16 MR BRINDO WARNE 14 4 88 6 25 9411 € 14650 € 24401 € 17 ECURE COUDERC 11 53 9 31 13100 € 1010 € 23210 € 18 MR JIMMY DETOUILLON 2 7 7 2 2 2016 16 1903 € 22064 € 18 MR JIMMY DETOUILLON 2 7 7 2 2 2016 16 1903 € 22064 € 20 MR FRANCOIS-MARIE COTTIN 9 12 23 6 6 11 13181 € 75400 € 2027 € 2027 € 2020 €				58				20785€	30 908 €
10 MR MCHEL BOURDRUET	8	MME KARINE PERREAU	13	57	8	27	15833€	14 048 €	29881€
11 MR PATRICK JOUBERT 9 31 10 18 14745 € 11224 € 25969 € 112 12 Mme MARC BOUDDT 9 38 4 22 900 € 1616 € 25756 € 13 EARL PATRICK JOUBERT 15 49 9 32 13779 € 25756 € 11976 € 25756 € 14 MR REMED PARMALLE LENE CASSIER 14 48 9 9 23 16702 € 8490 € 25155 € 15 MME MARIE-HELENE CASSIER 2 9 1 6 6 696 € 23775 € 24471 € 15 MME MARIE-HELENE CASSIER 14 48 8 9 23 1379 € 14 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18	9	MR JEAN-LOUIS DEVILLARD	6	28	3	18	14319€	12910€	27 229 €
12 Mine MARC BOUDOT 9 38 4 22 9900 6 16 186 6 25 786 6 18 18 6 19 19 19 19 19 19 19	10	MR MICHEL BOURGNEUF	11	42	5	24	15378€	10982€	26 361 €
SARL PATRICK, OUBERT	11	MR PATRICK JOUBERT	9	31	10	18	14745€	11 224 €	25 969 €
14 MR HERVE DARMALLE	12	Mme MARC BOUDOT	9	38	4		9600€	16186€	25 786 €
15 MME MARIE-HELENE CASSIER 2 9 1 6 696 € 23775 € 24471 € 16 MR BRUNO VAGNE 14 48 8 6 25 9411 € 14650 € 24061 € 17 ECURIC COUDERC 11 53 9 31 13106 € 10104 € 23210 € 18 MR ILIMINY DETOUILLON 2 7 2 2 2 20161 € 1903 € 22064 € 19 MR CLAUDE-YVES PELSY 8 36 5 22 12244 € 8676 € 20920 € 20 MR FRANCOIS-MARIE COTTIN 9 23 6 11 13181 € 7540 € 20721 € 21 GAEC DELORME FRERES 11 46 6 28 7237 € 13439 € 20676 € 22 MME MOLUAS DEVILORED 8 35 5 2 2 4295 € 13439 € 20676 € 23 VICOMITE YVES DE SOULTRAIT 3 11 0 4 0 € 1953 € 1953 € 1953 € 24 MR ANDRE-WOLE DUTE-HER 4 2 1 1 1 4799 € 17813 € 1888 € 25 MME MOLELE JUHEN-OYFIGS 8 34 3 23 8558 € 12123 € 1888 € 26 MME MOLELE JUHEN-OYFIGS 8 34 3 23 8558 € 12123 € 1888 € 27 MR JEAN-BEST 5 30 2 2 2 4535 € 1999 € 1833 € 28 MME MARIE-JOSE CORBIN 7 20 5 8 14172 € 14187 € 18359 € 29 MR PATRICE VAGNE 9 20 8 5 6866 € 1514 € 18200 € 20 MR JEAN-LOUIS BERGER 2 7 2 5 9085 € 8401 € 17486 € 21 ECURIE JACKIN 3 16 2 9 4567 € 12823 € 15390 € 22 MR JEAN-MARIE CALLER 6 29 4 17 8867 € 15480 € 23 MR DOMINIOUE GUIVON 1 5 2 2 2 13763 € 1530 € 24 MR PARTICE VAGNE 9 20 3 5 6866 € 1514 € 1330 € 1330 € 24 MR PARTICE VAGNE 1 1 1 1 1 1 1 1 1	13						13779€		25756€
16 MR BRUND VASNE	14				9	23			25 192 €
17 ECURIE COUDERC 11 53 9 31 13106 € 10104 € 23210 € 18 MR IJMMY PETOUILLON 2 7 7 2 2 2 20161 € 1903 € 22064 € 19 MR CLAUDE-YVES PELSY 8 36 5 22 12244 € 8676 € 20920 € 20 MR REARCOIS-MARIE COTTIN 9 23 6 11 31816 € 7540 € 20721 € 21 GAFC DELORME FRERES 11 46 6 6 28 7237 € 13439 € 20676 € 22 2 MME MICULAS DEVIDER 8 35 5 2 24 2995 € 77613 € 20607 € 23 VICOMIE YVES DE SOULTRAIT 3 11 0 4 0 € 19933 € 19953 € 23 VICOMIE YVES DE SOULTRAIT 3 11 0 4 0 € 19953 € 19953 € 24 MR ANDRE-NOEL DUTERIR 4 2 1 5 11 14679 € 4859 € 19853 € 25 MME MICHELE JUHEN-CYPRES 1 3 4 2 3 3 5442 € 14125 € 18567 € 25 MME MICHELE JUHEN-CYPRES 1 3 4 3 3 5442 € 14125 € 18567 € 28 MME MICHELE JUHEN-CYPRES 1 3 4 3 3 5442 € 14125 € 18567 € 28 MME MICHELE JUHEN-CYPRES 1 3 4 3 3 5442 € 14125 € 18567 € 28 MME MICHELE JUHEN-CYPRES 1 3 5 3 3 5442 € 14125 € 18567 € 29 MME MICHELE JUHEN-CYPRES 1 3 5 3 3 5442 € 14125 € 18567 € 29 MME MICHELE JUHEN-CYPRES 1 3 5 3 3 5442 € 14125 € 18567 € 29 MME MICHELE JUHEN-CYPRES 1 3 5 3 3 5442 € 14125 € 18567 € 28 MME MICHELE JUHEN-CYPRES 1 3 5 3 3 5442 € 14125 € 18567 € 28 MME MICHELE JUHEN-CYPRES 1 3 5 5 5 6 686 € 1514 € 18200 € 29 MR PATRICE VAGNE 9 20 8 5 8 41472 € 14878 € 18539 € 28 MME MARIE-JOSE CORBIN 7 20 5 8 8 14172 € 14878 € 18539 € 28 MME MARIE-JOSE CORBIN 7 20 5 8 8 14172 € 14878 € 18539 € 20 MME JEAN-LOUIS BERGER 9 20 8 5 5 6 686 € 1514 € 18200 € 20 MR JEAN-LOUIS BERGER 9 2 0 8 5 5 6 686 € 1514 € 18200 € 20 MR JEAN-LOUIS BERGER 9 2 0 8 5 5 6 686 € 1514 € 18200 € 20 MR JEAN-LOUIS BERGER 1 7 7 9 2 5 9 9055 € 8401 € 17486 € 1514 € 18200 € 20 MR JEAN-MANIE CALLER 6 6 29 4 17 8 867 € 1589 € 15656 € 20 MR JEAN-MANIE CALLER 1 7 9 0 5 5 9 9055 € 8401 € 17486 € 1514 € 18200 € 20 MR JEAN-MANIE CALLER 1 1 7 7 3 4 9 747 € 5564 € 15310 € 2 1 1 8030 € 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10	15	MME MARIE-HELENE CASSIER	2	9	1	6	696 €	23775€	24 471 €
18	16	MR BRUNO VAGNE	14	48	6	25	9411€	14650€	24 061 €
9 MR CLAUDE-VYES PELSY 8 36 5 22 1244€ 8676€ 20920€ 20 MR PRANCOIS-MARIE COTIN 9 23 6 11 13181€ 7540€ 20721€ 21 GAEC DELORINE FRERES 11 46 6 28 7237€ 13439€ 20676€ 22 MK INCOLAS DEVILDER 8 35 2 24 295€ 17613€ 20607€ 23 VICOMITE VYES DE SOULTRAIT 3 11 0 4 0€ 19933 € 19953€ 24 MR ANDRE-NOEL DUTERTIRE 4 21 5 11 14979€ 4859€ 19838 € 25 MME MICHELE JUHEN-CYPRES 13 41 5 31 5442 € 14125€ 19567 € 26 MME BERNARD LE GENTIL 8 3 4 3 23 6558 € 12123€ 18681€ 27 MR JEAN BREST 5 30 2 22 4535 € 13999 € 18534 € 28 MME MARIE-JOSE CORBIN 7 20 5 8 14172 € 4187€ 13599 € 29 MR PATRICE VAGNE 9 9 20 8 5 5 16688 € 1514 € 18200 € 20 MR DEAN-LOUIS BERGER 2 7 7 2 5 9085 € 8401 € 17488 € 31 ECURIE JAECKIN 3 16 2 9 4567 € 12823 € 17399 € 32 MR JEAN-MARIE-GLILER 6 29 4 17 8857 € 6789 € 15656 € 33 MR DOMINIQUE GUYON 1 1 5 2 2 2 13763 € 1877 € 15640 € 13310 € 35 MR ARNAUD POINIER 1 1 7 7 3 4 9747 € 5564 € 15310 € 35 MR ARNAUD POINIER 1 1 7 7 3 4 9747 € 5564 € 15310 € 35 MR ARNAUD POINIER 1 1 7 7 3 4 9747 € 5564 € 15310 € 37 MR JEAN-PARIE COLURN 1 1 7 7 3 4 9747 € 5564 € 15310 € 18 MR JEAN-PARIE COLURN 1 1 7 7 3 4 9747 € 5564 € 15310 € 18 MR GUY CHERLE 3 10 3 5 8744 € 5700 € 1318 € 37 MR ARNAUD POINIER 1 1 7 7 3 4 9747 € 5564 € 15310 € 18 MR GUY CHERLE 3 10 3 5 8744 € 5700 € 1318 € 40 MR PARIEC MOULIN 1 7 7 3 4 9747 € 5564 € 15310 € 18 MR GUY CHERLE 3 10 3 5 8744 € 5700 € 1318 € 40 MR PARIEC MOULIN 1 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7	17	ECURIE COUDERC	11	53	9	31	13106€	10104€	23 210 €
20							20161€	1903€	22 064 €
22	19		8	36	5	22		8676€	20920€
22 MME NICOLAS DEVILDER									
23 VICONTE VVES DE SOULTRAIT 3 11 0 4 0 € 19953 € 19953 € 24 MMR MICHEL JUHEN-CYPRES 13 41 5 5 11 14979 € 4859 € 19838 € 25 MME MICHEL JUHEN-CYPRES 13 41 5 31 5442 € 14125 € 19567 € 26 MME BERNARD ILE GENTIL 8 34 3 23 6558 € 12123 € 18881 € 27 MR JEAN BREST 5 30 2 2 22 4535 € 13999 € 15534 € 28 MME MARIE-JOSE CORBIN 7 2 0 5 8 14172 € 4187 € 18359 € 29 MR PATRICE VACINE 9 20 8 5 16868 € 1514 € 18200 € 20 MR JEAN-LOUIS BERGER 2 7 7 2 5 9085 € 84172 € 4187 € 18359 € 31 8401 € 17488 € 31 ECURIE JACKIN 3 16 2 9 4557 € 12823 € 17390 € 31 ECURIE JACKIN 3 16 2 9 4557 € 12823 € 17390 € 32 MR JEAN-MARIE CALLER 6 29 4 17 8867 € 6789 € 15658 € 33 MR DOMINIOUS GIVON 1 1 5 2 2 2 13763 € 1877 € 15640 € 33 MR DOMINIOUS GIVON 1 1 5 2 2 2 13763 € 1877 € 15640 € 34 MR PATRICE VALUE NO 1 1 1 7 3 4 4 9747 € 5564 € 15310 € 35 MR JEAN-FRANCOIS MAGNIEN 1 7 7 3 4 9747 € 5564 € 15310 € 35 MR JEAN-FRANCOIS MAGNIEN 1 7 7 3 4 9747 € 5564 € 15310 € 36 MR JEAN-FRANCOIS MAGNIEN 1 7 7 3 4 9747 € 5564 € 15310 € 37 MR JEAN-HORIE CONTROLE S 5 908 € 8531 € 15310 € 37 MR JEAN-FRANCOIS MAGNIEN 1 0 7 7 4 10 9625 € 5588 € 15183 € 37 MR JEAN-FRANCOIS MAGNIEN 1 0 7 7 4 10 9625 € 5588 € 1518 € 37 MR JEAN-FRANCOIS MAGNIEN 1 0 7 7 4 10 9625 € 5588 € 1518 € 40 MR JEAN-FRANCOIS MAGNIEN 1 0 7 7 4 10 9625 € 5684 € 15310 € 40 MR JEAN-FRANCOIS MAGNIEN 1 0 7 7 4 10 9625 € 5684 € 15310 € 40 MR JEAN-FRANCOIS MAGNIEN 1 0 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7			11		6		7 237 €		20676€
24 MM ANDRE-NOEL DUTERTIRE 4 21 5 11 14979 € 4859 € 1983 € 25 MME MICHEL JUHEN-CYPRES 13 41 5 31 5442 € 14125 € 19567 € 26 MME BERNARD LE GENTIL 8 34 3 23 6558 € 12123 € 18681 € 27 MM JEAN BREST 5 30 2 22 4535 € 13999 € 18534 € 28 MME MARIE-JOSE CORBIN 7 20 5 8 14172 € 4187 € 18359 € 29 MMP ARTICLE VAGRE 9 20 8 5 5 16686 € 1514 € 18359 € 30 MM JEAN-LOUIS BERGER 2 7 2 5 9085 € 8401 € 17486 € 31 ECURIE JACCKIN 3 16 2 9 4567 € 12823 € 17399 € 4 12 2 2 13763 € 1877 € 15640 € 4 187 € 18359 € 32 MM JEAN-MARIE CALLIER 6 29 4 17 8867 € 6789 € 15656 € 33 MM DOMINIOUS GUYON 1 5 5 2 2 2 13763 € 1877 € 15640 € 4 187 € 187 € 15640 € 4 187 € 187 € 15640 € 154		MME NICOLAS DEVILDER		35		24	2995€	17613€	20 607 €
24 MM ANDRE-NOEL DUTERTIRE 4 21 5 11 14979 € 4859 € 1983 € 25 MME MICHEL JUHEN-CYPRES 13 41 5 31 5442 € 14125 € 19567 € 26 MME BERNARD LE GENTIL 8 34 3 23 6558 € 12123 € 18681 € 27 MM JEAN BREST 5 30 2 22 4535 € 13999 € 18534 € 28 MME MARIE-JOSE CORBIN 7 20 5 8 14172 € 4187 € 18359 € 29 MMP ARTICLE VAGRE 9 20 8 5 5 16686 € 1514 € 18359 € 30 MM JEAN-LOUIS BERGER 2 7 2 5 9085 € 8401 € 17486 € 31 ECURIE JACCKIN 3 16 2 9 4567 € 12823 € 17399 € 4 12 2 2 13763 € 1877 € 15640 € 4 187 € 18359 € 32 MM JEAN-MARIE CALLIER 6 29 4 17 8867 € 6789 € 15656 € 33 MM DOMINIOUS GUYON 1 5 5 2 2 2 13763 € 1877 € 15640 € 4 187 € 187 € 15640 € 4 187 € 187 € 15640 € 154	23	VICOMTE YVES DE SOULTRAIT	3	11	0	4	0€	19953€	19953€
26 MME BERNARD LE GENTIL 8 34 3 23 6558 € 12123 € 18681 € 27 MR JEAN BREST 5 3 30 2 22 4535 € 13999 € 18534 € 28 MME MARIE-JOSE CORBIN 7 20 5 8 14172 € 4187 € 18359 € 29 MR PATRICE VAGNE 9 9 20 8 5 5 16 686 € 1514 € 18200 € 30 MR JEAN-LOUIS BERGER 2 7 2 5 9085 € 8401 € 12486 € 1514 € 18200 € 31 ECURIE-JAECKIN 3 1 6 2 9 4567 € 12823 € 17390 € 32 MR JEAN-MARIE CALLIER 6 29 4 17 8867 € 6789 € 15656 € 33 MR DOMINIQUE GUYON 1 5 5 2 2 2 13763 € 11877 € 15640 € 34 MR PATRICK MOULIN 1 7 7 3 4 9747 € 5564 € 15310 € 35 MR ARINAUD POINIER 1 7 7 3 4 9747 € 5564 € 15310 € 35 MR ARINAUD POINIER 1 7 7 3 4 9747 € 5564 € 15310 € 35 MR ARINAUD POINIER 1 7 7 3 4 9747 € 5564 € 15310 € 37 MR JEAN-YES HODE 5 24 4 13 5680 € 9211 € 14891 € 39 MR EMMANUEL CLAYEUX 7 27 4 20 5509 € 8410 € 13919 € 41 MR HUBERT MONIER 1 3 3 2 1 6389 € 7096 € 14872 € 2 EURIE MAURIE MOULIN 1 1 3 3 2 1 6389 € 7096 € 13455 € 2 EURIE MARINAUEL CLAYEUX 7 27 4 20 5509 € 8410 € 13596 € 42 € CURIE MAURIE MOULIN 1 1 3 3 2 1 6389 € 7096 € 13455 € 2 € CURIE MAURIE MOULIN 1 1 3 3 2 1 6389 € 7096 € 13455 € 2 € CURIE MAURIE MOULIN 1 1 3 3 2 1 6389 € 7096 € 13455 € 2 € CURIE MAURIE MOULIN 1 1 3 2 1 6389 € 7096 € 13455 € 2 € CURIE MAURIE MOULIN 1 1 3 3 2 1 6389 € 7096 € 13455 € 2 € CURIE MAURIE MOULIN 1 1 3 3 2 1 6389 € 7096 € 13455 € 2 € CURIE MAURIE MOULIN 1 1 3 3 2 1 6389 € 7096 € 13455 € 4 € CURIE MAURIE MOULIN 1 1 5 5 4 7 3 1 7359 € 4928 € 12287 € 4 6 MR HAINS-JORG HALTINER 1 1 3 2 1 8334 € 3491 € 11855 € 4 6 MR JEAN-HUCIAS TIER 1 1 3 2 1 8334 € 3491 € 11855 € 1 1854 € 4 MR HAINS-JORG HALTINER 1 1 3 2 1 8334 € 3491 € 11855 € 1 1854 € 4 MR HAINS-JORG HALTINER 1 1 3 2 1 8334 € 3491 € 11855 € 1 1828 € 4 MR JEAN-HUCIAS TIER 1 1 3 3 2 1 8334 € 3491 € 11855 € 1 1828 € 4 MR JEAN-HUCIAS TIER 1 1 3 3 2 1 8334 € 3491 € 11855 € 1 1828 € 1 1835 € 1	24	MR ANDRE-NOEL DUTERTRE	4	21	5	11	14979€	4859€	19838€
27 MR_LEAN BREST 5 30 2 22 4535 € 13996 € 18534 € 28 MME MARIE-JOSE CORBIN 7 20 5 8 14172 € 4187 € 18359 € 29 MR PATRICE VAGNE 9 20 8 5 16686 € 1514 € 18200 € 30 MR JEAN-LOUIS BERGER 2 7 7 2 5 9085 € 8401 € 17486 € 31 ECURIE JACKNIN 3 16 2 9 4567 € 12823 € 17430 € 31 ECURIE JACKNIN 3 16 2 9 4567 € 12823 € 17430 € 32 MR DOMINIOUE GUYON 1 5 5 2 2 13763 € 1877 € 15640 € 34 MR PATRICK MOULIN 1 7 3 4 9747 € 5564 € 15310 € 34 MR PATRICK MOULIN 1 7 3 4 9747 € 5564 € 15310 € 35 MR ARNAUD POIRIER 1 7 7 3 4 9747 € 5564 € 15310 € 36 MR JEAN-PHANCOIS MAGNIEN 10 27 4 10 9625 € 5558 € 1583 € 37 MR JEAN-PHANCOIS MAGNIEN 10 27 4 10 9625 € 5558 € 1583 € 38 MR GUY CHEREL 3 10 3 5 8764 € 5708 € 14472 € 38 MR GUY CHEREL 3 10 3 5 8764 € 5708 € 14472 € 39 MR EMMANUEL CLAYEUX 7 7 27 4 20 5509 € 8410 € 13919 € 40 MR ERIC LERAY 8 49 4 32 5008 € 8531 € 13919 € 41 MR PLIBERT MONIER 1 1 3 2 1 6399 € 7098 € 13435 € 42 ECURIE MAULEPAIRE 3 12 5 4 10315 € 3037 € 13450 € 44 MR PLIBERT MONIER 1 3 2 1 6399 € 7098 € 13435 € 42 ECURIE MAULEPAIRE 3 12 5 4 10315 € 3037 € 13450 € 44 MR PLIBERT MONIER 1 3 2 1 8334 € 3491 € 13539 € 4928 € 12297 € 45 S.C.E.A. HARAS DU HOGUENET 1 2 48 3 3 3 6509 € 6741 € 13250 € 44 MR PLIBERT MONIER 1 3 2 1 8334 € 3491 € 13250 € 44 MR PLIBERT MONIER 1 3 2 1 8334 € 3491 € 13250 € 45 MR PLIBERT MONIER 1 3 2 1 8334 € 3491 € 13539 € 4928 € 12297 € 45 S.C.E.A. HARAS DU HOGUENET 6 15 5 9 6083 € 6204 € 12297 € 45 S.C.E.A. HARAS DU HOGUENET 6 15 5 9 6083 € 6204 € 12297 € 45 S.C.E.A. HARAS DU HOGUENET 6 15 5 9 6083 € 6204 € 12297 € 45 S.C.E.A. HARAS DU HOGUENET 6 15 5 9 6083 € 6204 € 12297 € 45 S.C.E.A. HARAS DU HOGUENET 6 15 5 9 6083 € 6204 € 12297 € 5500 € 1446 € 4700 € 1400 € 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5	25	MME MICHELE JUHEN-CYPRES	13	41	5	31	5442€	14125€	19567€
28 MME MARIE-JOSE CORBIN 7 20 5 8 14172 € 4187 € 18359 € 3 16 686 € 1514 € 18200 € 30 MR JEAN-LOUIS BERGER 2 7 2 5 9085 € 8401 € 17488 € 30 € CURIE-JACKIN 3 16 2 9 4567 € 12823 € 17480 € 31 € CURIE-JACKIN 3 16 2 9 44 17 8867 € 12823 € 17480 € 32 MR JEAN-HANRIE-CALLIER 6 29 4 17 8867 € 6789 € 15856 € 33 MR DOMINIOUE GUYON 1 5 5 2 2 13763 € 1877 € 15640 € 34 MR PATRICK MOULIN 1 7 3 4 9747 € 5564 € 15310 € 35 MR ARNAUD POIRIER 1 7 3 4 9747 € 5564 € 15310 € 36 MR JEAN-HANCOIS MAGNIEN 1 7 3 4 9747 € 5564 € 15310 € 36 MR JEAN-HANCOIS MAGNIEN 1 0 27 4 10 9625 € 5588 € 15183 € 37 MR JEAN-YVES HODE 5 24 4 13 5680 € 9211 € 14891 € 38 MR GUY CHERLE 3 3 10 3 5 8764 € 5708 € 14472 € 39 MR EMMANUEL CLAYEUX 7 277 4 20 5509 € 8410 € 13919 € 40 MR ERIC LERAY 8 49 4 32 5005 € 8531 € 13559 € 40 MR RIC LERAY 8 49 4 32 5005 € 8531 € 13559 € 42 € CURIE MAULE PAIRE 1 3 3 2 1 6389 € 7096 € 13485 € 42 € CURIE MAULE PAIRE 1 3 3 2 1 6389 € 7096 € 13485 € 42 € CURIE MAULE PAIRE 1 3 3 2 1 6389 € 7096 € 13485 € 44 MR LUBERT COUETIL 15 5 4 7 31 7359 € 4928 € 12287 € 45 S.C.E.A. HARAS DU HOGUENET 6 15 5 9 6083 € 6204 € 12287 € 45 S.C.E.A. HARAS DU HOGUENET 6 15 5 9 6083 € 6204 € 12287 € 46 MR SEPHANE MILLAYEL 1 3 14 3 7 7 6448 € 748 € 11285 € 47 MR HANS-JORG HALTINER 1 3 2 1 8334 € 3491 € 11825 € 48 SCFEA DEL AVAILE DE L'ORNE 4 4 19 2 1 1 8334 € 3491 € 11825 € 50 MR PASCAL NOUE 5 5 2 4 4 6 7 7 744 € 8 847 € 11631 € 30 5 5 5 5 7 6 5 6 6 1 10 10 5 5 6 6 5 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7	26	MME BERNARD LE GENTIL	8	34	3	23	6558€	12123€	18681€
29 MR PATRICE VAGNE 9 20 8 5 16686 € 1514 € 18200 € 30 MR JEAN-LOUIS BERGER 2 7 7 2 5 9085 € 841 € 17.486 € 31 ECURIE JAECKIN 3 166 2 9 4567 € 12823 € 17.390 € 32 MR JEAN-MARIE CALLER 6 6 29 4 17 8867 € 6789 € 15656 € 33 MR DOMINIQUE GUYON 1 5 5 2 2 2 13763 € 1877 € 15640 € 34 MR PATRICK MOULIN 1 7 7 3 4 9747 € 5564 € 15310 € 35 MR ARNAUD PORIER 1 7 7 3 4 9747 € 5564 € 15310 € 36 MR JEAN-FRANCOUS MAGNIEN 10 277 4 10 9625 € 5558 € 15330 € 36 MR JEAN-FRANCOUS MAGNIEN 10 277 4 10 9625 € 5558 € 15183 € 38 MR GUY CHEREL 3 10 3 5 8 7664 € 5708 € 14872 € 38 MR GUY CHEREL 3 10 3 5 8 7664 € 5708 € 14472 € 3694 € 3694	27	MR JEAN BREST	5	30	2	22	4535€	13999€	18 534 €
30 MR JEAN-LOUIS BERGER 2 7 2 5 9085 € 8401 € 17486 € 31 ECURE JACKIN 3 16 2 9 4567 € 12823 € 17300 € 32 MR JEAN-MARIE CALLIER 6 29 4 17 8867 € 6789 € 15656 € 33 MR DOMINIQUE GUYON 1 5 2 2 13763 € 1877 € 15640 € 34 MR PATRICK MOULIN 1 7 3 4 9747 € 5564 € 15310 € 35 MR JEAN-PARIOLIS MAGNIEN 1 7 3 4 9747 € 5564 € 15310 € 35 MR JEAN-PAYEDIS MAGNIEN 10 9625 € 5558 € 15330 € 37 MR JEAN-PAYEDIS MAGNIEN 10 27 4 10 9625 € 5558 € 15330 € 37 MR JEAN-PAYEDIS MAGNIEN 10 3 5 5 8764 € 5708 € 4472 € 38 MR GUY CHEREL 3 10 3 5 8764 € 5708 € 4472 € 39 MR EMMANUEL CLAYEUX 7 27 4 20 5509 € 8410 € 13919 € 40 MR EINLEAN W 8 49 4 32 5008 € 8531 € 31539 € 42 ECURIE MAULEPAIRE 3 12 5 4 10315 € 3037 € 13352 € 44 44 45 45 45 45 45			7	20	5				
30 MR JEAN-LOUIS BERGER 2 7 2 5 9085 € 8401 € 17486 € 31 ECURE JACKIN 3 16 2 9 4567 € 12823 € 17390 € 32 MR JEAN-MARIE CALLIER 6 29 4 17 8867 € 6789 € 15656 € 33 MR DOMINIQUE GUYON 1 5 2 2 13763 € 1877 € 15640 € 34 MR PATRICK MOULIN 1 7 3 4 9747 € 5564 € 15310 € 35 MR ARNAUD POIRIER 1 7 3 4 9747 € 5564 € 15310 € 35 MR JEAN-PAISOIS MAGNIEN 10 27 4 10 9625 € 5558 € 15183 € 37 MR JEAN-PVES HODE 5 24 4 13 5680 € 9211 € 14891 € 38 MR GUY CHEREL 3 10 3 5 8764 € 5708 € 1472 € 39 MR EMMANUEL CLAYEUX 7 27 4 20 5509 € 8410 € 13919 € 40 MR EINLER MAULEPAIRE 1 3 2 1 6389 € 7096 € 13485 € 42 ECURIE MAULEPAIRE 3 12 5 4 4 10315 € 3037 € 13352 € 44 4 4 4 4 4 4 4 4	29		9	20	8	5	16686€		
31 ECURIE JAECKIN 3 16 2 9 4567 € 12823 € 17390 € 22 MR JEAN-MARIE CALLIER 6 29 4 17 8867 € 6789 € 15656 € 33 MR DOMINIQUE GUYON 1 5 5 2 2 2 13763 € 1877 € 15640 € 34 MR PATRICK MOULIN 1 7 3 4 9747 € 5564 € 15310 € 35 MR ARNAUD POINIER 1 7 3 4 9747 € 5564 € 15310 € 35 MR ARNAUD POINIER 1 1 7 3 4 9747 € 5564 € 15310 € 36 MR JEAN-FRANCOIS MAGNIEN 10 27 4 10 9625 € 5558 € 15183 € 37 MR JEAN-FRANCOIS MAGNIEN 10 27 4 10 9625 € 5558 € 15183 € 38 MR GUY CHEREL 3 10 3 5 8 8764 € 5708 € 14472 € 38 MR GUY CHEREL 3 10 3 5 8 8764 € 5708 € 14472 € 40 MR EHIC LERRY 8 49 4 32 5509 € 8410 € 13919 € 40 MR EHIC LERRY 8 49 4 32 5509 € 8531 € 13539 € 41 MR HUBERT MONIER 1 3 3 2 1 6339 € 7096 € 13485 € 42 ECURIE MAULEPAIRE 3 3 12 5 4 10315 € 3037 € 13452 € 43 E.A.R.L. TRINQUET 12 48 3 3 33 6509 € 6741 € 13250 € 44 MR LUBERT COUFIL 15 5 4 7 31 7359 € 4928 € 12287 € 45 S.C.E.A. HARAS DU HOGUENET 6 15 5 9 6083 € 6204 € 12287 € 46 MR STEPHANE MILAYEAU 3 15 2 9 5953 € 5875 € 11828 € 47 MR HANS-JORG HALTINER 1 3 2 1 8334 € 3491 € 11825 € 48 SCEA DE LA VALLE DE L'ORNE 4 19 2 11 2784 € 8847 € 11631 € 49 MR JEAN-HOLDS TIGE 4 19 2 11 2784 € 8847 € 11631 € 5 1 1825 € 5 7031 € 4013 € 11825 € 5 7	30		2	7	2	5	9 085 €	8 401 €	17 486 €
33 MR DOMINIQUE GUYON 1 5 2 2 13763 € 1877 € 15640 € 34 MR PATRICK MOULIN 1 7 3 4 9747 € 5564 € 15310 € 35 MR ARNAUD POINTER 1 7 3 4 9747 € 5564 € 15310 € 36 MR JEAN-FRANCIDIS MAGNIEN 10 27 4 10 9625 € 5558 € 15310 € 37 MR JEAN-FYEN HODE 5 24 4 13 5680 € 9211 € 14891 € 38 MR GUY CHEREL 3 10 3 5 8764 € 5708 € 14472 € 39 MR EMMANUEL CLAYELIX 7 27 4 20 5509 € 8410 € 13919 € 40 4 32 5008 € 8531 € 13539 € 41 41 41 41 42 42 42 43 43 43 43 44 43 44	31		3	16	2	9	4567€	12823€	17390€
34 MR PATRICK MOULIN 1 7 3 4 9747 € 5564 € 15310 € 35 MR ARNAUD POIRIER 1 7 3 4 9747 € 5564 € 15310 € 36 MR JEAN-PRANCOIS MAGNIEN 10 27 4 10 9625 € 5558 € 15183 € 37 MR JEAN-PRENCOIS MAGNIEN 10 27 4 10 9625 € 5558 € 15183 € 37 MR JEAN-PYES HODE 5 24 4 13 5680 € 9211 € 14891 € 29 MR EMMANUEL CLAYEUX 7 27 4 20 5509 € 8410 € 13919 € 29 MR EMMANUEL CLAYEUX 7 27 4 20 5509 € 8410 € 13919 € 40 MR ERIC LERAY 8 49 4 32 5008 € 8531 € 13539 € 41 MR HUBERT MONIER 1 3 2 1 6389 € 7096 € 13485 € 2 ECURIE MAULEPAIRE 3 12 5 4 10315 € 3037 € 13352 € 2 ECURIE MAULEPAIRE 3 12 5 4 10315 € 3037 € 13352 € 44 MR LAURENT COUETIL 12 48 3 3 3 6509 € 6741 € 13250 € 44 MR LAURENT COUETIL 15 54 7 31 7359 € 4928 € 12287 € 45 S.C. E.A. HARAS DU HOGUENET 6 15 5 9 6083 € 6204 € 12287 € 46 MR STEPHANE MILAVEAU 3 15 2 9 5933 € 6204 € 12287 € 46 MR STEPHANE MILAVEAU 3 15 2 9 5933 € 5875 € 11828 € 47 MR HANS-JORG HALTINER 1 3 3 2 1 8334 € 3491 € 11825 € 48 SCE AD ELA VALLE DE L'ORNE 4 19 2 11 2784 € 8847 € 11631 € 48 SCE AD ELA VALLE DE L'ORNE 4 19 2 11 2784 € 8847 € 11631 € 50 MR PASCAL NOUE 5 2 6 2 19 2017 € 9036 € 11035 € 50 MR PASCAL NOUE 5 2 6 2 19 2017 € 9036 € 11035 € 50 MR PASCAL NOUE 5 2 6 2 19 2017 € 9036 € 11036 € 51 MR YAN DUREPAIRE 1 7 2 5 7031 € 4013 € 11034 € 51 MR YAN DUREPAIRE 1 7 7 2 5 7031 € 4013 € 11034 € 51 MR YAN DUREPAIRE 1 7 7 2 5 7031 € 4013 € 11034 € 55 MR PASCAL NOUE 5 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11038 € 55 MR PASCAL NOUE 5 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11038 € 55 MR PASCAL NOUE 5 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11038 € 55 MR PASCAL NOUE 5 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11038 € 55 MR PASCAL NOUE 5 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11038 € 55 MR PASCAL NOUE 5 2 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11038 € 55 MR PASCAL NOUE 5 2 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11038 € 55 MR MICHEL PARREAU DELHOTE 2 12 2 9 2436 € 8123 € 10559 € 55 MR MICHEL PARREAU DELHOTE 2 12 2 9 2436 € 8123 € 10559 € 55 MR MICHEL PARREAU DELHOTE 2 12 2 9 2436 € 8123 € 10559 € 50 MR PASCAL NOUE 5 5 6 6 5 € 10 1007 € 50 MR PASCAL NOUE 5 5 6 6 5 € 10 1007 € 50 MR PASCAL NOUE 5 5 6 6 6 6 6 10 1007 € 5 6 6 6 6 6 10 1007 €	32	MR JEAN-MARIE CALLIER	6	29	4	17	8867€	6789€	15656€
35 MR ARNAUD POIRIER	33	MR DOMINIQUE GUYON	1	5	2	2	13763€	1877€	15640€
36 MR JEAN-FRANCOIS MAGNIEN 10 27 4 10 9625 € 5588 € 15183 € 37 MR JEAN-FRANCOIS MAGNIEN 5 24 4 113 5680 € 9211 € 14891 € 138 MR GUY CHEREL 3 10 3 5 8764 € 5708 € 14472 € 14	34	MR PATRICK MOULIN	1	7	3	4	9747€	5 564 €	15310€
36 MR JEAN-FRANCOIS MAGNIEN 10 27 4 10 9625 € 5588 € 15183 € 37 MR JEAN-FRANCOIS MAGNIEN 5 24 4 113 5680 € 9211 € 14891 € 138 MR GUY CHEREL 3 10 3 5 8764 € 5708 € 14472 € 14	35	MR ARNAUD POIRIER	1	7	3	4	9747€	5 564 €	15310€
38 MR GUY CHEREL 3 10 3 5 8764 € 5708 € 14472 € 4 20 5509 € 8410 € 13919 € 40 MR EMIC LERAY 8 49 4 32 5008 € 8531 € 13539 € 41 MR HUBERT MONIER 1 3 2 1 6389 € 7096 € 13485 € 42 ECURIE MAULEPAIRE 3 12 5 4 10315 € 3037 € 13352 € 43 E.A.R.L. TRINQUET 12 48 3 33 6509 € 6741 € 13250 € 44 MR LAURENT COUETIL 15 54 7 31 7359 € 4928 € 12287 € 45 S.C.E.A. HARAS DU HOGUENET 6 15 5 9 6083 € 6204 € 12287 € 46 MR STEPHANE MILAVEAU 3 15 2 9 5953 € 5875 € 11828 € 47 MR HANS-JORG HALTINER 1 3 2 1 8334 € 3491 € 11825 € 48 SCEA DE LA VALLE DE L'ORNE 4 19 2 11 2784 € 8847 € 11631 € 49 MR JEAN-NICOLAS TIGE 3 14 3 7 6448 € 4785 € 11233 € 50 MR PASCAL NOUE 5 26 2 19 2017 € 9036 € 11038 € 51 MR VAN DUREPAIRE 1 7 7 2 5 7031 € 4013 € 11044 € 52 MR ANDRE-MARCEL POMMERAI 4 25 2 15 2572 € 8466 € 11038 € 55 MR VICTOR DELIBEROS 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11038 € 55 MR FILORED S 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11038 € 55 MR FILORED S 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11038 € 55 MR FILORED S 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11038 € 55 MR FILORED S 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11038 € 55 MR FILORED S 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11038 € 55 MR FILORED S 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11038 € 55 MR FILORED S 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11038 € 55 MR FILORED S 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11038 € 55 MR FILORED S 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11038 € 55 MR FILORED S 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11038 € 55 MR FILORED S 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11038 € 55 MR FILORED S 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11038 € 56 MR FILORED S 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11038 € 55 MR FILORED S 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11038 € 55 MR FILORED S 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11038 € 55 MR FILORED S 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11038 € 55 MR FILORED S 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11038 € 55 MR FILORED S 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11038 € 55 MR FILORED S 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11038 € 55 MR FILORED S 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11038 € 55 MR FILORED S 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11038 € 55 MR FILORED S 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11038 € 55 MR FILORED S 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11038 € 55 MR FILORED S 3 369 € 10057 € 56 MR FILORED S 3 369 € 10057 € 56 MR FILORED S 3 369 € 10057 € 56 MR FILORED S 3 369 € 1005	36	MR JEAN-FRANCOIS MAGNIEN	10	27	4	10	9625€	5558€	15183€
39 MR EMMANUEL CLAYEUX 7 27 4 20 5509 € 8410 € 13919 € 40 MR ERIC LERAY 8 49 4 32 5008 € 8531 € 13539 € 41 MR HUBERT MONIER 1 3 3 2 1 6389 € 7096 € 13485 € 42 ECURIE MAULEPAIRE 3 122 5 4 10315 € 3037 € 13352 € 43 E.A.R.L. TRINOUET 12 48 3 33 6509 € 6741 € 13250 € 44 MR LAURENT COUETIL 15 54 7 31 7359 € 4928 € 12287 € 45 S.C.E.A. HARAS DU HOGUENET 6 15 5 9 6083 € 6204 € 12287 € 46 MR STEPHANE MILAYEAU 3 15 5 2 9 5953 € 5875 € 11828 € 47 MR HANS-JORG HALTINER 1 3 2 1 8334 € 3491 € 11825 € 48 SCEA DE LA VALLE DE L'ORNE 4 19 2 11 2784 € 8847 € 11631 € 49 MR JEAN-NICOLAS TIGE 3 14 3 7 6448 € 4785 € 11235 € 50 MR PASCAL NOUE 5 26 2 19 2017 € 9036 € 11053 € 50 MR PASCAL NOUE 5 2 15 2572 € 8466 € 11038 € 53 MR VICTOR DELIBEROS 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11038 € 53 MR VICTOR DELIBEROS 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11038 € 55 MR FLANER-MARCEL POMMERAI 4 25 2 1 7203 € 3694 € 11038 € 55 MR FLANER-MARCEL POMMERAI 4 25 2 1 7203 € 3694 € 11038 € 55 E.A.R.L. HARAS DU TALLIS S 1 3 2 1 7203 € 3694 € 11038 € 55 E.A.R.L. HARAS DU TALLIS S 1 3 2 1 7203 € 3694 € 11038 € 55 E.A.R.L. HARAS DU TALLIS S 1 3 2 1 7203 € 3694 € 11038 € 55 E.A.R.L. HARAS DU TALLIS S 1 3 2 1 7203 € 3694 € 11038 € 55 E.A.R.L. HARAS DU TALLIS S 1 3 2 1 7203 € 3694 € 10897 € 56 MME FLORENCE COUTEAUDIER 8 36 3 19 5106 € 5776 € 10881 € 57 MR CHARLES MAGNIEN 8 22 3 12 4821 € 555 € 1055 € 663 € 10559 € 58 MR MICHEL PARREAU-DELHOTE 2 12 2 9 2436 € 8123 € 10559 € 59 MR JEAN-PAUL GRONFIER 2 16 0 15 0 € 10410 € 10410 € 60 MR JEAN-PAUL GRONFIER 2 16 0 15 0 € 10410 € 10410 € 60 MR JEAN-PAUL GRONFIER 2 16 0 15 0 € 10410 € 10410 € 60 MR JEAN-PAUL GRONFIER 2 16 0 15 0 € 10410 € 10410 € 60 MR JEAN-PAUL GRONFIER 2 16 0 15 0 € 10410 € 10410 € 60 MR JEAN-PAUL GRONFIER 2 16 0 15 0 € 10410 € 10410 € 60 MR JEAN-PAUL GRONFIER 2 16 0 155 0 € 10410 € 10410 € 60 MR JEAN-PAUL GRONFIER 2 16 0 155 0 € 10410 € 10410 € 60 MR JEAN-PAUL GRONFIER 2 16 0 155 0 € 10410 € 10410 € 60 MR JEAN-PAUL GRONFIER 2 16 0 155 0 € 663 € 10559 € 663 € 10559 € 663 € 10559 € 663 € 10559 € 663 € 10559 € 663 € 10559 € 663	37	MR JEAN-YVES HODE	5	24	4	13	5680€	9211€	14891€
40 MR ERIC LERAY 41 MR HUBERT MONIER 42 ECURIE MAULEPAIRE 43 2 1 6389 € 7096 € 13485 € 44 10315 € 3037 € 13352 € 45 EA.R.L. TRINQUET 46 MR LAURENT COUETIL 47 31 7359 € 4928 € 12287 € 48 S.C.E.A. HARAS DU HOGUENET 49 6 MR STEPHANE MILAVEAU 40 MR LAURENT COUETIL 41 3 15 5 9 6083 € 6204 € 12287 € 41 MR HANS-JORG HALTINER 42 MR HANS-JORG HALTINER 43 1 8334 € 3491 € 11828 € 47 MR HANS-JORG HALTINER 48 SCEA DE LA VALLE DE L'ORNE 49 MR JEAN-NICOLAS TIGE 30 14 33 7 6448 € 4785 € 11233 € 49 MR JEAN-NICOLAS TIGE 50 MR PASCAL NOUE 51 MR YAN DUREPAIRE 52 MR ANDRE-MARCEL POMMERAI 53 MR VICTOR DELIBEROS 54 MR LERAS DU HOLEROS 55 EA.R.L. HARAS DU HOLEROS 56 MR ERIC LERAY 57 CAURE ASSOCIATION AS TIGE 58 MR VICTOR DELIBEROS 59 MR ALL HARAS DU HOLEROS 50 MR PASCAL NOUE 51 MR YAND DUREPAIRE 51 MR YAND DUREPAIRE 52 MR ANDRE-MARCEL POMMERAI 53 MR VICTOR DELIBEROS 54 MLLE MARIE DELIBEROS 55 EA.R.L. HARAS DU TAILLIS 56 MR ELIBEROS 57 MR CHARLES MAGNIEN 58 MR MICHEL PARREAU-DELHOTE 59 MR JEAN-PAUL GRONFIER 50 MR FASCAL NOUE 51 MR YAND DUREPAIRE 52 MR MILE MARIE DELIBEROS 53 MR VICTOR DELIBEROS 54 MLLE MARIE DELIBEROS 55 EA.R.L. HARAS DU TAILLIS 56 MR ELIBEROS 57 MR CHARLES MAGNIEN 58 MR MICHEL PARREAU-DELHOTE 59 MR JEAN-PAUL GRONFIER 50 MR PASCAL NOUE 51 MR JEAN-PAUL GRONFIER 51 MR YAND DUREPAIRE 52 MR MILE MARIE DELIBEROS 53 MR MICHEL PARREAU-DELHOTE 54 MR MILE MARIE DELIBEROS 55 EA.R.L. HARAS DU TAILLIS 56 MR MILE MARIE DELIBEROS 57 MR CHARLES MAGNIEN 58 MR MICHEL PARREAU-DELHOTE 59 MR JEAN-PAUL GRONFIER 50 MR JEAN-PAUL GRONFIER 51 MR JEAN-PAUL GRONFIER 52 MR MILE DELIBEROS 53 MR MICHEL PARREAU-DELHOTE 54 MR LALRES MAGNIEN 55 MR MILE CHARLES MAGNIEN 56 MR MILE DELBEROS 57 MR CHARLES MAGNIEN 58 MR MICHEL DE GIGOU 59 MR JEAN-PAUL GRONFIER 50 MR JEAN-PAUL GRONFIER 51 MR JEAN-PAUL GRONFIER 52 MR ANDRE-MARCEL DE GIGOU 53 GAEC DELORME GERARD & VINCENT 51 MR YAN DUREPAIRE 52 MR ANDRE-MARCEL DE GIGOU 54 MR JEAN-PAUL GRONFIER 56 MR MILE DE GIGOU 57 MG CHARLES MAGNIER 59 MR JEAN-PAUL GRONFIER 50 MR MILE DE GIGOU 59 MR JEAN-PAUL GRONFIER 51 M	38	MR GUY CHEREL	3	10	3	5	8764€	5708€	14472€
40 MR ERIC LERAY 41 MR HUBERT MONIER 42 ECURIE MAULEPAIRE 43 2 1 6389 € 7096 € 13485 € 44 10315 € 3037 € 13352 € 45 EA.R.L. TRINQUET 46 MR LAURENT COUETIL 47 31 7359 € 4928 € 12287 € 48 S.C.E.A. HARAS DU HOGUENET 49 6 MR STEPHANE MILAVEAU 40 MR LAURENT COUETIL 41 3 15 5 9 6083 € 6204 € 12287 € 41 MR HANS-JORG HALTINER 42 MR HANS-JORG HALTINER 43 1 8334 € 3491 € 11828 € 47 MR HANS-JORG HALTINER 48 SCEA DE LA VALLE DE L'ORNE 49 MR JEAN-NICOLAS TIGE 30 14 33 7 6448 € 4785 € 11233 € 49 MR JEAN-NICOLAS TIGE 50 MR PASCAL NOUE 51 MR YAN DUREPAIRE 52 MR ANDRE-MARCEL POMMERAI 53 MR VICTOR DELIBEROS 54 MR LERAS DU HOLEROS 55 EA.R.L. HARAS DU HOLEROS 56 MR ERIC LERAY 57 CAURE ASSOCIATION AS TIGE 58 MR VICTOR DELIBEROS 59 MR ALL HARAS DU HOLEROS 50 MR PASCAL NOUE 51 MR YAND DUREPAIRE 51 MR YAND DUREPAIRE 52 MR ANDRE-MARCEL POMMERAI 53 MR VICTOR DELIBEROS 54 MLLE MARIE DELIBEROS 55 EA.R.L. HARAS DU TAILLIS 56 MR ELIBEROS 57 MR CHARLES MAGNIEN 58 MR MICHEL PARREAU-DELHOTE 59 MR JEAN-PAUL GRONFIER 50 MR FASCAL NOUE 51 MR YAND DUREPAIRE 52 MR MILE MARIE DELIBEROS 53 MR VICTOR DELIBEROS 54 MLLE MARIE DELIBEROS 55 EA.R.L. HARAS DU TAILLIS 56 MR ELIBEROS 57 MR CHARLES MAGNIEN 58 MR MICHEL PARREAU-DELHOTE 59 MR JEAN-PAUL GRONFIER 50 MR PASCAL NOUE 51 MR JEAN-PAUL GRONFIER 51 MR YAND DUREPAIRE 52 MR MILE MARIE DELIBEROS 53 MR MICHEL PARREAU-DELHOTE 54 MR MILE MARIE DELIBEROS 55 EA.R.L. HARAS DU TAILLIS 56 MR MILE MARIE DELIBEROS 57 MR CHARLES MAGNIEN 58 MR MICHEL PARREAU-DELHOTE 59 MR JEAN-PAUL GRONFIER 50 MR JEAN-PAUL GRONFIER 51 MR JEAN-PAUL GRONFIER 52 MR MILE DELIBEROS 53 MR MICHEL PARREAU-DELHOTE 54 MR LALRES MAGNIEN 55 MR MILE CHARLES MAGNIEN 56 MR MILE DELBEROS 57 MR CHARLES MAGNIEN 58 MR MICHEL DE GIGOU 59 MR JEAN-PAUL GRONFIER 50 MR JEAN-PAUL GRONFIER 51 MR JEAN-PAUL GRONFIER 52 MR ANDRE-MARCEL DE GIGOU 53 GAEC DELORME GERARD & VINCENT 51 MR YAN DUREPAIRE 52 MR ANDRE-MARCEL DE GIGOU 54 MR JEAN-PAUL GRONFIER 56 MR MILE DE GIGOU 57 MG CHARLES MAGNIER 59 MR JEAN-PAUL GRONFIER 50 MR MILE DE GIGOU 59 MR JEAN-PAUL GRONFIER 51 M	39	MR EMMANUEL CLAYEUX	7	27	4	20	5509€	8410€	13919€
42 ECURIE MAULEPAIRE 3 12 5 4 10315 € 3037 € 13352 € 43 E.A.R.L. TRINQUET 12 48 3 33 6509 € 6741 € 13250 € 44 MR LAURENT COUETIL 15 54 7 31 7359 € 4928 € 12287 € 45 S.C.E.A. HARAS DU HOGUENET 6 15 5 9 6083 € 6204 € 12287 € 46 MR STEPHANE MILAVEAU 3 15 2 9 5953 € 5875 € 11828 € 47 MR HANS-JORG HALTINER 1 3 2 1 8334 € 3491 € 11825 € 48 SCEA DE LA VALLE DE L'ORNE 4 19 2 11 2784 € 8847 € 11631 € 49 MR JEAN-NICOLAS TIGE 3 14 3 7 6448 € 4785 € 11233 € 50 MR PASCAL ANOUE 5 26 2 19 2017 € 9036 € 11038 € 51 MR YAN DUREPAIRE 1 7 2 5 7031 € <td>40</td> <td>MR ERIC LERAY</td> <td>8</td> <td>49</td> <td>4</td> <td>32</td> <td>5008€</td> <td>8531€</td> <td>13 539 €</td>	40	MR ERIC LERAY	8	49	4	32	5008€	8531€	13 539 €
42 ECURIE MAULEPAIRE 3 12 5 4 10315€ 3037€ 13352€ 43 E.A.R.L.TRINQUET 12 48 3 33 6509€ 6741€ 13250€ 44 MR LAURENT COUETIL 15 54 7 31 7359€ 4928€ 12287€ 45 S.C.E.A. HARAS DU HOGUENET 6 15 5 9 6083 € 6204 € 12287 € 46 MR STEPHANE MILAVEAU 3 15 2 9 5953 € 5875 € 11828 € 47 MR HANS-JORG HALTINER 1 3 2 1 8334 € 3491 € 11825 € 48 SCEA DE LA VALLE DE L'ORNE 4 19 2 11 2784 € 8847 € 11 631 € 49 MR JEAN-NICOLAS TIGE 3 14 3 7 6448 € 4785 € 11233 € 50 MR PASCAL NOUE 5 26 2 19 2017 € 9036 € 11053 € 51 MR YAN DUREPAIRE 1 7 2 5 7031 € <	41	MR HUBERT MONIER	1	3	2	1	6389€	7096€	13485€
44 MR LAURENT COUETIL 15 54 7 31 7359 € 4928 € 12287 € 45 S.C.E.A. HARAS DU HOGUENET 6 15 5 9 6083 € 6204 € 12287 € 46 MR STEPHANE MILAVEAU 3 15 2 9 5953 € 5875 € 11828 € 47 MR HANS-JORG HALTINER 1 3 2 1 8334 € 3491 € 11825 € 48 SCEA DE LA VALLE DE L'ORNE 4 19 2 11 2784 € 8847 € 11631 € 49 MR JEAN-NICOLAS TIGE 3 14 3 7 6448 € 4785 € 11233 € 11333	42		3	12	5	4	10315€	3037€	
45 S.C.E.A. HARAS DU HOGUENET 6 15 5 9 6083 € 6204 € 12287 € 46 MR STEPHANE MILAVEAU 3 15 2 9 5953 € 5875 € 11828 € 47 MR HANS-JORG HALTINER 1 3 2 1 8334 € 3491 € 11825 € 48 SCEA DE LA VALLE DE L'ORNE 4 19 2 11 2784 € 8847 € 11631 € 49 MR JEAN-NICOLAS TIGE 3 14 3 7 6448 € 4785 € 11 233 € 50 MR PASCAL NOUE 5 26 2 19 2017 € 9036 € 11 053 € 51 MR VAN DUREPAIRE 1 7 2 5 7031 € 4013 € 11 044 € 52 MR ANDRE-MARCEL POMMERAI 4 25 2 15 2572 € 8466 € 11 038 € 53 MR VICTOR DELIBEROS 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11 038 € 54 MLLE MARIE DELIBEROS 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11 038 € 55 E.A.R.L. HARAS DU TAILLIS 1 3 2 1 7203 € 3694 € 10897 € 56 MME FLORENCE COUTEAUDIER 8 36 3 19 5106 € 5776 € 10881 € 57 MR CHARLES MAGNIEN 8 22 3 12 4821 € 5854 € 10675 € 58 MR MICHEL PARREAU-DELHOTE 2 12 2 9 2436 € 8123 € 10559 € 59 MR JEAN-PAUL GRONFIER 2 16 0 15 0 € 10410 € 10410 € 60 SUCC MR GILLES CHAIGNON 6 37 2 23 3505 € 6653 € 10158 € 61 MR JEAN-CLAUDE SARAIS 2 11 1 1 10 1957 € 8050 € 10007 € 62 COMTE MICHEL DE GIGOU 5 21 4 9 5373 € 4387 € 9760 €	43	E.A.R.L. TRINQUET	12	48	3	33	6509€	6741€	13 250 €
46 MR STEPHANE MILAVEAU 3 15 2 9 5953 € 5875 € 11828 € 47 MR HANS-JORG HALTINER 1 3 2 1 8334 € 3491 € 11825 € 48 SCEA DE LA VALLE DE L'ORNE 4 19 2 11 2784 € 8847 € 11631 € 49 MR JEAN-NICOLAS TIGE 3 14 3 7 6448 € 4785 € 11233 € 50 MR PASCAL NOUE 5 26 2 19 2017 € 9036 € 11053 € 51 MR YAN DUREPAIRE 1 7 2 5 7031 € 4013 € 11043 € 51 MR YAN DUREPAIRE 1 7 2 5 7031 € 4013 € 11043 € 52 MR ANDRE-MARCEL POMMERAI 4 25 2 15 2572 € 8466 € 11038 € 53 MR VICTOR DELIBEROS 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11038 € 54 MILLE MARIE DELIBEROS 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11038 € 55 E.A.R.L. HARAS DU TAILLIS 1 3 2 1 7203 € 3694 € 10897 € 56 MME FLORENCE COUTEAUDIER 8 36 3 19 5106 € 5776 € 10881 € 57 MR CHARLES MAGNIEN 8 22 3 12 4821 € 5854 € 10675 € 58 MR MICHEL PARREAU-DELHOTE 2 12 2 9 2436 € 8123 € 10559 € 60 SUCC MR GILLES CHAIGNON 6 37 2 23 3505 € 6653 € 10158 € 61 MR JEAN-CLAUDE SARAIS 2 11 1 10 1957 € 8050 € 10410 € 60 SUCC MR GILLES CHAIGNON 6 37 2 23 3505 € 6653 € 10158 € 61 MR JEAN-CLAUDE SARAIS 2 11 1 1 1 10 1957 € 8050 € 10007 € 60 GARCE DELORME GERARD & VINCENT 5 21 4 9 5373 € 4387 € 9760 € 63 GAEC DELORME GERARD & VINCENT 5 21 4 9 5373 € 4387 € 9760 €	44	MR LAURENT COUETIL	15	54	7	31	7359€	4928€	12287€
47 MR HANS-JORG HALTINER 1 3 2 1 8334 € 3491 € 11825 € 48 SCEA DE LA VALLE DE L'ORNE 4 19 2 11 2784 € 8847 € 11631 € 49 MR JEAN-NICOLAS TIGE 3 14 3 7 6448 € 4785 € 11233 € 50 MR PASCAL NOUE 5 26 2 19 2017 € 9036 € 11053 € 51 MR YAN DUREPAIRE 1 7 2 5 7031 € 4013 € 11044 € 52 MR ANDRE-MARCEL POMMERAI 4 25 2 15 2572 € 8466 € 11038 € 53 MR VICTOR DELIBEROS 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11038 € 54 MILLE MARIE DELIBEROS 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11038 € 55 E.A.R.L. HARAS DU TAILLIS 1 3 2 1 7203 € 3694 € 10897 € 56 MME FLORENCE COUTEAUDIER 8 36 3 19 <td< td=""><td>45</td><td></td><td></td><td>15</td><td>5</td><td>9</td><td>6083€</td><td>6204€</td><td>12287€</td></td<>	45			15	5	9	6083€	6204€	12287€
48 SCEA DE LA VALLE DE L'ORNE 4 19 2 11 2784 € 8847 € 11631 € 49 MR JEAN-NICOLAS TIGE 3 14 3 7 6448 € 4785 € 11233 € 50 MR PASCAL NOUE 5 26 2 19 2017 € 9036 € 11053 € 51 MR VAN DUREPAIRE 1 7 2 5 7031 € 4013 € 11044 € 52 MR ANDRE-MARCEL POMMERAI 4 25 2 15 2572 € 8466 € 11 038 € 53 MR VICTOR DELIBEROS 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11 038 € 54 MLLE MARIE DELIBEROS 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11 038 € 55 E.A.R.L. HARAS DU TAILLIS 1 3 2 1 7203 € 3694 € 10897 € 56 MME FLORENCE COUTEAUDIER 8 36 3 19 5106 € 5776 € 10881 € 57 MR CHARLES MAGNIEN 8 22 3 12 4821 € 5854 € 10675 € 58 MR MICHEL PARREAU-DELHOTE 2 12 2 9 2436 € 8123 € 10559 € 59 MR JEAN-PAUL GRONFIER 2 16 0 15 0 € 10410 € 10410 € 60 SUCC MR GILLES CHAIGNON 6 37 2 23 3505 € 6653 € 10158 € 61 MR JEAN-CLAUDE SARAIS 2 11 1 1 0 1957 € 8050 € 10007 € 62 COMTE MICHEL DE GIGOU 5 21 4 9 5373 € 4387 € 9760 €	46		3			9	5953€	5875€	
49 MR JEAN-NICOLAS TIGE 3 14 3 7 6448 € 4785 € 11233 € 50 MR PASCAL NOUE 5 26 2 19 2017 € 9036 € 11053 € 51 MR YAN DUREPAIRE 1 7 2 5 7031 € 4013 € 11044 € 52 MR ANDRE-MARCEL POMMERAI 4 25 2 15 2572 € 8466 € 11038 € 53 MR VICTOR DELIBEROS 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11038 € 54 MLLE MARIE DELIBEROS 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11038 € 55 E.A.R.L. HARAS DU TAILLIS 1 3 2 1 7203 € 3694 € 10897 € 56 MME FLORENCE COUTEAUDIER 8 36 3 19 5106 € 5776 € 10881 € 57 MR CHARLES MAGNIEN 8 22 3 12 4821 € 5854 € 10675 € 58 MR MICHEL PARREAU-DELHOTE 2 12 2 9 2436 € 8123 € 10559 € 59 MR JEAN-PAUL GRONFIER 2 16 0 15 0 € 10410 € 10410 € 60 SUCC MR GILLES CHAIGNON 6 37 2 23 3505 € 6653 € 10158 € 61 MR JEAN-CLAUDE SARAIS 2 11 1 1 10 1957 € 8050 € 10007 € 60 GAEC DELORME GERARD & VINCENT 5 21 4 9 55373 € 4387 € 9760 € 63 GAEC DELORME GERARD & VINCENT 5 21 4 9 55373 € 4387 € 9760 €	47	MR HANS-JORG HALTINER	1	3	2	1	8334€	3491 €	11825€
50 MR PASCAL NOUE 5 26 2 19 2017 € 9036 € 11053 € 51 MR YAN DUREPAIRE 1 7 2 5 7031 € 4013 € 11044 € 52 MR ANDRE-MARCEL POMMERAI 4 25 2 15 2572 € 8466 € 11038 € 53 MR VICTOR DELIBEROS 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11038 € 54 MILLE MARIE DELIBEROS 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11038 € 55 E.A.R.L. HARAS DU TAILLIS 1 3 2 1 7203 € 3694 € 10897 € 56 MME FLORENCE COUTEAUDIER 8 36 3 19 5106 € 5776 € 10881 € 57 MR CHARLES MAGNIEN 8 22 3 12 4821 € 5854 € 10675 € 58 MR MICHEL PARREAU-DELHOTE 2 12 2 9 2436 € 8123 € 10559 € 59 MR JEAN-PAUL GRONFIER 2 16 0 15 0 € 10410 € 10410 € 60 SUCC MR GILLES CHAIGNON 6 37 2 23 3505 € 6653 € 10158 € 61 MR JEAN-CLAUDE SARAIS 2 11 1 1 0 1957 € 8050 € 10007 € 62 COMTE MICHEL DE GIGOU 5 26 6 16 5114 € 4748 € 9862 € 63 GAEC DELORME GERARD & VINCENT		SCEA DE LA VALLE DE L'ORNE	7	19		11	2784€	8847€	11631€
51 MR YAN DUREPAIRE 1 7 2 5 7031 € 4013 € 11044 € 52 MR ANDRE-MARCEL POMMERAI 4 25 2 15 2572 € 8466 € 11038 € 53 MR VICTOR DELIBEROS 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11038 € 54 MILLE MARIE DELIBEROS 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11038 € 55 E.A.R.L. HARAS DU TAILLIS 1 3 2 1 7203 € 3694 € 10897 € 56 MME FLORENCE COUTEAUDIER 8 36 3 19 5106 € 5776 € 10881 € 57 MR CHARLES MAGNIEN 8 22 3 12 4821 € 5854 € 10675 € 58 MR MICHEL PARREAU-DELHOTE 2 12 2 9 2436 € 8123 € 10559 € 59 MR JEAN-PAUL GRONFIER 2 16 0 15 0 € 10410 € 10410 € 60 SUCC MR GILLES CHAIGNON 6 37 2 23	49	MR JEAN-NICOLAS TIGE	3	14	3	7	6448€	4785€	11 233 €
51 MR YAN DUREPAIRE 1 7 2 5 7031 € 4013 € 11044 € 52 MR ANDRE-MARCEL POMMERAI 4 25 2 15 2572 € 8466 € 11038 € 53 MR VICTOR DELIBEROS 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11038 € 54 MILLE MARIE DELIBEROS 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11038 € 55 E.A.R.L. HARAS DU TAILLIS 1 3 2 1 7203 € 3694 € 10897 € 56 MME FLORENCE COUTEAUDIER 8 36 3 19 5106 € 5776 € 10881 € 57 MR CHARLES MAGNIEN 8 22 3 12 4821 € 5854 € 10675 € 58 MR MICHEL PARREAU-DELHOTE 2 12 2 9 2436 € 8123 € 10559 € 59 MR JEAN-PAUL GRONFIER 2 16 0 15 0 € 10410 € 10410 € 60 SUCC MR GILLES CHAIGNON 6 37 2 23	50		5	26		19	2017€	9 036 €	11 053 €
52 MR ANDRE-MARCEL POMMERAI 4 25 2 15 2572 € 8 466 € 11 038 € 53 MR VICTOR DELIBEROS 2 14 6 7 7 440 € 3599 € 11 038 € 54 MLIE MARIE DELIBEROS 2 14 6 7 7 440 € 3599 € 11 038 € 55 E.A.R.L. HARAS DU TAILLIS 1 3 2 1 7 203 € 3694 € 10897 € 56 MME FLORENCE COUTEAUDIER 8 36 3 19 5106 € 5776 € 1081 € 57 MR CHARLES MAGNIEN 8 22 3 12 4821 € 5854 € 10675 € 58 MR MICHEL PARREAU-DELHOTE 2 12 2 9 2436 € 8123 € 10559 € 59 MR JEAN-PAUL GRONFIER 2 16 0 15 0 € 10410 € 10410 € 60 SUCC MR GILLES CHAIGNON 6 37 2 23 3505 € 6653 € 10158 € 61 MR JEAN-CLAUDE SARAIS 2 11 1 <td< td=""><td></td><td></td><td>1</td><td></td><td>2</td><td></td><td></td><td></td><td></td></td<>			1		2				
$ \begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$			4	25					
54 MLLE MARIE DELIBEROS 2 14 6 7 7440 € 3599 € 11 038 € 55 E.A.R.I. HARAS DU TAILLIS 1 3 2 1 7203 € 3694 € 10 897 € 56 MME FLORENCE COUTEAUDIER 8 36 3 19 5106 € 5776 € 10 881 € 57 MR CHARLES MAGNIEN 8 22 3 12 4821 € 5854 € 10 675 € 58 MR MICHEL PARREAU-DELHOTE 2 12 2 9 2436 € 8123 € 10 559 € 59 MR JEAN-PAUL GRONFIER 2 16 0 15 0 € 10 410 € 10 410 € 60 SUCC MR GILLES CHAIGNON 6 37 2 23 3505 € 6653 € 10 158 € 61 MR JEAN-CLAUDE SARAIS 2 11 1 1 0 1957 € 8050 € 10 007 € 62 COMTE MICHEL DE GIGOU 5 26 6 16 5114 € 4748 € 9862 € 63 GAEC DELORME GERARD & VINCENT 5 21 4 9 5373 € 4387 € 9760 €			2		6				
55 E.A.R.L. HARAS DU TAILLIS 1 3 2 1 7203 € 3694 € 10 897 € 56 MME FLORENCE COUTEAUDIER 8 36 3 19 5106 € 5776 € 10 881 € 57 MR CHARLES MAGNIEN 8 22 3 12 4821 € 5854 € 10 675 € 58 MR MICHEL PARREAU-DELHOTE 2 12 2 9 2436 € 8123 € 10559 € 59 MR JEAN-PAUL GRONFIER 2 16 0 15 0 € 10 410 € 10 410 € 60 SUCC MR GILLES CHAIGNON 6 37 2 23 3505 € 6653 € 10 158 € 61 MR JEAN-CLAUDE SARAIS 2 11 1 10 1957 € 8050 € 10 007 € 62 COMTE MICHEL DE GIGOU 5 26 6 6 16 5114 € 4748 € 9862 € 63 GAEC DELORME GERARD & VINCENT 5 21 4 9 5373 € 4387 € 9760 €				14		7			
56 MME FLORENCE COUTEAUDIER 8 36 3 19 $5106 ∈$ $5776 ∈$ $10881 ∈$ 57 MR CHARLES MAGNIEN 8 22 3 12 $4821 ∈$ $5854 ∈$ $10675 ∈$ 58 MR MICHEL PARREAU-DELHOTE 2 12 2 9 $2436 ∈$ $8123 ∈$ $10559 ∈$ 59 MR JEAN-PAUL GRONFIER 2 16 0 15 0 ∈ $10410 ∈$ $10410 ∈$ 60 SUCC MR GILLES CHAIGNON 6 37 2 23 $3505 ∈$ $6653 ∈$ $10158 ∈$ 61 MR JEAN-CLAUDE SARAIS 2 11 1 10 $1957 ∈$ $8050 ∈$ $10007 ∈$ 62 COMTE MICHEL DE GIGOU 5 26 6 16 $5114 ∈$ $4748 ∈$ $9862 ∈$ 63 GAEC DELORME GERARD & VINCENT 5 21 4 9 $5373 ∈$ $4387 ∈$ $9760 ∈$			1	3		1			
57 MR CHARLES MAGNIEN 8 22 3 12 $4821 ∈$ $5854 ∈$ $10675 ∈$ 58 MR MICHEL PARREAU-DELHOTE 2 12 2 9 $2436 ∈$ $8123 ∈$ $10559 ∈$ 59 MR JEAN-PAUL GRONFIER 2 16 0 15 0 ∈ $10410 ∈$ $10410 ∈$ 60 SUCC MR GILLES CHAIGNON 6 37 2 23 $3505 ∈$ $653 ∈$ $10158 ∈$ 61 MR JEAN-CLAUDE SARAIS 2 11 1 10 $1957 ∈$ $8050 ∈$ $10007 ∈$ 62 COMTE MICHEL DE GIGOU 5 26 6 16 $5114 ∈$ $4748 ∈$ $9862 ∈$ 63 GAEC DELORME GERARD & VINCENT 5 21 4 9 $5373 ∈$ $4387 ∈$ $9760 ∈$			8			19			
			8		3	12	4821€	5854€	
59 MR JEAN-PAUL GRONFIER 2 16 0 15 0 € $10410 \in$ $10410 \in$ 60 SUCC MR GILLES CHAIGNON 6 37 2 23 $3505 \in$ $6653 \in$ $10158 \in$ 61 MR JEAN-CLAUDE SARAIS 2 11 1 10 $1957 \in$ $8050 \in$ $10007 \in$ 62 COMTE MICHEL DE GIGOU 5 26 6 16 5114 ∈ $4748 \in$ 9862 ∈ 63 GAEC DELORME GERARD & VINCENT 5 21 4 9 5373 ∈ $4387 \in$ 9760 ∈					2				10559€
60 SUCC MR GILLES CHAIGNON 6 37 2 23 3505 € 6633 € 10158 € 61 MR JEAN-CLAUDE SARAIS 2 11 1 10 1957 € 8050 € 10007 € 62 COMTE MICHEL DE GIGOU 5 26 6 16 5114 € 4748 € 9862 € 63 GAEC DELORME GERARD & VINCENT 5 21 4 9 5373 € 4387 € 9760 €			2		0	15			
61 MR JEAN-CLAUDE SARAIS 2 11 1 10 1957 € 8050 € 10 007 € 62 COMTE MICHEL DE GIGOU 5 26 6 16 5114 € 4748 € 9862 € 63 GAEC DELORME GERARD & VINCENT 5 21 4 9 5373 € 4387 € 9760 €									
62 COMTE MICHEL DE GIGOÙ 5 26 6 16 5114 € 4748 € 9.862 € 63 GAEC DELORME GERARD & VINCENT 5 21 4 9 5373 € 4387 € 9760 €					1				
63 GAEC DELORME GERARD & VINCENT 5 21 4 9 5373 € 4387 € 9760 €					6				
	64	MR MARC TRINQUET			3	33	4882€	4790€	9672€

OBSTACLE 2023 - CLASSEMENT DES ÉLEVEURS D'AQPS À L'ÉTRANGER EN OBSTACLE

Par primes perçues, plafonnées initialement à 20 000 € par cheval

RANG	ÉLEVEURS	EFFECTIF	PARTANTS	VICT.	PLACES	PRIMES VICT	PRIMES PL	PRIMES (V+P)
1	MR BRUNO VAGNE	18	61	9	39	17625€	1961€	19586€
2	MR CHRISTOPHE DUBOURG	1	3	Ž	i	15000€	0€	15 000 €
3	MR DANIEL GERAULT MME PASCALE PAPON	2	9	2	5	10 025 €	0€	10 025 €
4	MME PASCALE PAPON	1	6	4	2	7535€	1 465 €	9000€
5	MR JEAN-CHARLES HAIMET	1	2	1	1	7326€	0€	7326€
6	MR JEAN-YVES TAUPIN	1	4	3	0	6715€	Ò€	6715€
7	COMTE MICHEL DE GIGOU	4	22	3	11	1782 € 5023 €	4870€	6652€ 6000€
8	SCEA HARAS DE PEYRE	1	6	4	2	5023€	977 €	6000€
9	ECURIE CERDEVAL HARAS DE SAINT-VOIR	1	2	. 1	1	5542€	0€	5542€
10	HARAS DE SAINT-VOIR	14	55	10	31	5227€	0€	5227€
	MR ANDRE-MARCEL POMMERAI	2	7	1	4	4029€	1119€	5149€
12 13	SUCC MR XAVIER DE QUATREBARBES MR GEOFFROY DE CARCARADEC	1	6	4	2	3123€	407€	3530 € 3530 €
13	MR GEOFFROY DE CARCARADEC	1	6	4	2	3123€	407 €	3530€
14 15	MR GEOFFROY DE QUATREBARBES MR NICOLAS LANDON	1	6	4	2	3123€	407€	3530 € 3530 €
15	MR NICOLAS LANDON	1	6	4	2	3123€	407 €	3 530 €
16	MME JOCELYNE VENTROU	2	12	3	7	2182€	687€	2869€
17	MR TANGI SALIOU	1	_8	. 3	_4	2182€	687 €	2869€
18	MR JACQUES CYPRES	18	89	17	52	2718€	0€	2718€
19	MR ANDRE-JEAN BELLOIR	3	13	3	.5	2091€	0€	2091€
20	MR GUY CHEREL	9	24	5	10	2002€	0€	2002€
21 22	MME MARC BOUDOT	5	21	g	9	1953€	0€	1 953 €
22	MME GWENAELLE BARRE]	3]	2	1099€	305€	1 404 €
23	MLLE ANNE-CHARLINE POMMERAI MLLE AURELIE POMMERAI]	3]	2	1 099 €	305€	1 404 €
24	MILLE AUKELIE PUMMERAI	1	3	1	2	1099€	305€	1 404 €
25	MR FRANCOIS-XAVIER LEFEUVRE	2	9	3	6	1 333 €	0€	1 333



PLAT 2023 - CLASSEMENT DES AQPS DE 3 ANS (plus de 12 000 €)

	CHEVAL	PERE	MERE	PERE DE MERE	ELEVEUR	COURSES	VICTOIRES	ALLOCATIONS
1	Kamaro D'Huez	Montmartre	Cime D'Huez	Le Balafré	J.PCanu & P. Canu	6	4	90 400 €
2	Karoline Banbou	No Risk At Al	Vestale Banbou	Apsis	Mme E. Banchereau	5	2	58 350 €
3	Khrisma	Pastorius	Querenice	Video Rock	El. du Colombier Haras de Saint Voir	6	2	52 675 €
4	Keeny	Magneticjim	Sweeny	Lavirco	Couétil Elevage Sc	5	2	34 450 €
5	Katchina	Tigron	Cafeine d'Aubois	Surfside	Mme V. Vatel & Mme M. Canda	4	3	34 325 €
6	Kainsbourg	Doctor Dino	Ex Fan des Sixties	Poliglote	Mme H. Devin & F. Nicolle & H.F. Devin	2	2	26 000 €
7	Kiss Me Sonne	Chanducoq	Sissonne	Baroud D'Honneur	Mlle N. Paysan	5	0	24 275 €
8	Kaleo Jim	Waldpark	Sacoleva	Lavirco	Mme E. Lafeu & Couétil Élevage	6	1	22 675 €
9	Karrots	Myboycharlie	Toady	Network	Couétil Elevage	5	1	22 025 €
10	Kokin	Elliptique	Quanialad	True Brave	Mme F. Mondoloni	4	2	18 350 €
11	Karina Sween	Beaumec de Houelle	Fabuleuse Sween	Sageburg	Ecurie Cerdeval	4	1	17 500 €
	Kandy Park	Waldpark	Brookdale	Califet	G. Cherel	3	2	17 300 €
	Keping	Saddex	Epicca De Thaix	Muhtathir	M.L. Bloodstock Ltd	2	1	15 650 €
	Kristal du Seuil	Chanducoq	Brume Du Seuil	Equerry	Sté d'entr. Mickael Seror & Mme M.Boudot	3	1	15 450 €
	Karam Le Rouge	Muhtathir	Allez Les Rouges	Saint des Saints	B. Collette & Haras de Saint Voir	4	1	15 050 €
	Kanada Denuo	Chanducoq	Ev'ladenuo	Spanish Moon	Mme L. Denuault & G. Denuault	3	2	15 000 €
	Kado de L'Est	It's Gino	Déesse de L'Est	Voix du Nord	M. Contignon & Mme N. Contignon	3	1	14 400 €
	Katakana	Muhtathir	Vaudaire	Astarabad	Patrick Joubert & Sea Haras du Hoguenet	3	2	14 100 €
	Kel Espoir En Jeu	Jeu St Eloi	Avec Espoir	Alberto Giacometti	Ecurie de La Lioterie & Mme K. Perreau	4	1	14 075 €
	Kador de Rochaude		Naylia	Ajdayt	M. Gilbert	6	1	13 650 €
	Korona Phil	Bathyrhon	Quiphile	Panoramic	Elevage des Vallons & P. Legault	3	0	13 275 €
	Kiki Morivière	Storm The Stars	Pashka	Passing Sale	P. Harroin & Mme C. David & Melle S. Harroin	4	0	13 125 €
	Kouca de Thaix	Tunis	Talca de Thaix	Dark Moondancer	M. Bourgneuf	2	1	13 100 €
	Karukerra	Karaktar	Tamise	Sleeping Car	J. Cyprès & L. Couétil	2	0	12 950 €
25	Kikea du Mou	Tunis	Quenotte du Mou	Dark Moondancer	EARL Domaine du Mou	2	1	12 825 €

PLAT 2023 - CLASSEMENT DES AQPS DE 4 ET 5 ANS (plus de 14000 €)

	CHEVAL	AGE	PERE	MERE	PERE DE MERE	ELEVEUR	COURSES	VICTOIRES	NB PLACES 2 ET	3 ALLOCATIONS
1	Imagine Banbou	5	Coastal Path	Vestale Banbou	Apsis	Mme E.Banchereau	5	3	2	84700 €
2	Jimfa	4	Magneticjim	Shifa	Lost World	Couétil Elevage	8	1	5	60 200 €
3	Icone Angevine	5	Ballingarry	Soupe Angevine	Califet	L. Fleury & Mme C. Fleury	5	2	2	51 950 €
4	Jeu de Thaix	4	Authorized	Victoire de Thaix	Voix du Nord	M. Bourgneuf	3	2	1	42 975 €
5	Jeannette	4	It's Gino	D'Auckland	Alberto Giacometti	T. Cyprès	10	4	1	37 100 €
6	Jordans	4	Coastal Path	Belle Anglaise	Network	H. d'Armaillé	4	3	1	35 750 €
7	Joker de Loued	4	Agent Secret	Cyriane de Loued	Protektor	J.Y. Baron / F. Fougère / I. Fougère	8	3	3	31 875 €
8	Just A Little Lone	4	Joshua Tree	Baby Lone Glory	Laveron	P. Galerne	6	2	4	28 900 €
9	Ingrandes	5	Voiladenuo	Silver For Apple's	Cadoudal	D. Lumet/T. Cyprès/P. Coveliers	5	3	0	27 875 €
10	Justune Star	4	Joshua Tree	Charmante Star	Al Namix	D. Vigneron & B. Vigneron	9	1	4	26 450 €
11	Iskara	5	No Risk At All	Canasta Royale	Irish Wells	M.L. Bloodstock Ltd	8	2	4	25 600 €
12	Jungle Flower	4	Crillon	Dawn Flower	Linda's Lad	N.H. Bloodstock Ltd	5	2	2	24 575 €
13	Idefixe du Moulin	5	Jeu St Eloi	Chica Paris	Smadoun	R. Juvin	5	1	2	23 125 €
14	Jesper	4	Voiladenuo	Vesper	Sholokhov	EARL de Cordelles/R.Brard	6	3	1	21 400 €
15	Joliepoule	4	Cokoriko	Brune Ecossaise	Le Fou	Scea Haras de Peyre	3	2	0	19 750 €
16	Jaim	4	Fly With Me	Pas de Panique	Sleeping Car	Mlle A. Freby	10	1	1	18 675 €
17	Jacaranda	4	Crillon	Dahlia d'Arthel	Network	M.L. Bloodstock Ltd	7	1	4	18 475 €
18	Jalway	4	The Anvil	Sun Queen	Useful	H. Guillé & G. Freuchet	10	2	3	18 075 €
19	Jahypur du Perche	4	Conillon	Casaque	Passing Sale	P. Hardy	6	2	2	17 550 €
20	In The Mix	5	Kandidate	Bulle Mix	Al Namix	A. et S. Buhigne / N. Remue	7	0	4	17 325 €
21	Irish Vocation	5	Voiladenuo	Nadessa	Needwood Blade	EARL Haras du Taillis	4	1	2	16 550 €
22	Jewel Star	4	Storm The Stars	Daya Win	Axxos	E. Rocton & P. Jamain	5	1	2	16 100 €
23	Joris	4	Rail Link	Russie	Network	Vicomtesse d'Armaillé	3	2	0	15 500 €
24	Jumba	4	Kap Rock	Reflexion	Discover d'Auteuil	F.M. Cottin	7	1	3	15 025 €
25	Jesuba	4	Cokoriko	Anastasia	Lavirco	H. d'Armaillé	3	1	1	14 800 €
26	Juliette Banbou	4	Free Port Lux	Lady Banbou	Useful	Mme E. Banchereau	3	1	0	14 625 €
27	Inka de From	5	Masterstroke	Tinaska	Sleeping Car	J.P. Cherruau	9	1	3	14 550 €
28	Jolie Moirette	4	Agent Secret	Rahana Moirette	Dom Alco	E. Leray & A. Duporte	6	2	2	14 175 €
29	Joyful Storm	4	Voiladenuo	Sweet Storm	Stormy River	EARL Haras du Taillis	7	1	3	14 025 €

OBSTACLE 2023 - CLASSEMENT DES AQPS DE 3 ANS (plus de 20 000 €)

CHEVAL	SEXE	PERE	MERE	PERE DE MERE	ELEVEUR	COURSES	VICTOIRES	PLACES 2 ET 3	ALLOC.
1 Kara Diamond	F	Diamond Green	Bloane	Dano Mast	P. Moulin & A. Poirier	7	3	3	175 680 €
2 Kargese	F	Jeu St Eloi	Rive Gauche	Shaanmer	T. Cyprès	3	2	1	109 510 €
3 Karakta	F	Karaktar	Legitime	Kadalko	Haras de Saint-Voir	5	3	0	103 785 €
4 Karre d'As	F	Balko	Bonne Passe	Maresca Sorrento	P. Cottin & Succ M. Bryant	4	1	3	103 780 €
5 Kingland	Н	Cokoriko	Annaland	Saint des Saints	T. Cyprès	3	1	1	84 920 €
6 Kentucky Wood	Н	Balko	Carrieriste	Laveron	Bertwood Stables & N. de La Geneste	4	2	0	75 680 €
7 Kandy Park	Н	Waldpark	Brookdale	Califet	G. Cherel	3	2	1	71 760 €
8 Kit Raffles	Н	Saint des Saints	Tali des Obeaux	Panoramic	A. Bromley / Lieu des Champs / Succ D.G.Powel	l 4	2	2	67 850 €
9 Krakan	Н	Estejo	Alidee	Special Kaldoun	J.N. Tige	7	2	4	63 660 €
10 Kaline des Boullat	F	Jeu St Elo	Reine de Mai	Fragrant Mix	J. Brest	5	2	1	45 610 €
11 Kador de Ciergues	Н	Masterstroke	Ofurie	Robin des Champs	J.L. Devillard	3	1	1	39 750 €
12 Kadence de Mee	F	Authorized	Finesse de Mee	Saint des Saints	A.M. Pommerai	14	1	5	37 340 €
13 Kodakara	F	Saint des Saints	Claraland	Kap Rock	T. Cyprès	8	1	5	33 960 €
14 Kilt Ecossais	Н	Cokoriko	Une Belle Histoire	Epalo	Haras de Saint-Voir	3	0	2	33 680 €
15 Kassel Allen	Н	Castle du Berlais	Cookie d'Allen	Kotky Bleu	B. Vagne	7	0	2	32 790 €
16 Kiss Langy	F	Tunis	Upsonne	Voix du Nord	P. Vagne	2	2	0	31 580 €
17 Kalaboumboum Dab	F	Battle of Marengo	Chakalaboumboum	Network	Ec. Biraben / J. Biraben / A.M. Biraben-Lousteau	3	0	2	28 255 €
18 Kel Story	Н	Jeu St Eloi	Une Histoire	Voix du Nord	Mme K.Perreau	9	2	1	26 265 €
19 Keys	F	Cokoriko	Palmaland	Arnaqueur	T. Cyprès	4	1	2	22 760 €
20 Kilometre Zero	Н	Chanducoq	Céline Collonges	Fragrant Mix	N.Thireau	7	1	2	21 370 €
21 Kenie du Boulay	F	Seahenge	Violette du Boulay	Until Sundown	H. Poirier & P. Priollet	3	2	0	21 160 €





OBSTACLE 2023 - CLASSEMENT DES AQPS DE 4 ANS (plus de 30 000 €)

	CHEVAL	SEXE	PERE	MERE	PERE DE MERE	ELEVEUR	COURSES	VICTOIRES	PLACES 2 ET 3	ALLOC.
1	Juntos Ganamos	Н	Martaline	Usted Me Cara	Turgeon	Succ Mme Magalen Bryant	6	4	0	362 250 €
2	Jazz Manouch	Н	Nom de d'La	Tinapalo	Epalo	J.L. Berger / C. Gallorini Bergé / Mme A. Berge	r 7	2	3	194 310 €
3	Jardin d'Arthel	Н	Cokoriko	Olga D'arthel	Brier Creek	Comte G. de Brondeau	8	3	2	141 765 €
4	Julenaland	Н	Doctor Dino	Vatu Vara	Voix du Nord	T. Cyprès & Y. Durepaire	7	2	4	138 620 €
5	July Flower	F	Pastorius	Aurelle d'Arthel	Astarabad	H. Monier & P. Lisi & J.P. Babilotte	3	2	1	112 200 €
6	Java	F	Pastorius	D'Island	Kapgarde	T. Cyprès	7	3	2	108 775 €
7	Javanaise	F	Free Port Lux	Candaline	Martaline	EARL P. Joubert & Ecurie Couders	6	3	1	100 330 €
		F	Legolas	Thea	Kapgarde	EARL de Kerza / A. Le Solliec / C.et B. Prigent	7	4	1	95 900 €
	Jost	Н	Buck's Boum	Djerba	Network	T. Cyprès & E. Walsh	7	0	3	93 405 €
10	Jasmine de Corton	F	Coastal Pat	Pour Le Meilleur	Video Rock	D. Guyon	6	2	2	92 475€
11	Joli Look	Н	Nom de d'La	Utopiste	Califet	T. Cyprès	15	3	4	90 290 €
12	Jericoacoara	Н	Free Port Lux	Autre Mer	Fragrant Mix	Mme M. Juhen-Cyprès / T. Juhen & C. Dufour	7	1	3	77 095 €
13	Japon	Н	Vision d'Etat	Avacapa	Fragrant Mix	T. Cyprès	3	1	1	73 850 €
14	Just A Princess	F	Ivanhowe	Belle Princesse	Nickname	Succ Mme Magalen Bryant & M. Caslant	6	0	5	68 930 €
		F	Doctor Dino	Déesse du Seuil	Voix du Nord	Mme M. Boudot	6	1	3	65 320 €
16	Jusquicitouvabien	Н	Pastorius	Venus Collonges	Dom Alco	E. Clayeu/Earl P. Joubert/Ecurie Couderc	7	1	4	64 400 €
		Н	Cokoriko	Creatina	Network	J.M. Callier	4	2	0	61 830 €
	Jonca de Thaix	F	Cokoriko	Talca de Thaix	Dark Moondancer	M. Bourgneuf	3	2	1	59 880 €
19	Jedusor	Н	Cokoriko	Quelle Mome	Video Rock	J. Cyprès & L.Couétil	4	1	2	56 750 €
20	Jumper Sacré	Н	Triple Threat	Belle et Sacrée	Fragrant Mix	C. Magnien & G. Vacher	7	1	3	56 720 €
21	Jus de Carotte	Н	Pastorius	Magenta	Cadoudal	M .Parreau-Delhote	8	1	3	54 400 €
22	Jeu de Thaix	Н	Authorized	Victoire de Thaix	Voix du Nord	M. Bourgneuf	2	2	0	50 600 €
23	Juandu Lemo	Н	Voiladenuo	Melody du Lemo	Lesotho	Succ. Maurice Le Floch	5	0	3	50 030 €
24	Jipcot	Н	Choeur du Nord	Blinngaroe	Ungaro	J. Alvarez & G. Lassaussaye	3	2	0	49 220 €
24	Jango d'Airy	Н	It's Gino	Canzka d'Airy	Anzillero	C.Y. Pelsy	10	2	1	48 600 €
	Joker d'Airy	Н	Balko	Quaska d'Airy	Cachet Noir	SCEA de La Vallée de L'Orne	6	0	2	47 765 €
27	Jolimay	Н	Cokoriko	Angie Jolie	Lavirco	J. Cyprès & L.Couétil	7	1	2	42 895 €
28	Jeune Soldat	Н	Martaline	Sortie de Secours	Trempolino	Haras de Saint-Voir	4	1	1	42 710 €
29	Jaguar des Obeaux	F	Joshua Tree	Omega des Obeaux	Saint Preuil	Mme N. Devilder	9	0	3	42 405 €
30	Justice	F	Great Pretender	Vixice	Trempolino	F. Deliberos/V. Deliberos/Melle M. Deliberos	7	3	1	42 045 €
31	Jiulietta Ghia	F	Kamsin	Vernal Bird	Khalkevi	Mme C. Cealy	7	2	0	41 585 €
32	Je Suis Divin	Н	Karaktar	Divine Sainte	Saint des Saints	Mme K. Perreau	8	4	2	40 960 €
33	Josubie	F	Pastorius	Shabady	Grand Seigneur	F.M. Cottin	4	1	1	40 710 €
34	Jack Lux	Н	Free Port Lux	Ulla Banba	Great Pretender	EARL Patrick Joubert & Ecurie Couderc	7	0	3	40 090 €
35	Jouvancelle	F	Coastal Path	Reine de Mai	Fragrant Mix	J. Brest & C. Brest	6	0	3	39 630 €
	Juste Raise	F	Coastal Path	Raise	April Night	Elevage des Vallons	7	0	4	39 500 €
37	Jolidee	F	Karaktar	Solidee	Dom Alco	T. Cyprès	3	1	0	39 340 €
38	Jaborosa	F	Cokoriko	Duiveland	Network	T. Cyprès	5	0	2	39 325 €
	Joker de Mai	Н	Balko	Divine de Stpierre	Ungaro	J.Y. Touzaint / N.Touzaint / Suc.J.P. Girard / J.P.Girard		2	1	39 140 €
	Javus d'Oudairies		Kapgarde	Callia d'Oudairies	Saint Des Saints	M.de Gigou & G.Macaire	7	3	3	38 610 €

OBSTACLE 2023 - CLASSEMENT DES AQPS DE 5 ANS ET PLUS (plus de 40 000 €)

CHEVAL	SEXE	PERE	MERE	PERE DE MERE	ELEVEUR	COURSES	VICTOIRES	PLACES 2 ET 3	ALLOC.
1 Goa Lil	H lount II	Samum Coddlor Mokor	Unekaina		J.Detouillon	5	2	0	163 350 €
2 Echo de Champo3 Hermes Baie		Saddler Maker	Pamella	Subotica	Mme M.H. Cassier	6	0	3 3	161 580 €
	Н	Crillon	Ludmika		A.J. Belloir	7	3		148 710 €
4 Glorice	Н	Network	Vixice		F. et M. Deliberos / V. Deliberos	,		2	141 795 €
5 II Est Français	Н	Karaktar	Millesimée		Haras de Saint-Voir	4	3	0	138 340 €
6 Grand Oncle	Н	Saddler Maker	Princesse Lington	Bulington	Vicomte Yves de Soultrait	6	0	4	137 610 €
7 Indian de Gasco		Martaline	Begum Vallis	Poliglote	Ec. Cadets de Gascogne / R.Masterson		2	4	127 705 €
8 Inga Kam	F	Kamsin	Vinga		J. Cyprès & L. Couétil	7	3	2	123 685 €
9 Grandioso	Н	Samum	Quaresca		H.J. Haltiner	3	2	1	108 750 €
10 Ineditde Ciergu		Tiger Groom	Think About		J.L. Devillard	8	2	1	107 710 €
11 Filup	Н	Cokoriko			EARL Trinquet & O.et M. Trinquet	6	2	2	105 280 €
12 Instar de Rêve	Н	Crillon	Unike de Rêve		EARL Gronfier J.P. & AGB Agency	9	2	1	92 565 €
13 Fan of Sea	Н	Shamalgan	Kusea		E. Leenders & Succ. Mme F. Gondouin	11	3	2	84 675 €
14 Hermitage	Н	Manduro	Skarina	Dark Moondancer		8	3	3	79 030 €
15 Fanfaron Spec		Gentlewave	Ultra Spéciale		G. Ore-Nouteau / A. et B. Chevalier	7	0	3	78 485€
16 Ho La La Forez		Saddler Maker	Pourkoipa du Forez	Robin des Champs	Mme M.C. Coyne & P. Coyne	6	1	1	78 340 €
17 Folly Foot	Н	Tin Horse	Nymphe de Sivola		Ecurie Jaeckin	9	0	4	76 840 €
18 Irish Vocation	Н	Voiladenuo	Nadessa	Needwood Blade	EARL Haras du Taillis	3	2	1	75 160 €
19 Illiko des Plans	Н	Cokoriko	Alicante de La See	Al Namix	M. Cherpi / C. Cherpi / J. et F. Couétil	5	2	2	74 600 €
20 Huron Wendat	Н	Axxos	Belle Camille	Crillon	Ec. des Vives Terres / SCEA P.A-Ouvry	8	2	4	72 500 €
21 Groom Boy	Н	Tiger Groom	Quoette de Touzaine		Mme S. Eveno & S. Eveno	8	0	6	72 050 €
22 Iorana Vallis	F	Martaline	Quora Vallis		A.N. Dutertre	7	1	1	71 750 €
23 Easter Boy	H	Martaline			Ecurie Jaeckin	8	3	2	71 010 €
24 Havanea	F	Saddler Maker		Shaanmer	J. Cvprès & L.Couétil	8	1		68 345 €
25 Gallox	H	Samum		Dom Alco	P.Jouber / Ste d'entr. E.Clayeux /Ec. Couderc		ż	2 3	66 200 €
26 Hyjie	Ë	Joshua Tree	Serenite	Goldneyev	SARL.Haras de Mirande	8	1	2	65 385 €
27 Gentleman d'Atl		Doctor Dino	Queen d'Athou	Spadoun	Mme M.J. Corbin	4	2	0	65 220 €
28 Iltone	Н	Cokoriko	Maciga		EARL Tringuet & M. et O.Tringuet	5	3	1	65 010 €
29 Gesskille	H	Network	Nashkille		J. Cyprès & P. Rabineau	2	1	0	61 375 €
30 Forza	H	Policy Maker	Oh Divine	Baroud d'Honneur		10	1	5	61 120 €
31 Impulsion Aller		Fly With Me	Reaction		B. Vagne	6	2	2	60 400 €
	Н	Network	Toscana Conti		P. J oubert	8	1	2	58 105 €
32 Harry Conti					EARL Pestour /A.L. Boisson / D. Pestou			1	
33 Gasby des Planc			Rosée des Planches				4		57 510 €
34 Ispano Star	Н	Spanish Moon	Taguy Star	Visionary	T. Vigneron & M. Lochin & L. Lochin	5	I	2	55 935 €
35 Hurrick des Obe		Saddex	Quick des Obeaux		Mme N. Devilder & B. Devilder	6	0	1	54 270 €
36 Impair et Pass		No Risk At All	Sans Histoire		Haras de Saint-Voir	8	0	5	53 210 €
37 lvresse d'Estru		Bathyrhon	Uzes d'Estruval	Forestier	B. Le Gentil / Mme I. Le Gentil Lambot	5	2	2	51 445 €
38 Invite de Marq		Network	Allez Les Rouges		Haras de Saint-Voir & B.Collette	8	0	3	51 395 €
39 Frimousse	F	Kapgarde			Elevage Laître SCEA	7	1	1	50 750 €
40 Espoi	Н	Spider Fligh	Lady Va	Useful	Gaec Longchamp	8	1	6	50 600 €
41 Iskandara	F	Doctor Dino	Djurjura	Akarad	Ecurie Maulepaire	4	3	0	50 150 €
42 Horus d'Aubre		Balko	Brise d'Aubrelle		F. Boistier	7	2	5	49 330 €
43 Intello County	Н	Petillo	Osmazome		A. Jollivet & C. Lecomte	13	2	3	48 610 €
44 Illico	Н	Sholokhov	Onde de Choc	Robin des Champs	Haras de Saint-Voir	4	3	0	47 630 €
45 Donne Le Char	nge H	Saddler Maker	Tampabella		G. Le Bihan	6	0	3	47 155 €
46 Ever Forget Me		Nidor			E. Leray & A.Dupont	11	2	4	46 090 €
47 Extragador	Н	Kapgarde	Newgador	Saint Preuil	J.P. Masselin	7	1	5	45 920 €
48 Image de Marc		Great Pretender	Rien De Plus	Video Rock	Haras de Saint-Voir	7	1	3	45 740 €
49 Galcoflaur	H	Falco		Mansonnien	Mme A. Humeau & A. et X.Humeau	3	ż	Õ	45 600 €
50 Fan d'Apple's	H	Saddler Maker	Rosa Apple's	Useful	R. Coveliers	9	2	2	45 590 €
51 Feu Follet Sivo		Martaline			H. Defretière & G.T et T. Trapenard	10	1	2	45 350 €
52 Iceberg du Lar		Bathyrhon	Rapsodie Sea	April Night	P. Noue	8	0	2	44 435 €
53 Ivanohe	ye II H	Cokorik	Cavalerie		H. d'Armaillé	12	2	1	44 275 €
JJ IVALIULE	- 11	OUNUIN	oavaiti it	INCLANDIK	ii. u Aiiidille	12	۷.	<u> </u>	74 21J €



CLASSEMENT DES ÉTALONS D'OBSTACLE PÈRES D'AQPS 2023 (hors gains étranger)

	ETALON	NB CHEVAUX DIFFÉRENTS	PARTANTS	VICTOIRES	PLACES 2 ET 3	ALLOCATIONS
1	COKORIKO	69	258	40	69	1 507 080 €
2	MARTALINE	19	87	16	20	874 305 €
3	SADDLER MAKER	17	81	6	26	661 295 €
4	KARAKTAR	33	108	24	22	629 145 €
5	BALK0	22	89	15	37	602 665 €
6	VOILADENUO	48	150	21	32	497 360 €
7	PASTORIUS	13	39	11	12	427 945 €
8	NETWORK	16	63	13	12	424 305 €
9	DOCTOR DINO	11	49	12	15	401 785€
10	COASTAL PATH	26	90	6	23	397 585 €
11	FREE PORT LUX	29	109	8	21	367 005 €
12	SAMUM	5	29	8	6	360 230 €
13	CRILLON	8	47	4	15	338 930 €
14	NOM DE D'LA	6	36	7	9	313 460 €
15	JEU ST ELOI	13	58	9	11	295 380 €
16	TIGER GROOM	14	59	11	11	285 555 €
17	RAIL LINK	22	86	11	17	281 190 €
18	KAPGARDE	19	72	9	20	279 090 €
19	BATHYRHON	15	78	11	24	278 855 €
	GRIS DE GRIS	24	91	6	28	258 850 €
	GREAT PRETENDER	16	72	9	20	255 990 €
	AUTHORIZED	8	53	9	15	251 315€
23	SAINT DES SAINTS	11	45	9	14	242 170 €
	JOSHUA TREE	12	67	5	24	241 285 €
25	LORD DU SUD	17	72	10	16	240 085 €
26	SADDEX	14	66	6	12	225 155 €
27	DIAMOND GREEN	4	17	3	5	194840 €
	MASTERSTROKE	12	30	7	12	186 495 €
29	NO RISK AT ALL	16	48	4	17	182 850 €
30	IT'S GINO	15	60	8	11	180 285 €
31	FLY WITH ME	8	44	6	14	177 995 €
32	BUCK'S BOUM	10	41	6	6	172 500 €
33	KAMSIN	4	20	5	3	169 820 €
34	AXXOS	7	44	6	15	161 320 €
35	NIDOR	12	63	6	18	145 065 €
36	GEMIX	8	47	7	12	141 055 €
37	VISION D'ETAT	7	31	3	12	136 620 €
38	CHŒUR DU NORD	8	25	4	8	132 240 €
39	SPANISH MOON	12	34	3	11	125 830 €
40	MARESCA SORRENTO	8	41	5	8	118 550 €
41	ALIANTHUS	8	38	5	9	112 790 €
42	ESTEJ0	6	33	5	7	112 245 €
43	LEGOLAS	4	15	4	5	111 550 €
44	FALCO	6	19	4	5	98 105 €
	MANDURO	4	16	4	7	97 890 €
46	MANATEE	6	22	3	8	92 720 €
47	SECRET SINGER	7	19	3	9	88 290 €
48	MASKED MARVEL	11	35	3	8	87 375 €
49	AL NAMIX	9	31	6	5	85 295 €
50	SHAMALGAN	1	11	3	2	84 675 €
	SINNDAR	6	30	4	7	83 045 €
	KAP ROCK	10	33	4	4	72 810 €
53	FEEL LIKE DANCING	8	24	3	7	63 955 €
54	DRAGON DANCER	6	23	4	6	57 550 €
55	MUHAYMIN	5	17	3	4	55 205 €
56	NICARON	5	21	4	4	54 100 €

CLASSEMENT DES ÉTALONS PÈRES DE MÈRES D'AQPS 2023 (hors gains étranger)

	PERE DE MERE	NB CHEVAUX DIFFÉRENTS	PARTANTS	VICTOIRES	PLACES 2 ET 3	ALLOCATIONS
1	VIDEO ROCK	51	211	25	61	939 975 €
3	NETWORK	43 35	212	27 22	54 34	792 015€
3	DOM ALCO	35	149	22	34	649 460 €
4	VOIX DU NORD	21	96	17	19	580 915€
5	FRAGRANT MIX	32 31	123	13	35	559 105 €
6	SAINT DES SAINTS		118	19	35 32	527 690 €
7	TURGEON	6	27	6	7	431 715€
8	CALIFET	18 27	97 100	11	25 20	342 435 € 325 820 €
9	ROBIN DES CHAMPS	27	100	12	20	325 820 €
10	KAPGARDE	15	62	13	16	321 465 €
111	EPALO	12 16	39 76	3	11	320 995 €
12	USEFÜL	16	76	9	26	316 690 €
13	RAGMAR	20	61	6	22	297 425€
14	APRIL NIGHT	18	64	5	10 17	292 090 €
15	ALBERTO GIACOMETT	16	65	11	17	276 670 €
16	SMADOUN	13	44	10	7	262 725 €
17	MARTALINE	10	44 24	10	15	258 900 €
18	TREMPOLINO	5 11	24	7	5	246 435€
19	MARESCA SORRENTO		28	4	8	245 925 €
20	LAVIRCO	16	51	7	13	244 610 €
21	DARK MOONDANCER	10	46	9	14	239 895 €
22 23 24 25	AL NAMIX	14	57	5	14	217 940 €
23	SHAANMER	10	37 27	5	6	214 990 €
24	SUBOTICA	6	27	1	9	202 855 €
25	UNGARO	13	55	7	17	201 055 €
26 27	MURMURE	5 14	15 68 27	2	7	198 910 €
27	ASSESSOR .	14	68	5	17	195 540 €
28	POLIGLOTE	5	27	3	7	191 325 €
29	LOST WORLD	5	16	4	0	182 870 €





LES GRANDS RENDEZ-VOUS DE L'OBSTACLE 2024



VENTE DU GRAND STEEPLE

15 MAI - Online

VENTE D'ÉTÉ **2-3-4 JUILLET** - Deauville

SHOW LUMET

27 JUILLET - Bécon les Granits

VENTE D'AUTOMNE

DU 18 AU 21 NOVEMBRE - Deauville







Chaque aliment Dynavena est formulé avec une composition très variée de matières premières non OGM, rigoureusement sélectionnées et issues à 95% de l'agriculture française pour apporter tous les nutriments indispensables au cheval et lui garantir un équilibre nutritionnel optimal en fonction de son activité et dans le respect de sa physiologie.

NON OGM

ELEVAGE

- **CROISSANCE IDÉALE**
- REPRODUCTION
- **▶ IMMUNITÉ**





Enrichi en EPA DHA

▶ Omega 3

SOPRAL - 3 rue de Paris, Immeuble Atalis 2, Bâtiment E – CS 67728 35577 CESSON SEVICNE CEDEX Tel: +33 (0)2 99 42 84 00